Université Paris Nanterre

200, av. de la République
92 001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr

SAMUEL DEPRAZ

DOSSIER POUR L'OBTENTION DE L'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES
UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

JUSTICE SPATIALE ET RURALITÉ

VOLUME I : PARCOURS

MISE EN PERSPECTIVE D'UNE TRAJECTOIRE DE RECHERCHE

&

VOLUME II : PRODUCTION SCIENTIFIQUE ET ACADÉMIQUE

BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE

DOSSIER SOUTENU LE VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

JURY :

Eric CHARMES, directeur de recherches, Ecole nationale des travaux publics de l'État, Villeurbanne (examinateur)
Claire DELFOSSE, professeure, Université Lumière - Lyon II (examinatrice)
Ulrike GRABSKI-KIERON, professeure, Westfälische Wilhelms-Universität Münster, Allemagne (examinatrice)
Marie-Christine JAILLET, directrice de recherche, Université Toulouse-Jean Jaurès (rapporteure)
Frédéric LANDY, professeur, directeur de l'Institut français de Pondichéry, Inde (co-garant)
Monique POULOT-MOREAU, professeure, Université Paris Nanterre (co-garante)
Laurent RIEUTORT, professeur, Université Clermont-Auvergne, Clermont-Ferrand (rapporteur)

MÉMOIRE D'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

SAMUEL DEPRAZ

JUSTICE SPATIALE ET RURALITÉ

VOLUME I : PARCOURS

MISE EN PERSPECTIVE D'UNE TRAJECTOIRE DE RECHERCHE

Sommaire

Introduction **3**

1. Curriculum Vitae détaillé **3**

1.1. Éléments généraux 3

1.2. Publications et activité scientifique 3

1.3. Encadrement scientifique 3

1.4. Expérience d'enseignement 3

2. Positionnement scientifique de départ **4**

2.1. La carte et le paysage 4

2.2. L'impossible cloisonnement intra-disciplinaire 5

2.3. En quête des marges 7

3. Les résultats d'un parcours en géographie sociale de l'environnement et des espaces ruraux **8**

3.1. Sur les espaces naturels protégés 8

a. les paradigmes environnementaux 9

b. l'échelle d'acceptance 12

c. les marqueurs spatiaux de la protection 15

3.2. Sur l'espace rural 18

a. l'emboîtement scalaire des définitions du rural 19

b. Le localisme et le paternalisme rural 21

3.3. Sur les inégalités territoriales 25

a. la gentrification rurale 26

b. l'hyper-ruralité 30

c. la théorie des marges 32

d. capital environnemental et environnementalité 35

Conclusion et ouverture **40**

Bibliographie **41**

Eléments personnels ne relevant pas de la présentation scientifique, donc retranchés du présent document

VOLUME II : PRODUCTION SCIENTIFIQUE ET ACADEMIQUE

BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE **47**

Introduction

Ce premier volume vise à donner une interprétation d'ensemble à mon activité de recherche à travers l'analyse rétrospective de mon parcours d'enseignant-chercheur en université depuis une quinzaine d'années. Classiquement, je démarre mon propos (**partie 1**) par des éléments d'ordre quantitatif sur mes publications, participations à colloques, organisation de séminaires de recherche, implication dans des programmes de recherche, mais aussi sur mes activités de vulgarisation, d'expertise et d'encadrement de la recherche, ce qui permet de donner le cadre d'ensemble dans lequel s'inscrit la suite de mon propos. Cela m'a d'ailleurs aussi permis de constater mon fort attachement à une pratique de diffusion de la recherche par l'expertise sociale et par des communications au grand public, notamment dans le cadre de mes travaux les plus récents sur les questions d'inégalités territoriales.

J'ai choisi ensuite de faire un court détour par mes années de formation supérieure (**partie 2**), afin d'expliciter mon positionnement scientifique de départ et ce qui m'a peu à peu amené à me spécialiser en géographie sociale de l'environnement et des espaces ruraux. Cette justification initiale me paraît en effet éclairante pour défendre l'approche hybride et assez généraliste de la discipline géographique qui me semble caractériser mes travaux.

J'apporte enfin (**partie 3**) une interprétation qualitative à mes différentes activités de recherche en les regroupant selon trois grands mots-clefs : espaces protégés, espaces ruraux et inégalités territoriales. Dans chacun de ces thèmes, j'essaie alors de faire ressortir les principaux concepts et éléments d'analyse que j'ai souhaité faire émerger dans mes travaux et apporter à la discussion scientifique – en revenant au besoin sur leur portée critique et sur les éventuelles discussions qu'ils ont pu susciter, lorsque c'était le cas.
Si ces trois thématiques sont ici distinguées, elles s'alimentent bien entendu les unes les autres, dans la mesure où le travail sur les espaces protégés ouvre aux inégalités socio-spatiales dès lors que l'on parle de conflits environnementaux ; la ruralité n'est pas non plus déconnectée de l'écologisation des regards sur les campagnes. Il s'agit donc surtout d'une catégorisation à portée herméneutique, dans une démarche de recherche qui reste pensée comme un tout.

Le **volume II** complète alors cette analyse rétrospective par une restitution chronologique de mes publications, assorties chacune d'un résumé. Cet ordre me semble important à respecter afin de mieux suivre les scansions propres à toute carrière de recherche.

1. Curriculum Vitae détaillé

1.1. Éléments généraux
1.2. Publications et activité scientifique
1.3. Encadrement scientifique
1.4. Expérience d'enseignement

Ces éléments, détaillés dans la version du dossier présentée en soutenance, ont été retranchés de ce premier volume d'HDR en raison de leur caractère plus personnel que scientifique. Voir cependant pour la partie publications : https://cv.archives-ouvertes.fr/samuel-depraz

2. Positionnement scientifique de départ

Comment entre-t-on en géographie ? Pour ma part, et sans doute comme beaucoup d'élèves marqués par *« le primat du visuel et des manipulations graphiques »* (Grataloup, 1998 : 70) dans la géographie scolaire, ce sont les représentations de l'espace et du paysage qui ont enclenché mon intérêt pour la discipline, dès le secondaire, mais aussi la pratique précoce des cartes topographiques et des espaces de nature.
La sensibilité personnelle joue à l'évidence dans le choix peu évident *a priori* de s'engager dans une discipline somme toute peu représentée dans le paysage scientifique, notamment par le nombre de chercheurs qui s'en réclament, et souvent en mal de reconnaissance de la part les autres sciences. Sans aucun doute la représentation culturelle héritée que l'on se fait d'une discipline longtemps marquée par l'importance du regard, de la description du paysage et par l'imaginaire de l'exploration du monde joue-t-elle aussi pour expliquer comment l'on se fait géographe.

2.1. La carte et le paysage

Très tôt, en effet, je me suis fait arpenteur de paysages en explorant en famille la plupart des sommets des Préalpes du Nord en randonnée ou à ski, mais aussi de nombreux espaces de forêts, de landes et de collines, en France et en Europe, à travers la pratique de toutes sortes de sports de nature. Ces loisirs « ancrés dans l'espace » procurent en effet un peu plus qu'une expérience ludique ou corporelle pour celui ou celle qui la pratique. Par l'immersion physique dans un paysage, dans des éléments de nature, survient une émotion et une sensibilité propre à l'espace parcouru. Il est aisé de se remémorer l'expérience unique de l'air vif qui saisit le visage vers trois heures du matin, en haute montagne, lorsqu'on s'engage dans la nuit vers un glacier ; ou encore l'humidité fongique d'un sous-bois sous la pluie, lorsque l'on s'élance sous le froid glaçant des vêtements collés au corps pour partir à la recherche d'un itinéraire, boussole et carte en mains. Traverser un marais ou un lacis de ronces épais pour couper au plus court, passer une ligne de crête, avoir la crainte délicieuse d'être loin de tout, en découvrant à chaque fois l'ampleur d'un nouveau paysage, c'est faire naître en soi le sentiment puissant d'être pleinement au monde, seul et unique contemplateur d'un moment de nature en majesté. Cette expérience profondément corporelle de l'espace permet finalement de réfuter d'emblée la tyrannie du visuel, voire du « totalitarisme de l'œil » de notre discipline géographique (Raffestin, 1989). Elle renvoie plutôt à la géographicité d'Eric Dardel (1952) : le paysage est d'abord vécu et ressenti ; et même s'il est ensuite photographié, décrit et réduit à ses composantes visibles, il n'est que le résumé visuel d'une émotion sensorielle, d'une mémoire tactile voire synesthétique en réalité bien plus vaste. Par cette puissance évocatrice, il est alors un mode d'entrée privilégié vers une réflexion personnelle sur son rapport au monde.

La pratique sportive de nature, en effet, amène à une forme d'appropriation symbolique des formes spatiales que l'on parcourt, où *« chacun devient (…), en lien avec sa communauté de pratique, le dépositaire d'expériences récréatives qui chargent de sens et d'émotions ce territoire de vie. Celles-ci participent de la production d'une grammaire d'action territoriale permettant d'établir une communication récréative avec le lieu de vie et les espaces de la nature investis »* (Corneloup et al., 2014). La géographie est alors une manière de porter un regard réflexif sur cette relation particulière aux lieux qui est qualifiée « d'habitabilité récréative », selon les mêmes auteurs (Corneloup, 2011) puis, par élargissement, sur les autres manières d'habiter l'espace.

« Mes » paysages de montagne ou de nature campagnarde, ainsi, ont été une porte d'entrée vers le désir d'en comprendre les formes d'organisation, d'évolution – mais aussi les modalités de leur préservation. Ces expériences locales permettent de s'interroger ensuite sur le reste du monde : sur la production de l'espace dans d'autres contextes, urbain, littoral, extra-européen, sur les différenciations spatiales qui s'en dégagent et, plus généralement encore, sur les disparités sociales qui caractérisent chaque territoire.

L'autre point d'accroche vers la discipline géographique réside dans ma pratique des cartes. L'intériorisation, dès l'enfance, du langage cartographique de l'IGN dans ses éditions au 1/25 000e, voire des cartes d'orientation au 1/15 000e, avec leur légende bien particulière, extrêmement attentive aux conformations du terrain et à la végétation, m'ont conduit je le pense à une quasi-intuition des signifiés paysagers qui résident en chaque portion d'espace cartographié : la capacité à visualiser en esprit, en trois dimensions, les formes du relief, les infrastructures, la végétation et le peuplement, comme le font aujourd'hui les logiciels de géovisualisation 3D (*Géoportail*, *Google Earth* par exemple) ouvre en effet à une fascination irrépressible pour la lecture de cartes. Chaque exemplaire, tel une carte au trésor, est une porte d'entrée pour l'imaginaire ; la carte « parle » en donnant à voir le monde dans une précision inégalée.
C'est d'ailleurs cette intuition cartographique qui a longtemps conduit la communauté des géographes, il me semble, à croire que la carte se confondait avec l'espace qu'elle représente et qu'il suffisait ainsi de « commenter la carte » pour connaître et comprendre l'espace et ses sociétés. Cette évidence ne va pourtant pas de soi pour tout le monde – ni même pour tous les chercheurs et chercheuses qui font de la géographie aujourd'hui. Et pourtant, malgré les nombreux biais de la représentation cartographique, amplement détaillés depuis les travaux de Jacques Bertin sur la graphique (1977, 1999) et les travaux critiques des années 1990 (notamment Bailly & Gould, 1995 ; Monmonier, 2019 ; Levy et al. 2003), la carte reste un objet de fascination et de puissance, y compris pour les géographes. *« La confusion, dans l'esprit des lecteurs, vient de la forme finale de la carte : des images belles, précises, parfois très fouillées et surtout imprimées, ce qui lui donne une légitimité presque absolue »* (Rekacewicz, 2006).
Reste que la beauté des cartes et l'association de cet outil au géographe – plus qu'au cartographe, finalement – m'ont conduit assez naturellement vers la discipline, y compris lorsque mes professeurs de sciences, voyant l'application que je mettais à la réalisation de mes graphiques, me disaient que « je ferais de belles cartes » dans mon cursus universitaire de géographie. Le jeu des chorèmes brunétiens m'a également bien fasciné, pour un temps du moins. De même, l'exercice de commentaire de cartes ne m'a, logiquement, jamais posé la moindre difficulté, tant le travail d'interprétation de la donnée cartographique me semblait une évidence.

2.2. L'impossible cloisonnement intra-disciplinaire

La formation initiale en géographie peut cependant avoir d'autres impacts sur la manière d'appréhender la discipline. Pour ma part, à travers un cursus en classes préparatoires littéraires puis un « magistère » d'aménagement et d'urbanisme, j'ai eu la chance d'assister à un panel de cours particulièrement large, mené par des spécialistes reconnus de notre discipline, notamment Pierre Merlin en aménagement, Fernand Verger, Yvette Veyret et Pierre Pech en environnement, François Durand-Dastès sur l'Inde, Thérèse Saint-Julien en statistique et sémiologie graphique, Jean Bouinot en finances locales, Paul Arnould en biogéographie, pour ne citer que quelques collègues dans des

thématiques très éloignées les unes des autres. Cette approche « panoptique » de la discipline m'a peu à peu conforté dans l'idée que la géographie, science traitant de la dimension spatiale des faits sociaux, était un tout indissociable, et qu'il était nécessaire de maîtriser la géomorphologie dynamique pour faire de l'aménagement, tout comme il est précieux de connaître l'urbanisme opérationnel et le droit des sols pour faire de la géographie rurale. De même, mes études en littérature, en philosophie et mes quelques cours de sociologie m'ont conforté dans la certitude que l'approche par le « pas de côté » et l'analogie, en allant quérir les concepts et les avancées des disciplines connexes à la géographie, pouvait être très fécond pour la compréhension des territoires.

C'est dans cet esprit que j'ai ainsi pu passer d'une formation scientifique et mathématique dans le secondaire à une classe préparatoire littéraire ; puis d'un cursus en aménagement et urbanisme en licence à un Master en environnement et en développement rural ensuite. L'approche de l'environnement qui en résulte, au final, n'est alors en aucun cas matérialiste : j'ai adopté, dès mes premiers travaux de recherche sur la perception de l'environnement végétal dans l'agglomération de Besançon, une posture résolument socio-constructiviste où l'environnement est envisagé comme une catégorie culturelle construite à l'interface entre une matérialité physique et des représentations de soi (Rudolf, 1998 ; Lascoumes, 1994). L'environnement est bel et bien une construction sociale, qui n'existe pas en-dehors de la société qui le pense et le modèle à sa façon. Sans nier une matérialité extérieure à l'observateur, les deux catégories de « nature » et « d'environnement » relèvent ainsi pleinement du champ social. À ce titre, loin de tout *« naturalisme naïf »* (Lascoumes, ibid.), j'ai toujours considéré le travail en géographie de l'environnement comme une quête de sens à l'articulation entre le matériel et l'idéel, en adéquation avec la proposition lancée par Jacques Lévy en 1999, dans le *Tournant géographique*, lorsqu'il propose un « constructivisme réaliste » pour aborder l'espace :

> « Le constructivisme réaliste pose le travail scientifique comme une activité consistant à élaborer des objets nouveaux avec la finalité de permettre une meilleure action, idéelle ou matérielle, sur le monde extérieur (…). Lorsque nous nous employons à créer, par notre travail de recherche, un « recul » vis-à-vis de notre objet, nous créons un espace, ici à la fois métaphorique et simulé, censé être extérieur à notre terrain d'études (…). [Cependant] en être conscient n'implique pas que l'on y renonce puisque les effets de connaissance apparaissent tout à fait consistants (…). [Ainsi], le constructivisme réaliste consiste à considérer le travail de construction, d'invention de l'acte de connaissance non comme une restriction mais comme une condition de possibilité de sa visée vers l'objectivité (…) [il] réconcilie le chercheur en sciences sociales et son objet sans pour autant les confondre, comme le voudraient les relativistes ».
>
> Lévy, 1999 : 45-46.

En matière de géographie de l'environnement, ainsi, le danger du déterminisme, sinon de l'illusion positiviste qui consiste à suivre la *« métaphore juridico-métaphysique des lois de la nature »* (Lévy, ibid.) en croyant que l'on travaille sur la nature en tant qu'objet physique, réalité indépendante de l'observateur, est évité : on travaille bien sur un construit social, et nos concepts nous renvoient avant tout à notre travail de recherche, à nos propres catégorisations, bien plus qu'à la nature en soi.
Inversement, on ne cède pas non plus au relativisme postmoderne et à la déconstruction totale de l'idée de nature, comme on le fait, par *« dépit épistémologique »*, en cédant à *« l'excès d'humilité »* du béhaviorisme. Un tel relativisme fait que l'on ne cherche plus qu'à *« regarder de l'extérieur des comportements »*, sans plus aucun référents matériels tangibles autour de la société (Lévy, ibid). La nature existe tout de même en tant que référent social, et sa réalité matérielle, tout comme les processus physiques qui en relèvent, procèdent de l'existence même d'une telle catégorie, que l'on étudie alors en toute connaissance de cause, dans les limites sociales qui la constituent.

Reste que cette exigence socio-constructiviste en matière d'environnement implique alors de se tenir précisément à la brèche entre les sciences de l'environnement et les sciences sociales ; il faut être capable de conjuguer à la fois la géomorphologie dynamique, les processus érosifs ou les peuplements végétaux et, à la fois, la psychologie des groupes, les théories des représentations ou les travaux de sociologie des acteurs[1]. Dès lors, pour parodier Térence, on en vient à penser que *« rien de ce qui est spatial ne m'est étranger »*. On tend, malgré soi, vers une forme d'*humanisme géographique*, malgré la redoutable difficulté qu'une ambition aussi large soulève dans une démarche individuelle de recherche : la critique veut qu'à force de s'intéresser à tout, on ne soit spécialiste de rien, et c'est quelque chose de fréquemment entendu au sujet de la géographie, science de la synthèse, au carrefour des autres disciplines.

Ma seule restriction disciplinaire a été de me limiter, autant que possible, à l'étude spécifique des enjeux environnementaux et des espaces ruraux dans un contexte régional français ou européen. Quelques incursions sporadiques vers l'urbain – en Allemagne notamment – ou vers les territoires latino-américains (programme de recherche au Mexique, encadrement d'une thèse au Chili) ont un peu altéré ce positionnement de départ ; mais ils l'ont d'autant plus enrichi.

2.3. En quête des marges

Une dernière curiosité me semble intéressante à soulever dans les choix successifs qui forment la carrière d'un géographe. Tout en ayant bénéficié d'un *cursus honorum* particulièrement linéaire et privilégié, incluant des classes préparatoires parisiennes, l'agrégation et l'Ecole normale supérieure (St-Cloud), et donc une appartenance possible à une forme d'élitisme académique, je n'ai jamais tenu à me positionner au plus près des hauts lieux de l'enseignement supérieur parisien, pas plus que dans les thèmes potentiellement les plus porteurs de la discipline : métropolisation, développement économique, finances locales ou études des marchés fonciers ou immobiliers, par exemple. Ces débouchés m'étaient pourtant clairement accessibles à partir d'un cursus en aménagement, et j'ai d'ailleurs hésité à effectuer un stage de maîtrise (Master 1) dans les services de l'État (DREAL/DDT) sur le thème des zones d'activité économiques, en lien avec le droit de l'urbanisme et le marché foncier des communes de Haute-Savoie. Je suis finalement parti sur une recherche en géographie des représentations de l'environnement. De même, ayant un accès réservé à une bourse de thèse, je n'ai pas non plus cherché à m'inscrire dans une université parisienne, mais ai choisi intentionnellement de m'installer en province.

Sans doute cette posture est-elle en partie liée à mon attrait fondamental, évoqué plus haut, pour les paysages de nature et les espaces peu peuplés, donc à une approche foncièrement romantique[2] de la géographie. Mais cette posture a pour moi un sens plus profond : le fait de travailler sur des territoires et des objets qui ne sont pas au centre de l'attention scientifique et sociale permet de garder une certaine distance critique, voire un recul propice à la réflexion sur son objet. Ce sont des objets qui prennent le temps d'arriver à maturation, hors de toute contingence d'un agenda de programmation scientifique ou d'une pression politique quelconque. Or la recherche a besoin de cette distance, sinon de cette solitude relative du chercheur.

[1] en particulier Crozier & Friedberg (1977), à confronter à la théorie de l'acteur-réseau de Latour (1991).

[2] Au sens théorique donné par Georges Gusdorf (1993), dans l'analyse approfondie qu'il fait de ce mouvement culturel européen au dix-neuvième siècle, le romantisme n'est pas une simple contemplation naïve et esthétisée de la nature. Il s'agit bien au contraire d'un mouvement culturel habité par une réflexion critique sur la norme sociale de l'époque à travers une construction culturelle idéaltypique de la catégorie de nature, « lieu » symbolique extérieur à la société et qui permet ainsi de mieux dénoncer les limites de cette dernière.

Plus encore, il me semble aussi qu'il y a là une position idéologique à défendre – ce que je fais en introduction du volume inédit de ce travail d'habilitation à diriger des recherches (volume III) : le refus de s'intéresser à la centralité serait une manière de s'inscrire en faux face à une approche très conservatrice de la géographie telle que l'on pouvait la trouver dans le programme idéologique vidalien : « *Peu importe le cadre, la marge. C'est le cœur qui vaut, et qu'il faut avant tout considérer* » (Febvre, 1922, p. 337). Paul Vidal de la Blache insistait plus que tout sur les récurrences, les fixités de l'espace et ce qui faisait l'identité propre des lieux les plus caractéristiques du territoire.
Ainsi, travailler sur les marges plutôt que sur le centre, sur les espaces « discrets » et « flous » du territoire, qu'ils soient considérés comme naturels et protégés, ou comme peu peuplés et « hyper-ruraux », c'est une manière de prêter attention à l'écart à la norme afin de mieux comprendre les autres faits sociaux. Le romantisme utilise d'ailleurs la nature comme miroir de la société pour mieux refléter les imperfections de condition humaine ; sans doute la quête des marges rurales ou de nature est-elle aussi un truchement nécessaire pour mieux mettre en critique les processus de domination et faire ainsi ressortir l'idée de subalternité, voire d'injustice.

3. Les résultats d'un parcours en géographie sociale de l'environnement et des espaces ruraux

Abordons maintenant les résultats théoriques produits par cette démarche de recherche. J'ai choisi de les regrouper en trois grands thèmes qui, sans être exactement chronologiques en raison de plusieurs intersections entre eux, reflètent assez fidèlement l'évolution de ma démarche dans le temps. Pour chacun d'eux, plutôt que de restituer l'intégralité de mes travaux, que l'on retrouve en bibliographie, je pars des résultats et des principaux concepts que j'ai tenté de formaliser pour les remettre ici en perspective et en discussion.

3.1. Sur les espaces naturels protégés

Cette thématique a été présente dès mes premiers travaux de recherche, notamment en Hongrie et en Allemagne, par l'étude des parcs nationaux et des politiques de protection de la nature dans ces deux pays (2001-2005) en DEA puis en doctorat. Et si ma thèse s'est prioritairement inscrite dans le champ des études rurales, la démarche de recherche qui l'a suivie a privilégié d'abord la question des espaces naturels protégés, avec mon premier livre chez Armand Colin (2008) puis l'Atlas *Autrement* (2012), avant de s'en éloigner un peu pour y revenir durant l'année 2015, en lien avec mon ouvrage *Acceptation sociale et développement des territoires*, auprès d'ENS éditions (figure 1).

Cet objet de recherche initial – outre la dimension symbolique forte qu'il revêt en matière de paysages et de valorisation de la nature – est en effet un élément profondément géographique. Il inscrit un choix social, une représentation de la nature, dans l'espace, par un périmètre clairement délimité et des règlementations explicites : il permet donc aisément l'étude de la dimension spatiale d'un fait social, pour reprendre l'approche dimensionnelle de la géographie défendue notamment par Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (2006). Mieux encore : un parc national, une réserve naturelle sont des objets par nature multiscalaires, puisqu'ils enracinent des politiques publiques d'échelle nationale, voire internationale – les espaces protégés relevant aussi de l'UICN, de l'UNESCO ou de la convention sur la biodiversité – dans un territoire local, avec toute la dimension sociale des conflits de représentation et d'usages entre échelles de pouvoir. Il m'a ainsi paru très fructueux pour parler de la société et de ses usages contemporains de l'espace.

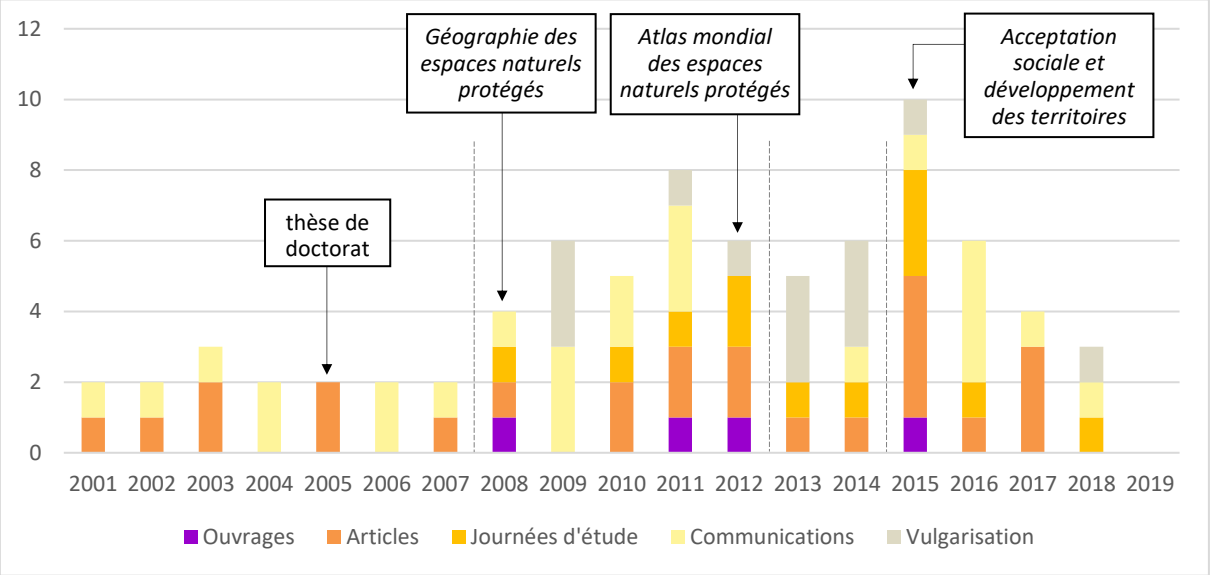

Figure 1 : production de recherche sur la thématique des espaces naturels protégés [N=78] avec mention des principales scansions expliquant le phasage de l'activité de recherche.

Pour l'anecdote, une « coquetterie » linguistique initiale m'a poussé, dès le départ, à défendre le terme « d'espace naturel protégé » contre l'anglicisme conquérant de l'expression « aire protégée ». Même si les deux termes sont bien synonymes dans les faits, le premier bénéficie d'un droit d'antériorité dans le corpus juridique français. De plus, la notion d'espace me semble mieux renvoyer au travail géographique, là où l'aire semble plus géométrique et abstraite. À cette même fin, j'ai d'ailleurs pu parfois céder à l'expression de « territoire de nature protégée » (2011) pour souligner encore plus l'entrée sociale de mon travail sur cette thématique environnementale.

a. les paradigmes environnementaux

L'idée des « paradigmes environnementaux » est issue d'une volonté préalable, dans l'étude des espaces naturels protégés, de clarifier l'histoire de la protection de la nature afin de l'extraire d'une vision trop fréquemment positiviste, allant d'un état pré-moderne où la nature n'était que rarement prise en compte dans les choix sociaux, vers un état post-moderne où l'humanité, dans un sursaut coupable, prend enfin en compte les dégâts commis sur l'environnement lors de la phase industrielle de la modernité et lance les bases d'une politique de protection de la nature. Cette histoire, qui cherche à identifier, par-dessus tout, les pionniers, les modèles et les manques du système, est profondément inscrite dans l'idéologie militante et dans le *« naturalisme naïf »* identifié plus haut. De même, la profusion des statuts contemporains de protection de la nature rend la compréhension des processus régionaux en cours très complexe, sinon impossible à comparer entre eux.
Contre cet écueil, et pour pouvoir raisonner de manière efficace sur les espaces naturels protégés, il s'est donc agi de construire un cadre d'analyse composé de catégories de lecture transculturelles et non-historicisantes de la protection, afin de rapprocher ce qui, dans les principes et la mise en œuvre, est comparable en matière de protection de la nature.
Ces catégories, que j'ai donc nommées « paradigmes environnementaux » (2005 et 2008), ont été élaborées à partir d'une construction théorique au croisement des éthiques environnementales, de l'histoire culturelle et de la sociologie politique.

La première source essentielle pour dégager un fond commun dans les politiques de protection de la nature provient des travaux de Catherine Larrère sur les philosophies de l'environnement (1996 et 2006), actualisés par plusieurs synthèses éclairantes depuis lors (Afeissa, 2007 ; Hesse, 2018). Cette auteure m'a permis de clarifier les distinctions entre les éthiques anthropocentrées, caractéristiques de la modernité, et leur remise en question par le biocentrisme et l'écocentrisme, notamment aux États-Unis. Cette lecture a, par la suite, été affinée par la prise en compte d'autres tendances dérivant notamment de l'écocentrisme (ex : pathocentrisme, théocentrisme), et proposant une voie médiane entre des philosophies de la nature encore fortement marquées par l'héritage naturaliste européen, d'une part, et leurs contraires d'autre part, lesquels dotent tout élément de nature d'une valeur intrinsèque égale aux êtres humains.

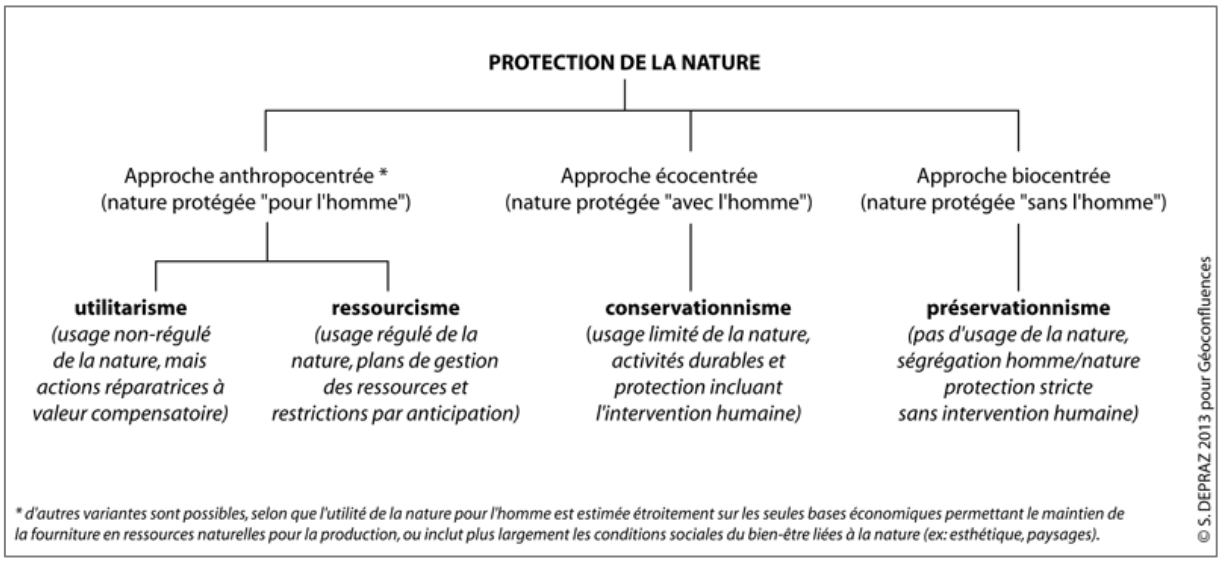

Figure 2 : schématisation de l'articulation entre éthiques environnementales et pratiques de la protection de la nature –2008 et 2012, en ligne : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-proteger-preserver-ou-conserver-la-nature

Il découle de ces principes moraux des pratiques de protection bien distinctes, ordonnées en fonction de l'intensité de l'action humaine sur les milieux et de la valeur d'usage / de non-usage accordée à la nature. Plusieurs options se dégagent alors, notamment l'utilitarisme – identifié notamment à partir des travaux polémiques de Luc Ferry (1992) – le ressourcisme (« protéger pour l'homme »), le préservationnisme (« contre l'homme ») et le conservationnisme (« avec l'homme », pour reprendre des formules utilisées dans plusieurs supports de vulgarisation ultérieurs (2012 et 2015). J'ai tout particulièrement tenu à clarifier, pour la communauté scientifique, le problème d'usage des deux derniers termes, souvent contre-intuitifs et confondus du fait de l'usage étendu qui est aujourd'hui fait du terme anglais de « conservation ». D'autres géographes en avaient d'ailleurs déjà discuté (Héritier & Laslaz, 2008 ; Rodary, 2003), sachant que la distinction avait été tôt établie aux États-Unis par les travaux de Samuel Hays (1959). L'articulation entre éthiques environnementales et pratiques de protection avait alors donné lieu à un schéma heuristique (2008 et 2012) qui a été assez efficacement diffusé en ligne (figure 2).

A partir de cette base théorique, j'ai alors pu revisiter les chronologies de la protection de la nature en utilisant pour clef de lecture principale ces grandes catégories de pratiques. Cependant, restait à mieux identifier quels types d'espaces naturels protégés et quelles institutions étaient les plus représentatifs de chaque courant : or l'hétérogénéité des mesures, tout comme l'instabilité dans le temps des acteurs

rendaient l'exercice assez délicat – tout en sachant qu'il existe également un écart entre la théorie institutionnelle et la mise en pratique des politiques publiques sur le territoire.

Pour sortir de cet écueil, j'ai alors choisi de mobiliser la sociologie politique à travers les travaux de Peter Hall (1993), développés en France par Yves Surel (1998). Peter Hall cherche en effet à identifier, dans l'écheveau complexe de la décision publique, les grands « paradigmes politiques » qui orientent, pour un temps donné, l'action de l'État et de ses services en fonction de représentations communes non-discutées et d'une expertise reconnue. L'auteur avait appliqué sa démarche à l'avènement du thatchérisme au Royaume-Uni, mais recommandait sa démarche pour l'analyse des politiques environnementales. C'est donc ce que j'ai choisi de faire, en identifiant à mon tour plusieurs types de « paradigmes environnementaux », constitués à partir de mesures, de principes et de représentations dominantes pour une époque donnée, dans un territoire donné : pour chaque période, on identifie ainsi les principaux espaces naturels protégés créés, le discours institutionnel qui les accompagne, leur réglementation et leur mode de gestion, ainsi que les acteurs qui les soutiennent (scientifiques, ONG, etc.).
Il en est ressorti les trois grands paradigmes environnementaux que sont le paradigme « naturaliste-sensible », le « paradigme radical » et le paradigme intégrateur ». Si les deux derniers paradigmes sont nommés à partir des appellations proposées par Rodary & Castellanet (op. cit.) dans leurs « trois temps de la conservation », le premier est par contre de mon fait. En évoquant l'approche sensible de la nature proposée par les artistes et les botanistes amateurs, en quête de « pittoresque » et d'éléments « emblématiques » pour protéger la nature, il répond à l'étude historique que j'avais faite de l'importance initiale du romantisme et des idéologies nationales dans la genèse d'une approche patrimoniale de la nature, au 19e siècle (2002 et 2008).

	Paradigme dominant (années soixante/soixante-dix)	Paradigme émergent (depuis les années quatre-vingt-dix)
Rodary, Castellanet (2003) ; Depraz (2008)	« radical »	« intégrateur »
Stoll (2001, p. 34)	« ecology first »	« people included »
Phillips (2003)	« classique »	« moderne »
Weixlbaumer (2006), Job *et al.* (2013, p. 206)	« ségrégatif »	« intégratif »

Figure 1 : le glissement paradigmatique en matière de gestion des espaces naturels protégés, un constat international (sélection d'auteurs) – conception : S. Depraz (2015).

Plus tard (2015), j'ai pu constater à quel point le basculement historique entre le paradigme radical et le paradigme intégrateur est une idée largement partagées à l'échelle internationale, notamment en Allemagne et aux États-Unis (tableau 1), tant cette évolution s'inscrit plus généralement dans le virage participatif pris par les politiques publiques occidentales à la fin du XXe siècle.
Ces paradigmes ne sont toutefois pas conçus comme des catégories fixes et temporellement délimitées, mais simplement comme des catégories à portée herméneutique, dont le but est de situer chaque espace naturel protégé par-rapport au contexte général de la protection. Ils dépendent donc des contextes géographiques et temporels, ce qu'une schématisation par grandes aires régionales

avait sommairement tenté de montrer (2008 et 2012). On est également conscient du fait qu'un paradigme élaboré dans un champ scientifique spécialisé n'est pas pour autant simultanément adopté dans le champ politique, ni dans les pratiques sociales. J'avais donc montré le temps de « percolation » nécessaire entre strates d'intellection, selon les principes proposés par Berger & Luckmann dans leur approche sociologique de la construction sociale de la réalité (1996). J'ai pu notamment appliquer de manière approfondie cette approche séquentielle de la protection de la nature dans un article de fond paru en 2006 dans la *Revue Comparative Est-Ouest*, dans lequel j'ai pu faire le point sur l'évolution des politiques environnementales hongroises depuis la fin du XIX^{e} siècle jusqu'à la période de la chute du Mur.
Les paradigmes environnementaux en matière de protection de la nature ont eu un certain écho dans les travaux de géographes ; il s'agit sans doute de l'outil conceptuel que je retrouve le plus dans les usages de la communauté scientifique, notamment depuis l'ouvrage de 2008 sur la *Géographie des espaces naturels protégés*.

b. l'échelle d'acceptance

L'étude des espaces naturels protégés conduit assez inévitablement à l'examen des nombreux conflits d'usage qui émergent autour de ces périmètres. Le paradoxe initial de cette situation a d'ailleurs été tôt soulevé, et suscite encore beaucoup d'interrogations (Richez & Richez, 1978 ; Laslaz et al., 2010 et 2014). Tout se passe comme si la conflictualité locale était ici moins légitime et moins acceptable qu'ailleurs, puisque l'utilité générale de la protection de la nature et l'aspect fondamentalement non-destructeur d'un espace naturel protégé ne prêtent guère à discussion. On en vient, plus vite encore que dans d'autres conflits d'aménagement sans doute, à taxer les contestataires de nimbysme, donc d'une forme d'égoïsme territorial, doublé d'un hermétisme aux enjeux écologiques contemporains, tant il semble incongru de s'opposer à l'idée qu'il faille « protéger la nature ». Ce point de vue caricatural, réduit aux seuls enjeux d'usage de l'espace, ne m'a jamais convaincu, tant il fait abstraction de la forte charge symbolique que porte en soi l'idée de nature. Protéger la nature, c'est en effet instaurer un rapport au monde très contemporain qui n'est pas nécessairement en phase avec les usages et les représentations des habitants et usagers de l'espace rural ; cela remobilise tout un champ de représentations, d'intérêts et d'investissements symboliques dans un territoire.

Plus qu'un conflit d'usage lié à des logiques de proximité subie, comme l'étudie par exemple l'école de la proximité en économie spatiale (Caron & Torre, 2006 ; Torre, 2009), on a donc très tôt envisagé le conflit environnemental autour des espaces naturels protégés comme un conflit de représentations et de pouvoir. Et pour pouvoir mieux démontrer ces dimensions symboliques du conflit, on a alors eu recours à une approche par la psychologie sociale (Stoll, 1999) et la notion d'attitudes, notamment développée par Kaplan & Kaplan (1989) puis Icek Ajzen (2005) dans le monde anglophone, même si les travaux initiaux qui nous ont montré l'intérêt d'une telle démarche étaient les recherches dans l'espace germanique de Doris Lücke (1998), Hubert Job (1996) ou Anita Schenk (2000). Une synthèse plus tardive de Sauer et al. (2005) envisage ainsi surtout une gradation complexe de motifs de tensions autour des espaces protégés, donnant la part belle à la dimension symbolique et représentationnelle de l'espace (figure 3).
L'idée principale apportée par la théorie des attitudes consiste alors à décomposer les réponses individuelles à une situation de conflit en trois grandes composantes : conatives (le comportement), cognitive (les connaissances) et affectives (les émotions). Ces trois réponses ne sont en effet pas toujours en phase entre elles, et peuvent nourrir ainsi, par leurs contradictions internes, des réactions

de rejet mal explicitées, voire des dissonances cognitives, au sens de Festinger (Clémence, 1991) : on peut ainsi être totalement en accord avec la nécessité de protéger la nature, au plan cognitif, et être affecté par les contraintes apportées à son espace de vie au plan affectif, ce qui fait hésiter entre des réactions d'adhésion par défaut et des réactions de rejet, au plan conatif.

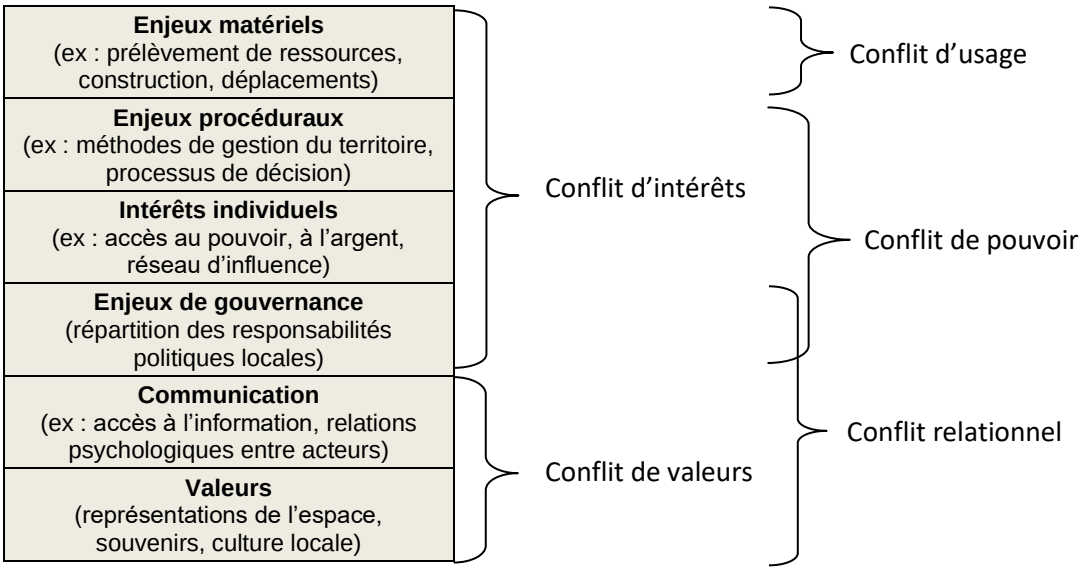

Figure 3 : la relation entre les facteurs de tension et les types de conflits qui se produisent autour des espaces protégés – traduit et adapté à partir de Sauer et al., 2005.

De cette relation contrariée entre niveaux de réponses individuelles à un message contradictoire, il ressort alors tout un panel d'attitudes envers l'espace naturel protégé que le binôme adhésion/opposition a bien du mal à restituer. On peut en effet imaginer aisément des attitudes de pseudo-neutralité face à la contrainte environnementale qui masquent, dans les faits, une simple tolérance, avec un rejet affectif des contraintes écologiques comme des savoirs écologiques ; ou bien une acceptation incomplète, qui intègre l'impératif écologique de protection de la nature tout en regrettant, au plan affectif seulement, la transformation de son espace de vie. Ce gradient de situations nous est en effet apparu très éclairant pour comprendre les manifestations parfois très vives de rejet qui s'expriment par-rapport à une contrainte territoriale finalement ténue (fermeture d'un chemin à la circulation automobile, interdiction de certains prélèvements dans la nature). L'affect, en matière de nature, semble jouer un rôle déterminant, et seuls les acteurs réellement engagés dans la pratique de protection de la nature, ou la fréquentation en tant qu'usagers des espaces protégés, sont à même de produire une réponse pleinement positive.

A ma connaissance, ce gradient a été formalisé pour la première fois dans le travail de recherche de Gudrun Rentsch sur le Parc national de Bavière (1988). Il en est ressorti à la fois la matrice conatif/cognitif/affectif, et l'idée simple d'un « cratère d'acceptance » qui verrait varier le gradient d'acceptation autour de la limite des espaces protégés, avec une acceptation maximale pour les riverains les plus proches du parc (mais hors-limite), qui en recueillent les avantages sans contrainte majeure, à une acceptation minimale au cœur du dispositif de protection, dans les territoires les plus contraints et isolés. Une idée qui, même en tenant compte des variations de situations locales, a semblé validée à la fois dans mes terrains de recherche en Allemagne et en Hongrie (2005), et que l'on retrouve dans l'expression des *télistokomes* (les « bouts du monde ») de Lionel Laslaz en Vanoise (2005).

Poursuivant la matrice des attitudes, j'en ai alors déduit par combinatoire des 3 critères quatre grands types de réponses à la contrainte environnementale des espaces naturels protégés (figure 4) : deux situations de neutralité comportementale, la « tolérance » et « l'acceptation », chacune assorties de nuances aux plans conatifs et affectifs. Puis une première réponse active à la protection par le rejet violent, où tous les critères sont négatifs : rejet en actes, appuyé sur une refus à la fois émotionnel et rationnel de la démarche écologique, que j'ai nommé la « réactance » en écho aux travaux de psychologie sociale sur ce thème (Brehm & Brehm, 1981). Enfin, la réponse opposée à la protection, active également, qui amène au militantisme en faveur de l'espace naturel protégé, et que j'ai nommé dans un article de *l'Espace géographique* (2005) « l'acceptance », en écho au concept allemand de même signification (*Akzeptanz*). Pour atténuer les catégorisations, et après plusieurs échanges avec Lionel Laslaz sur le sujet, il en est ressorti une formalisation commune sous la forme d'une « échelle d'acceptance » (2008), donc un gradient de situations, plus à même de restituer la diversité des réponses individuelles à la contrainte environnementale de la protection.

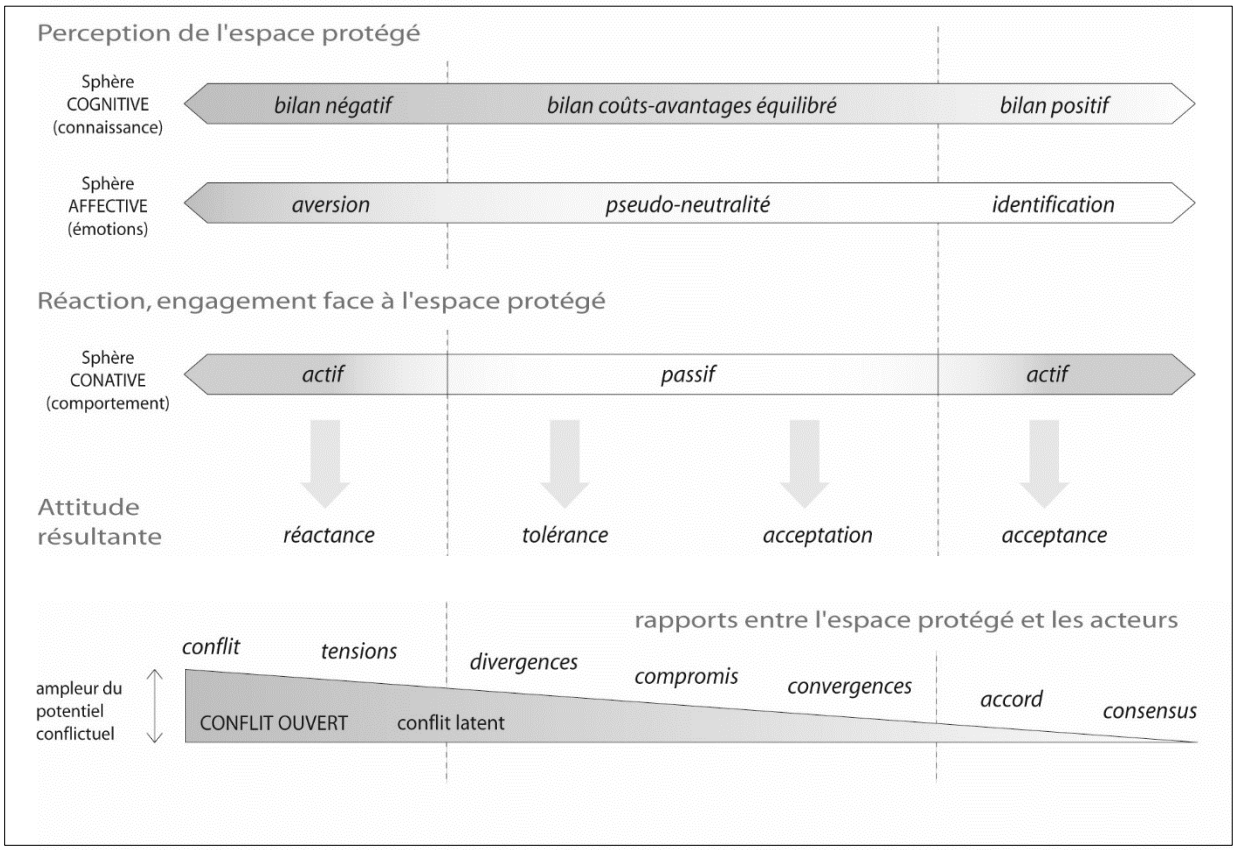

Figure 4 : la matrice des attitudes et la formalisation de l'échelle d'acceptance – conception de l'auteur (2005), puis avec Laslaz L. (2008).

Cette étude m'a ainsi permis de déplacer mon analyse dans le champ de l'acceptation sociale : comment réduire le potentiel conflictuel des projets d'aménagement, comment mieux prendre en compte le domaine des représentations symboliques de l'espace ? Ce domaine de recherche, débordant la seule question des espaces naturels protégés, a été étendu avec profit dans l'ouvrage collectif *Acceptation sociale et développement des territoires* (2015), fruit d'un séminaire doctoral international dans lequel j'ai pu confronter mon approche avec d'autres outils théoriques et d'autres

objets de questionnement. L'approche par l'échelle d'acceptance a pu donner lieu à plusieurs thèses de doctorat en matière d'acceptation sociale et de géographie de l'environnement, auxquelles j'ai eu le plaisir d'être associé (notamment Giney, 2019 et Drapier, 2019).

c. les marqueurs spatiaux de la protection

Dans le droit fil de mon intérêt pour les espaces naturels protégés, j'ai aussi cherché à approfondir le rôle que jouent les représentations culturelles collectives de la nature et des espaces ruraux dans le processus de protection. Conformément au paradigme naturaliste-sensible, il est en effet apparu que la patrimonialisation des paysages naturels a été le premier levier des politiques de protection de la nature en Europe au XIX^{e} siècle, ce dont témoignent de nombreuses histoires de l'environnement (Acot, 1988 ; Deléage, 2010). J'ai donc creusé, en Hongrie et en Allemagne, quelle pouvait être la valeur symbolique et culturelle des lieux soumis à un régime de protection. Cette clef de lecture m'a ainsi amené à développer, parallèlement aux questions d'acceptation sociale, un travail de recherche sur la genèse paysagère des imaginaires nationaux, dans une volonté d'application des théories de Benedict Anderson (1996) ou d'Anne-Marie Thiesse (2014) à mes terrains d'étude.

Parcourant le corpus pictural des tableaux romantiques de la Galerie nationale de Hongrie en 2002-2003, il m'est alors apparu que la figure de la Grande Plaine hongroise (*Alföld*), avec la végétation steppique de la *puszta*, constituait un poncif paysager particulièrement présent dans l'iconographie romantique du milieu du XIX^{e} siècle. J'en ai alors déduit, en 2008, l'importance de *l'école de l'Alföld* comme moteur de la constitution des premiers parcs nationaux. Les paysages de *pustza* se sont avérés très idéologiques, imprégnés d'orientalisme et d'une quête fantasmée des origines magyares, alors même qu'ils sont aujourd'hui relictuels dans le couvert végétal hongrois. Cette hypothèse s'est trouvée validée rétroactivement par la découverte d'autres travaux hongrois qui avaient déjà exploré la même piste (Albert, 1999). Ainsi la *puszta*, le puits à balancier et l'élevage ovin sont-ils constitutifs du cœur de l'Hortobágy, premier parc national hongrois en 1973, et même inscrit depuis 1999 à l'inventaire UNESCO des biens du patrimoine mondial.
Du côté de l'Allemagne, j'ai également exploré le rôle fondateur des forêts dans la constitution d'un imaginaire national, en particulier avec les travaux ethnographiques des frères Grimm sur les contes germaniques, les textes de Goethe et les écrivains du romantisme allemand. Si la forêt a tôt été identifiée comme figure culturelle essentielle à la pensée de la civilisation européenne (Harrison, 1992), dans le cas de l'Allemagne elle a été plus encore mobilisée dans la naissance du nationalisme à la fin du XIX^{e} siècle (Schoenichen, 1954), notamment dans les travaux du poète Eichendorff ou du folkloriste Riehl. Ce motif paysager a également trouvé une place de choix dans les tableaux de Caspar David Friedrich, tandis que des inventaires ou « livres d'arbres remarquables » se sont multipliés dans la décennie 1890. J'ai alors illustré (2008 et 2011) l'importance cruciale de la forêt dans la démarche de protection de la nature à travers l'étude du territoire d'un parc naturel régional dans la forêt de Meissner-Kaufunger, en Hesse, avec l'identification de marqueurs territoriaux représentatifs de figures imaginaires de l'univers du conte – des rochers, des grottes – lesquels transforment la forêt en espace rituel de passage vers un autre monde. L'espace protégé est alors pleinement investi d'une valeur patrimoniale, voire testimoniale ; il a une valeur culturelle essentielle en ce qu'il rend visible l'expérience de l'imaginaire. Ainsi, que l'on soit en Hongrie ou en Allemagne, le paysage protégé est bien identifié comme un élément patrimonial et culturel, à l'échelon régional ou national, et son régime de protection vise avant toute chose, dans une référence anthropocentrée, à renvoyer le visiteur à sa condition sociale ; c'est une protection « pour l'homme ».

Approfondissant un peu plus cette question, j'ai alors découvert un article fondateur d'Emile Leynaud dans *l'Espace géographique* (1985) intitulé : « Les parcs nationaux, territoire des autres ». J'ai d'ailleurs choisi d'y revenir dans le volume III du présent mémoire d'habilitation à diriger des recherches, tant cet article m'a paru à la fois simple et éclairant sur la valeur symbolique des lieux pour exprimer une relation de pouvoir. L'auteur y défend l'idée selon laquelle la création d'un espace protégé correspond également à la surimposition d'un système sémantique puissant sur un espace local. Il parle alors, dans la droite ligne de l'école structuraliste en géographie, d'un *« système de signes »* territorialisé, avec des balisages, des *« marques »* de l'institution aux limites de son territoire, des idéogrammes, des barrières, etc. Ce modèle spatial évoquait déjà, sans que je n'y prête encore attention, à l'idée très foucaldienne des hétérotopies, où l'espace est utilisé comme la matérialisation visuelle d'un dispositif de gouvernementalité pour imposer une forme de domination sociale – mais un collègue, David Goeury (2008 et 2013), a bien fait ce lien dans ses propres travaux sur les parcs nationaux au Maroc. C'est également la posture de Robert D. Sack (1983) dans son approche de la territorialité humaine.

Cette démarche conduit alors à préciser l'étude des espaces protégés à une échelle plus fine en identifiant, en leur sein, quels lieux et/ou objets précis prennent un sens symbolique pour les visiteurs, les habitants et/ou les gestionnaires, mais aussi quelles sont les rivalités potentielles entre ces représentations de l'espace – rivalités susceptibles d'alimenter, en toile de fond, les conflits d'acceptation sociale.

En d'autres termes, il s'agit de passer d'une conception zonale de « l'espace » protégé à une approche réticulaire de ce périmètre en tant que collection de « lieux » à forte valeur affective, dans toute leur épaisseur sociale et scalaire : c'est l'opposition structurante de Yi Fu Tuan (1979) entre *space* et *place*. Pour construire cette collection de « lieux », j'ai alors eu recours à un assemblage théorique original, mais qui m'a immédiatement parlé : tout d'abord l'analyse de Bernard Debarbieux (1995) sur les « figures rhétoriques » associées aux lieux, qui, à travers un processus de symbolisation, permettent à un lieu donné d'exprimer bien plus que sa seule dimension matérielle locale. L'auteur distingue les lieux attributs, les lieux génériques et les lieux de condensation[3]. Chacun d'eux a un sens distinct, local ou universel, unique ou récurrent. La création d'un parc national, ainsi, est cité comme exemple (p. 107) de l'instauration d'un « lieu générique » en ce qu'un tel périmètre de protection élève une portion de territoire donnée, locale et unique, en un symbole universel de la « nature », idée générique qui s'inscrit dans une politique globale de protection. L'échelle spatiale s'élargit donc, tout comme l'échelle temporelle, puisqu'on passe de l'immédiateté du temps des hommes à celui – bien plus vaste – de la nature, voire de la géologie.

Enfin, parce que la symbolique de la nature, dans l'économie du romantisme, renvoie aussi à la transcendance, j'ai été tenté d'ajouter au modèle de Debarbieux l'idée des hauts lieux proposée par le philosophe Mircea Eliade (1965) lorsqu'il évoque la capacité des sociétés contemporaines à créer une « hiérophanie » de l'espace, c'est-à-dire à choisir certains lieux comme témoignage du sacré. Un sacré extra-religieux, fait essentiellement de mythologies personnelles, et permettant à chaque individu un surcroît de spiritualité, de réflexion sur soi, certes. Mais une valeur sacrée tout de même, ce dont la nature est particulièrement souvent investie. Ainsi, au cœur des espaces naturels protégés, il semble également possible d'identifier des « hauts lieux » à valeur hiérophanique, c'est-à-dire des lieux qui, non seulement symbolisent l'image d'un parc national, mais plus encore sont une forme de

[3] Il fait d'ailleurs référence à d'autres typologies voisines élaborées en parallèle dans d'autres disciplines, dans l'élan du *spatial turn* des années 1990, notamment l'idée des « lieux exemplaires » d'André Micoud (1991), en sociologie, et les « lieux de mémoire » de Pierre Nora (1992), en histoire.

« pèlerinage profane » en faveur de la nature protégée, image atténuée d'une sorte de perfection esthétique et morale de notre environnement.
Ainsi du geyser du Vieux fidèle de Yellowstone, autour duquel on s'assemble en cercle, pour voir jaillir les forces du sous-sol, dans une sorte de recueillement patient et de respect des lieux (prise de distance par sécurité, mais aussi pour ne pas dégrader les lieux). Les règles d'accès aux espaces naturels protégés s'apparentent d'ailleurs bien, en ce sens, à des éléments rituels de déférence vis-à-vis d'une instance transcendantale qui dépasse les visiteurs. Il en va de même pour la Grande Casse en Vanoise, point culminant du massif, et montagne difficile d'accès, englacée : à leur manière, ces deux lieux que sont le Vieux Fidèle et la Grande Casse sont plus que des lieux attributs ; ce sont bien des hauts lieux en ce qu'ils expriment une valeur morale qui les dépasse.

Il en est ressorti finalement, en 2005, un petit schéma à valeur théorique qui tente de résumer les « systèmes sémantiques » concurrents entre l'échelle « locale » et spécifique des habitants d'un territoire rural, d'une part, et la construction symbolique nouvelle, plus « globale » et plus générique, que représente un espace naturel protégé (figure 5).

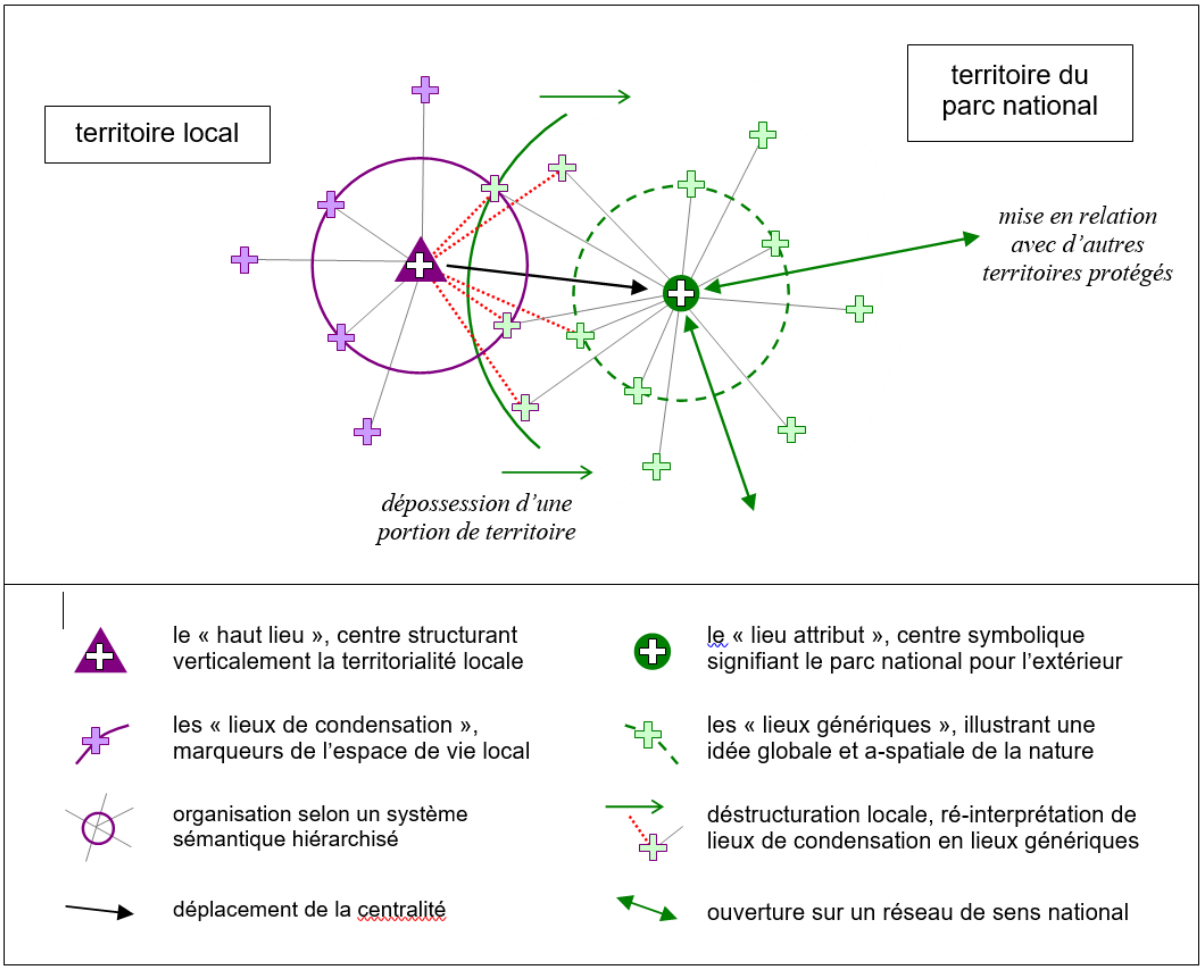

Figure 5 : la friction territoriale entre un parc national et une société locale – modèle théorique d'après les concepts de Debarbieux, conçu pour ma thèse de doctorat (2005 : 405).

Ce schéma, notamment, m'a permis de bien souligner la fixation des conflits sur certains lieux plus que d'autres : ceux qui sont investis de deux valeurs concurrentes (au moins) entre leur statut de « lieu de condensation » pour la vie rurale, d'une part, et leur statut nouveau de « lieu générique » – voire de

« haut lieu » de la protection de la nature. Le conflit est, par conséquent, surtout un conflit de représentations et de valeurs, bien plus qu'un conflit d'usage, et produit une forme de dépossession territoriale, au sens étudié par les psychologues de l'environnement (Stoll, 1999, *op. cit.*). C'est dans ces lieux à forte charge symbolique que l'on voit alors advenir des manifestations violentes d'opposition : rassemblements d'opposants, vandalisme, messages anonymes inscrits sur les lieux-clefs (barrières sur les chemins, panneaux d'information de l'espace naturel protégé, etc.) : j'en ai parlé en tant que « pierres d'achoppement » du conflit (2008). Comme la petite pierre qui fait chuter tout le marcheur, ou la goutte d'eau qui fait déborder le vase, ce n'est pas tant le lieu en soi qui est conflictuel, mais bien toutes les symboliques sociales qu'il représente.

Au total, je n'ai pas beaucoup poursuivi cette interrogation sur la sémantique territoriale dans les espaces naturels protégés au-delà de mon travail de thèse. De fait, une telle schématisation a pu quelque peu désarçonner les chercheurs non-géographes qui travaillent sur la protection de la nature, tant il leur est difficile d'accepter tout processus de réductionnisme spatial où un comportement social, une représentation collective serait associée à un territoire donné. J'en ai subi la critique en 2011 lors d'un colloque sur le parc national de Guyane : mais le schéma, comme souvent dans un effort de modélisation, n'a qu'une valeur théorique ; il ne saurait s'abstraire de l'épreuve du terrain. En l'occurrence, pour ma part, il a été appliqué au parc national allemand de Müritz à partir des enquêtes auprès des élus locaux, pour en donner une valeur plus nuancée – tous les territoires locaux ne sont pas en opposition symbolique avec le modèle de protection du parc national, loin s'en faut. Tout comme l'acceptance et son « cratère » (Rentsch, *op. cit.*), on a là un modèle valant hypothèse de travail, qui aide ensuite efficacement à penser la valeur de l'espace dans les tensions sociales.

3.2. Sur l'espace rural

Mon étude des espaces naturels protégés s'est toujours inscrite, à quelques rares exceptions près (2012, colloque sur les espaces protégés urbains), dans le cadre des études rurales. De fait, j'ai toujours considéré mon travail comme une démarche de ruraliste, tant il est inconcevable de travailler en géographie sociale de l'environnement – et surtout sur l'acceptation sociale des espaces protégés – en ignorant le contexte socio-économique environnant. Bien sûr, cela conduit alors à considérer que l'espace rural constitue un cadre territorial spécifique d'analyse, donc à être capable de le définir et d'en justifier les particularités dans toute démarche de recherche. Par-delà, il s'agit aussi d'en retirer quelques caractéristiques sociologiques fortes pour mieux justifier la relation observée entre populations rurales et espaces naturels protégés.
A l'exception peut-être de la période 2008-2012, où j'ai plus spécifiquement centré mon travail sur les espaces naturels protégés et donc peu abordé la question rurale en elle-même, j'ai donc très régulièrement entretenu le fil de mes publications sur la ruralité, d'abord sur l'Europe centrale, puis plus généralement sur l'Union européenne (période antérieure à 2010). Enfin, depuis 2016, je reviens plus spécifiquement sur des terrains français, soit à l'échelle nationale, soit sur des exemples locaux (figure 6). Fait intéressant : sans avoir spécifiquement publié d'ouvrage sur la ruralité, j'ai pourtant pu développer une petite activité d'expertise depuis 2016, traduisant ainsi l'émergence d'un questionnement public sur la condition rurale en France, sur l'accès aux services en espace peu dense, et sur la place des espaces ruraux dans le fonctionnement général du territoire. Et si la thématique environnementale a, logiquement, toujours occupé une place de choix dans mon approche de la question rurale, d'autres enjeux de recherche qui lui sont étrangers ont tout de même pu émerger.

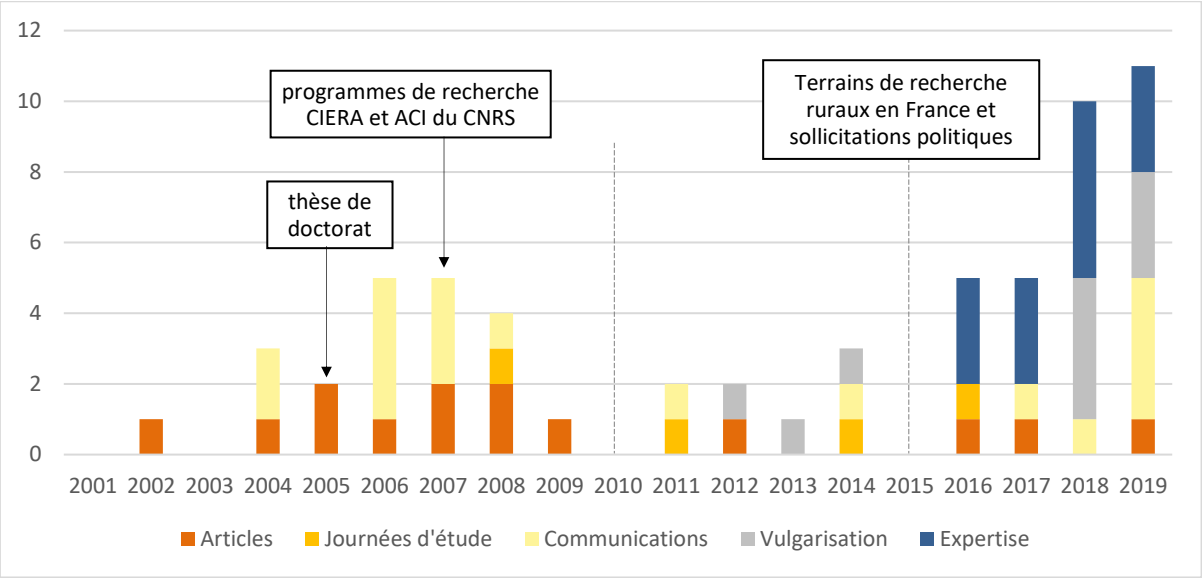

Figure 6 : production de recherche sur la thématique des espaces ruraux (hors espaces naturels protégés) [N=38] avec quelques repères sur l'activité de recherche.

a. l'emboîtement scalaire des définitions du rural

Comme pour tout chercheur entrant dans les études rurales, je me suis senti tenu de mener un travail initiatique d'inventaire des définitions qui semblent opératoires pour parler de ruralité. Je ne reviens pas ici sur le contenu même de cette analyse, à la fois parce qu'elle a été longuement détaillée en thèse (2005) et en colloque (2007), et parce qu'il s'agit d'un exercice extrêmement classique en géographie rurale, qui relève de l'éternel recommencement, tant le sujet est mouvant et empreint d'idéologie. Et il faut bien avouer qu'une telle discussion apporte souvent plus au chercheur qui la produit qu'au lecteur qui tente de la suivre, puisqu'il s'agit surtout d'accorder ses propres catégories à la réalité sociale du moment.

Précisons simplement que cet exercice a été mené de manière assez systématique à l'échelle du continent européen (35 pays, 4 pages de tableaux de synthèse, 5 échelons administratifs territoriaux), en allant rechercher, dans les sites officiels des offices statistiques nationaux, les critères de mesure et les différents échelons territoriaux permettant d'établir cette mesure. A l'époque, en 2005-2007, ce travail exhaustif était relativement inédit[4], et m'avait permis ainsi d'acquérir une vision panoptique de la manière dont une société considère la catégorie spatiale du « rural », étant entendu, avec la phrase-clef de Nicole Mathieu (1996) que : *« les définitions 'objectives' de l'espace rural (en particulier les découpages statistiques), les dénominations des types d'espaces (comme celle de 'rural profond'), les modèles des relations ville/campagne ne sont pas sans rapport avec les préférences 'idéologiques' des chercheurs qui les produisent »* (p. 12).

Partant de ce postulat, il a été ensuite assez aisé de démontrer le caractère éminemment relatif des définitions du rural, à la fois dans l'espace – en cartographiant les tendances régionales – et dans le temps, en montrant quelques évolutions nationales significatives. L'importance croissante du critère de la densité, proposé dès 1992 par l'OCDE et adopté depuis par l'Union européenne, pour être appliqué depuis peu par l'INSEE en France, via le carroyage kilométrique de l'espace national, était

[4] On en trouve cependant une esquisse dans le chapitre de Geoffrey Caruso in Perrier-Cornet (2002), à l'échelle de 5 pays européens, et dans plusieurs articles à la même époque (Houillon & Thomsin, 2000 ; Ballas et al., 2003 ; Pfuderer, 2003), sans toutefois qu'aucun n'atteigne une lecture exhaustive de la situation.

déjà soulignée (2007). Mais, plus encore, l'idée cruciale d'un « emboîtement scalaire » s'est peu à peu imposée à moi, à force de compiler les définitions et typologies les plus récentes. Le principe en est fort simple : il n'existe pas de définition absolue et dichotomique du rural et de l'urbain ; on observe plutôt une approche graduelle et relative de ces deux notions. Graduelle, dans le sens où l'on est « plus » ou « moins » rural, avec des stades intermédiaires – dont le périurbain. Relative, dans le sens où le caractère rural ou urbain s'apprécie en fonction du contexte, et notamment de la proximité d'un territoire à un pôle urbain.

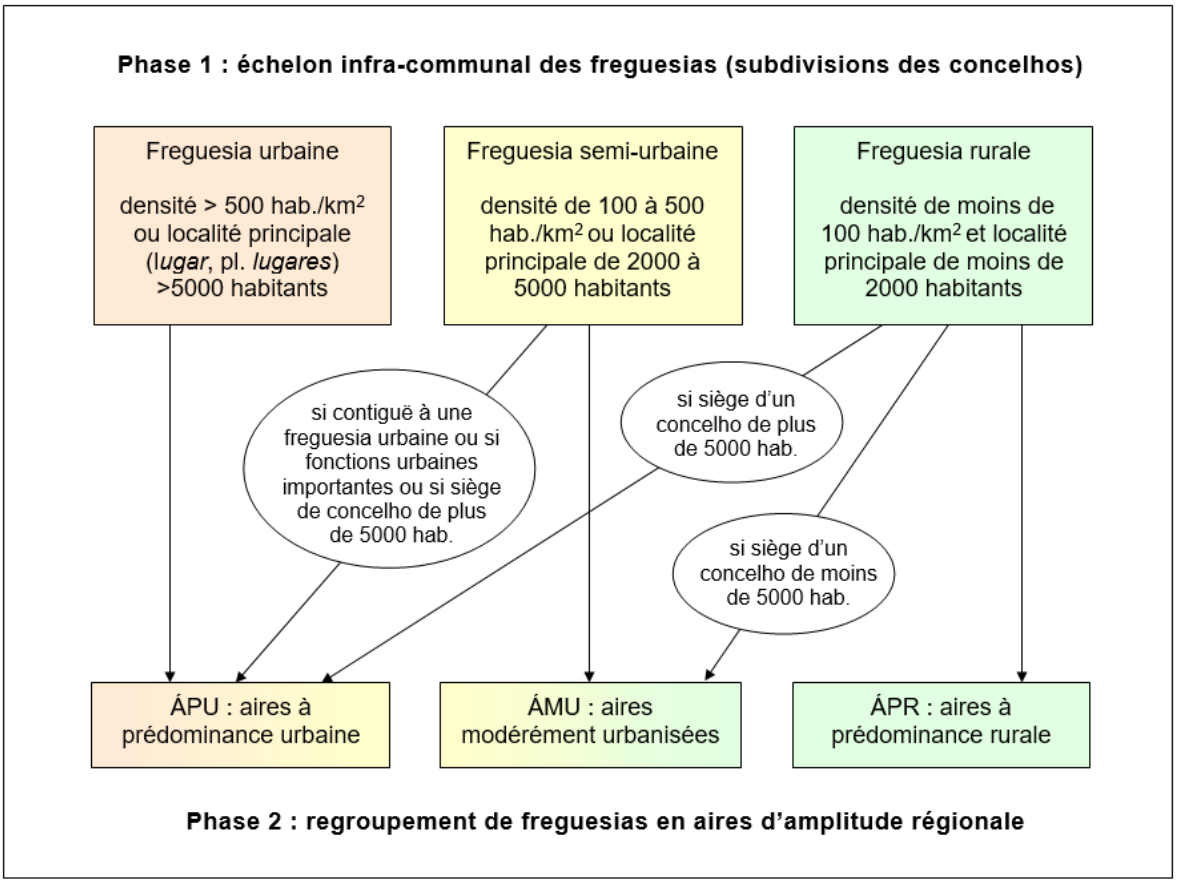

Figure 7 : un exemple d'emboîtement scalaire appliqué au Portugal – Source : conception personnelle, thèse de doctorat (2005 : 122).

Ces deux critères (gradualisme et relativité) sont validés tous deux par le principe de l'emboîtement scalaire, qui consiste à définir la ruralité en deux étapes et échelles successives (figure 7). D'abord à l'échelon local, par un seuil de densité : une maille élémentaire de l'espace (NUTS 5 ou maille de 200x200m) est ainsi qualifiée d'urbaine ou de rurale, avec toutes les populations qui la composent. Puis on envisage l'échelon supérieur (arrondissements, cantons, districts, etc.) et l'on observe un taux de population rurale en fonction des mailles urbaines ou rurales précédentes. Ceci permet d'aboutir à l'idée de régions « essentiellement » (>75% de population rurale) ou « relativement » (50-75%) rurales, pour reprendre le vocabulaire de l'OCDE, mais aussi du Portugal ou de la Hongrie, qui s'en inspirent. Ce type de dénominations permet de rappeler l'idée utile, sinon fondatrice, selon laquelle un territoire rural inclut des villes, tout comme un territoire urbain inclut des campagnes.

Le critère est parfois complété par la taille de la ville-centre présente dans l'échelon régional observé, comme en Allemagne, pays qui a, le premier, appliqué une telle définition du rural, ou au Portugal dans l'exemple figuré ci-dessus : une très grande ville-centre infléchit en effet un peu plus la définition en faveur d'un espace essentiellement urbanisé.

Cette idée élémentaire de l'emboîtement scalaire est, en réalité, tout à fait fondamentale pour comprendre la granularité fine de l'espace et les interactions réellement observées dans les territoires entre espaces ruraux et bourgs ou pôles de services. La place des petites villes y est respectée, tout comme l'importance des campagnes urbaines périurbaines (loisirs, jardinage, etc.).
Il s'agit, à dire vrai, de la définition qui était proposée par l'INSEE dans son « regretté » (Dumont, 2012 ; Guieysse & Rebour, 2013) *Zonage en aires urbaines et en pôles d'emploi de l'espace rural* (ZAUER), lorsque l'Institut définissait à la fois un « espace à dominante urbaine » et un « espace à dominante rurale », ce dernier comprenant en particulier des « pôles ruraux », urbains par nature, mais ruraux par leur fonction de desserte micro-régionale.
L'étude des définitions du rural, mise de côté dans mes recherches pendant plusieurs années, a repris toute son acuité après le changement de méthodologie de l'INSEE (2011) et les premiers questionnements sur la justice spatiale en milieu rural, notamment lorsqu'il a été question de mesurer l'hyper-ruralité et les périphéries rurales (2015), puis de les envisager en tant que marges (2017). Les imperfections des outils statistiques actuels ont alors fait l'objet d'un travail critique qui a eu un certain écho politique de la part des associations de maires ruraux en France. Ceci m'a également valu plusieurs interventions publiques auprès d'institutions régionales ou nationales (Sénat, Assemblée nationale, CESE, CNIS) pour une évaluation diagnostique de l'existant (2019).

b. Le localisme et le paternalisme rural

Lors de mon travail doctoral en Hongrie et en Allemagne orientale, entre 2002 et 2005, j'avais pu entrer dans le détail de l'organisation des politiques communales et analyser, par une enquête exhaustive des élus ruraux de mes deux zones d'étude, la manière dont se construisaient les choix de gestion de l'espace rural. La confrontation du discours des élus avec le contexte territorial des campagnes (évolution démographique, densités, types d'activités économiques, accessibilité) mais aussi avec les règles budgétaires en vigueur (régime des dotations, subventions, profil des dépenses locales) m'avait permis de comprendre certaines attitudes face au changement post-socialiste. Plus généralement, il en était ressorti plusieurs profils d'acteurs qui faisaient écho aux trajectoires personnelles des élus ruraux, et à leur stratégie de pouvoir vis-à-vis de leurs administrés.

J'avais tout d'abord tenu à montrer, par opposition au discours officiel sur le profond renouvellement des élites politiques lors de la Chute du Mur de 1989 (Baldersheim et al., 2004), la relative stabilité des élus des petites communes rurales en Europe centrale malgré la rupture systémique. Il s'agissait non seulement d'élus qui sont restés en poste, mais aussi d'anciens présidents et d'ingénieurs agronomes d'exploitations collectives du socialisme, et/ou d'anciens membres du parti communiste. Ces « héritiers » ou « promus » par la rupture systémique représentaient ainsi entre 45 et 60% du personnel politique rural étudié (sur un total de près de 600 élus locaux) et prédominaient largement dans les petites communes de moins de 3000 habitants (à 80% en Hongrie). Ce fait curieux, qui semblait solder les héritages politiques pourtant contestés du régime socialiste d'Europe centrale, était alors explicable par le profond déficit en ingénierie territoriale et en compétences politiques de campagnes en crise (déclin démographique, chômage agricole marqué, baisse des soutiens publics du fait de la récession transformationnelle des économies post-socialistes). Certains – les ingénieurs et chefs de coopératives – étaient également en partie considérés comme des critiques modérés du régime. D'autres ont bénéficié d'un retour en grâce après les premières désillusions de la sortie du

socialisme. Dans tous les cas, leurs compétences et leur position symbolique leur a permis de bénéficier d'une prime au sortant dans la reconduction de leurs responsabilités politiques locales, et la structuration sociale des campagnes est ainsi restée remarquablement stable.

Restait cependant à expliquer la manière dont ces élus parvenaient à légitimer leur position sur la scène rurale, et quels choix de gestion de l'espace rural en ressortaient.
Les deux leviers conceptuels alors mobilisés ont été le « localisme » et le « paternalisme ». Le localisme consiste, classiquement, à flatter ostensiblement l'identité locale, voire à favoriser les habitants dans les choix d'investissement municipaux, ce qui permet alors renforcer le pouvoir de l'élu par l'adhésion des électeurs à une représentation aisément partagée, capable de transcender toutes les difficultés locales. Mais il s'agit aussi, dans une acception plus positive, d'un mouvement de retour à la démocratie locale, voire d'une forme d'autogestion des campagnes – un discours très en vogue face aux excès centralisateurs du système socialiste avant 1989, et qui joue plus fondamentalement de l'opposition entre le local et le central, voire entre le rural et l'urbain. Cette défense du localisme a été d'ailleurs un moteur puissant des réformes post-socialistes en faveur du rétablissement de l'autonomie communale (Illner, in Baldesheim, *op. cit.*). Plus encore, l'entrée localiste a connu un fort regain de faveur après 1990 avec la mise en place des programmes de développement rural européen (Kovách, in Halfacree et al., 2002), et permis la reconstruction, dans les campagnes d'Europe centrale, d'un petit patrimoine rural, de traditions agricoles et folkloriques voire d'un tourisme vert favorable au local : par le localisme, *« le monde rural post-socialiste semble tendre vers un état de modernité réflexive dans lequel la construction d'une image, les stratégies discursives et le pouvoir de l'intellectualisme ont beaucoup plus d'importance »* (Kovách, *op. cit.* : 113).
En jouant sur ce double registre – favoriser le local et défendre la démocratie de proximité – pour mieux asseoir leur légitimité locale, les élus ruraux des campagnes d'Europe centrale post-socialiste ont cependant favorisé, selon mes conclusions de l'époque, une forme de repli rural dans un rejet de l'échelon national et le refus de formes de coopération élargies. Certains maires, dans l'amertume d'une transition inégalement partagée, ont même agité la théorie du *« capitalisme de copains »* (Mink & Szürek, 1998) qui aurait agi en leur défaveur, négligeant le rôle du capital social dans la recomposition du jeu des acteurs politiques locaux. La rupture s'est alors creusée entre les grandes municipalités, plus intégrées aux réseaux de développement régional et aux investissements publics, et les petites communes rurales, maintenues par leurs élus dans par une posture volontairement défensive.
Le constat du localisme était d'ailleurs plus fréquent en Hongrie qu'en Allemagne, dans la mesure où l'intégration rapide de l'ex-RDA à l'Allemagne réunifiée a permis un grand nombre d'investissements locaux qui ont été mieux reconnus à l'échelon local, avec un plus grand accompagnement administratif de la gestion locale. En Hongrie, le localisme s'est plutôt accompagné de formes de rejet de l'autre, vis-à-vis des chômeurs ou des populations Rom en particulier (Táll, 1999). Ce conservatisme politique local était, ainsi, déjà très sensible dans les années 2000 ; il semble avoir servi de base aux formes de repli politique que l'on peut observer dans ce pays à l'échelon national aujourd'hui.
Le second concept explicatif était ensuite le « paternalisme rural » : ce concept, tiré des travaux du sociologue allemand Luz Laschewski (Laschewski & Siebert, 2001 ; Laschewski, 1998 ; Laschewski & Neu, 2004), et découle de l'analyse du paternalisme industriel du XIX^{e} siècle en Europe. Par extension, le paternalisme rural désigne, selon la définition adoptée dans ma thèse de doctorat (2005), *« un système local dans lequel il existe d'une part (a) une concentration autoritaire du pouvoir aux mains de quelques individus, (b) en situation de monopole économique sur une portion de territoire donnée, et d'autre part (c) une groupe important d'autres individus qui sont subordonnés aux premiers par une*

relation hiérarchique de travail, mais aussi (d) par un contenu idéologique qui va légitimer et étendre cette subordination à la sphère privée de leur existence : logement, loisirs, santé, etc. ». L'idée centrale est alors celle d'une forme d'interdépendance idéologique dans laquelle l'élu rural, charismatique et influent dans tous les réseaux locaux, couvre tous les pans de la vie rurale par l'intervention publique municipale, tandis que ses administrés le reconduisent largement à chaque scrutin, marquant ainsi leur fidélité au monopole du pouvoir local.

Cette théorie a été utile pour montrer que les entreprises agricoles collectivisées étaient, à l'époque du socialisme, des institutions profondément paternalistes, à la fois en situation de monopole et de couverture totale de la vie rurale, et, à la fois, légitimées dans ce rôle par une adhésion sociale contrainte au système politique d'État.
Mais l'idée du paternalisme a été plus utile encore pour démontrer qu'à la chute du régime socialiste en Europe centrale, et avec l'effondrement du système d'État et de tous les services qu'il prodiguait dans l'espace rural, la commune est alors devenue la nouvelle entité héritière du système paternaliste. C'était à l'élu rural de retrouver cette structuration totale disparue de l'espace local, et d'assumer une posture protectrice et dirigiste à la fois. Les sociétés rurales ont alors recherché cette figure tutélaire de l'élu rural capable d'une gestion « en bon père de famille », protectrice, faiblement dépensière en situation de crise, et souvent nostalgique de l'État fort comme de la vie d'autrefois. La précarité de la politique locale est alors entretenue par une forte réticence à contracter des emprunts, à prélever des impôts locaux – mais en réclamant, à l'inverse, une très forte intervention de l'État. Les taux de dépendance de ces petites communes rurales envers les dotations centrales dépassent alors 70 voire 80% du budget. Des taux de réélection supérieurs à 85% des votants, et l'absence d'opposition politique locale sont alors des traits caractéristiques des plus petites communes rurales.

Bien sûr, le lien entre petites communes rurales et profil « localiste » et/ou « paternaliste » ne saurait être systématique. Les analyses de terrain ont aussi montré les effets de réseaux politiques, les particularismes des personnes, etc. pour faire émerger également des élus « stratèges », capables de bien s'insérer dans les programmes de financement régionaux, au contact avec les échelons supérieurs du pouvoir et qui ont bien intégré les exigences d'un système politique plus libéral.
Cependant ces concepts m'ont permis d'aboutir, par un jeu de différenciations, à une typologie des élus ruraux (figure 8) qui m'a semblé très éclairante sur les effets de *« dépendance du sentier »* (Stark & Bruszt, 1998) en matière d'action territoriale et de vie politique rurale. L'action politique rurale est alors la résultante d'un positionnement stratégique à l'articulation entre de nombreuses contraintes locales – cadre socio-économique, finances locales – et une action individuelle de l'élu local pour faire bouger le cadre en question dans un sens qui soit favorable au territoire, mais aussi à sa propre légitimation politique. Ce jeu d'adaptation est alors fortement dépendant d'un certain nombre d'inerties structurelles, dont l'héritage socialiste n'est ici qu'une modalité particulière, mais qui permettent aux élus de mieux asseoir leur position de pouvoir local en maintenant autat que possible l'existant tout en l'adaptant, à la marge, à leur intérêt.

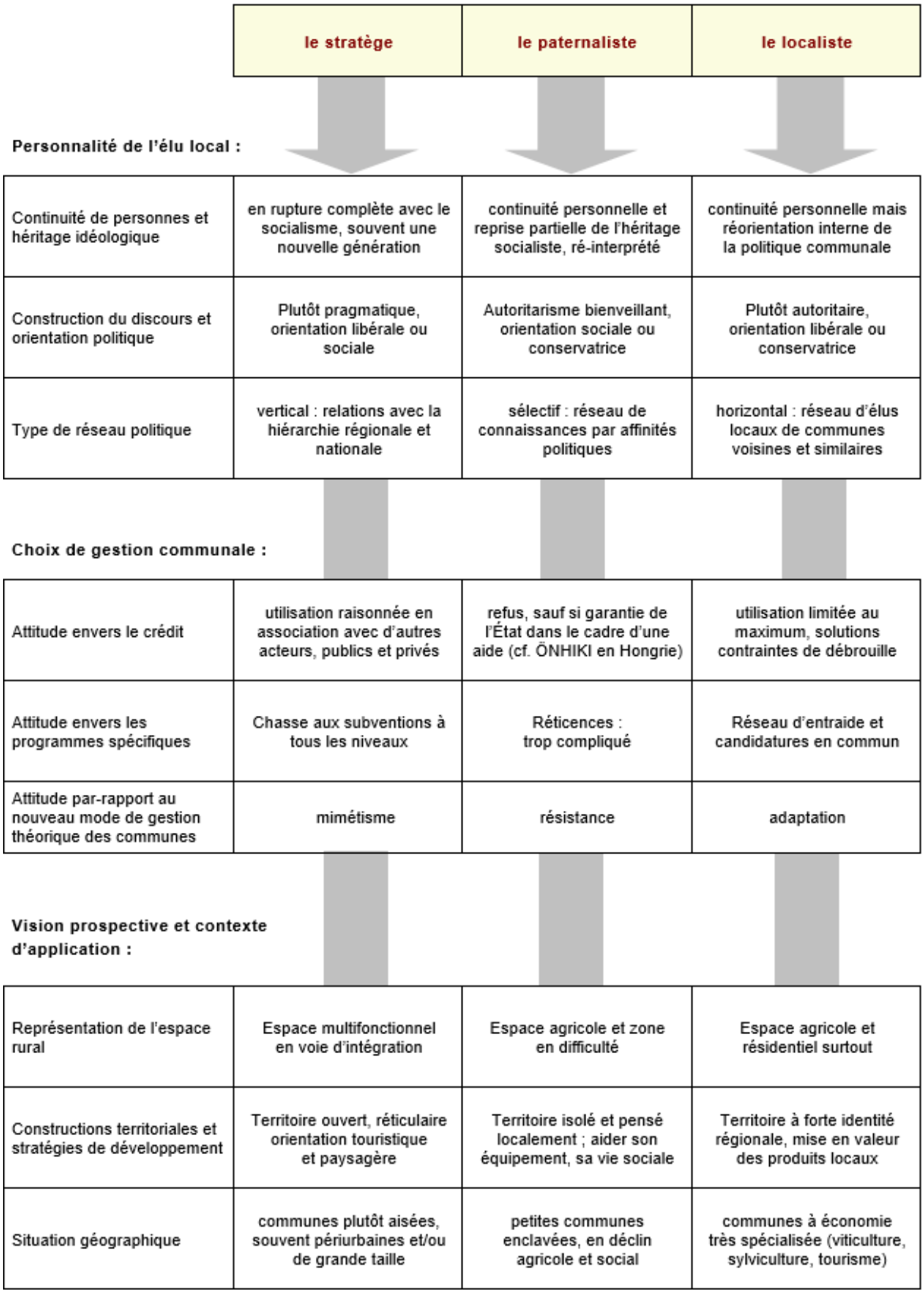

	le stratège	le paternaliste	le localiste
Personnalité de l'élu local :			
Continuité de personnes et héritage idéologique	en rupture complète avec le socialisme, souvent une nouvelle génération	continuité personnelle et reprise partielle de l'héritage socialiste, ré-interprété	continuité personnelle mais réorientation interne de la politique communale
Construction du discours et orientation politique	Plutôt pragmatique, orientation libérale ou sociale	Autoritarisme bienveillant, orientation sociale ou conservatrice	Plutôt autoritaire, orientation libérale ou conservatrice
Type de réseau politique	vertical : relations avec la hiérarchie régionale et nationale	sélectif : réseau de connaissances par affinités politiques	horizontal : réseau d'élus locaux de communes voisines et similaires
Choix de gestion communale :			
Attitude envers le crédit	utilisation raisonnée en association avec d'autres acteurs, publics et privés	refus, sauf si garantie de l'État dans le cadre d'une aide (cf. ÖNHIKI en Hongrie)	utilisation limitée au maximum, solutions contraintes de débrouille
Attitude envers les programmes spécifiques	Chasse aux subventions à tous les niveaux	Réticences : trop compliqué	Réseau d'entraide et candidatures en commun
Attitude par-rapport au nouveau mode de gestion théorique des communes	mimétisme	résistance	adaptation
Vision prospective et contexte d'application :			
Représentation de l'espace rural	Espace multifonctionnel en voie d'intégration	Espace agricole et zone en difficulté	Espace agricole et résidentiel surtout
Constructions territoriales et stratégies de développement	Territoire ouvert, réticulaire orientation touristique et paysagère	Territoire isolé et pensé localement ; aider son équipement, sa vie sociale	Territoire à forte identité régionale, mise en valeur des produits locaux
Situation géographique	communes plutôt aisées, souvent périurbaines et/ou de grande taille	petites communes enclavées, en déclin agricole et social	communes à économie très spécialisée (viticulture, sylviculture, tourisme)

Figure 8 : les profils théoriques d'élus ruraux en contexte de rupture systémique – Conception de l'auteur appliquée à l'Europe centrale post-socialiste / extrait de thèse (2005, p. 325).

Je n'ai pas vraiment poursuivi l'étude de ces figures de l'action locale en milieu rural, hormis un article en revue internationale sur le sujet (2006), tant les concepts mobilisés étaient étroitement associés à l'étude des élus ruraux d'Europe centrale. Cependant, avec le recul, les motifs du localisme et du paternalisme font largement sens dans bien d'autres contextes ruraux.
La réaction localiste est, encore aujourd'hui, à questionner lorsqu'on envisage à quel point le processus de mondialisation et la rétraction de l'action publique en milieu rural peuvent être vécus comme un moment de rupture systémique. Le paternalisme reste aussi intrinsèquement lié à une certaine représentation protectrice de la campagne qui met stratégiquement en avant son cadre lénifiant et ses relations sociales fortement idéalisées par les néo-résidents. Les deux concepts ont donc vocation, au besoin, à être réactivés dans l'analyse de toute forme de transition ou de bifurcation territoriale, en tant que réponses politiques possibles – mais pas systématiques – à tout changement brusque des modalités d'organisation locale de la part d'élus ruraux sur la défensive.

3.3. Sur les inégalités territoriales

La principale inflexion dans ma trajectoire de recherche est cependant survenue à partir de 2013-2014 (figure 9). J'avais en effet eu, jusqu'alors, quelques occasions ponctuelles d'interroger, par-delà mes objets de recherche sur les espaces naturels protégés et la ruralité, les conditions politiques et sociales de gestion des inégalités dans les territoires. J'avais en particulier pu étudier l'action des fonds européens dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union, ainsi que le cas spécifique du programme de développement rural LEADER+ dans le cadre du projet de recherche ACI sur la recomposition des espaces ruraux post-socialistes en Europe centrale (2003-2006). J'avais également eu à présenter le cas spécifique de la mise en œuvre des politiques européennes de cohésion en France durant mes séjours de recherche en Allemagne. J'avais également étudié les modalités de soutien aux finances locales en Europe centrale, comme on a pu le voir dans la section précédente, tout en étant sensibilisé aux travaux d'Emmanuelle Bonerandi-Richard sur la pauvreté en Europe, à l'occasion de son programme de recherche auquel j'ai été ponctuellement associé.
Ces premiers moments d'étude des formes d'inégalité entre territoires ont alors peu à peu fait écho aux conditions sociales dans lesquels s'incrivaient les conflits environnementaux autour des espaces naturels protégés. En effet, ces conflits peuvent également être envisagés, fondamentalement, comme la résultante d'asymétries de pouvoir et de jeux inégaux entre capitaux sociaux des acteurs en présence. Plus encore, la notion même de « ruralité », sur laquelle je faisais porter mes analyses, peut implicitement renvoyer à une conception hiérarchisante de l'espace, opposant le « plein » au « vide », le « fort » au « faible ». En somme, travailler sur la ruralité, c'est par nature interroger des processus de mise à distance et d'entretien d'une forme d'inégalité socio-spatiale.

Si l'on souhaite aller au bout de l'explication des processus conflictuels autour des objets de protection de la nature et des politiques publiques sur le rural, cela implique, dès lors, de s'interroger sur les conditions de production de ces inégalités, voire – comme le propose ensuite le troisième volume de ce mémoire – sur les potentielles injustices spatiales qui en résultent.

Cette prise de conscience a donc suscité de ma part une volonté d'élargir mes thématiques initiales de recherche afin de mobiliser bien plus, dans mes travaux, les notions associées aux inégalités spatiales. Deux opportunités m'ont permis de le faire : un colloque et un travail commun avec les collègues de l'Université de Limoges (Frédéric Richard et Sylvain Guyot, du Laboratoire *Géolab*), entamé en 2015

autour des notions de gentrification rurale et de capital environnemental, d'une part ; et les programmes des concours d'enseignement du secondaire, d'autre part, lorsque la thématique de la « France des marges » a été mise à l'étude en 2016. J'avais alors contacté les éditions Armand Colin pour proposer une contribution de manuel sous la forme d'un chapitre consacré à la ruralité, envisagée comme une forme de « marge » – et j'ai eu finalement l'ensemble d'un ouvrage de la collection « U » à rédiger sur la question (2017).
Ce travail d'une année, lourd en synthèse bibliographique et en écriture, a été l'occasion d'amplifier bien plus ma réflexion sur les inégalités territoriales au-delà du seul cas de la ruralité par une synthèse relativement inédite des travaux géographiques sur la question des « marges ». Cette thématique a ensuite été – bien involontairement de ma part – amplifiée par le mouvement social de 2018-2019 des « Gilets jaunes », lequel a donné un écho médiatique et politique totalement inattendu à mes analyses sur la France des marges et les périphéries rurales.

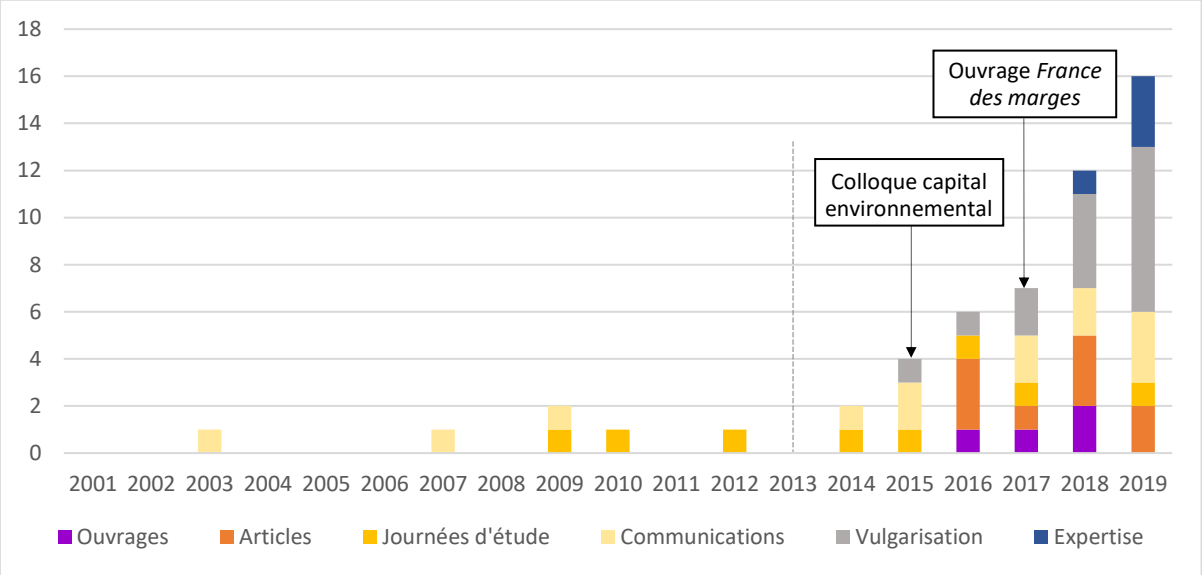

Figure 9 : production de recherche sur la thématique des inégalités territoriales (hors entrée spécifiquement rurale) [N=36] avec quelques repères sur l'activité de recherche.

Cette dernière période de recherche m'a permis de travailler plusieurs notions et concepts dont je ne suis pas spécifiquement l'initiateur, mais à l'élaboration desquels j'ai souhaité contribuer par la discussion critique.

a. la gentrification rurale

Je ne reviendrai pas ici en détail sur le concept de gentrification rurale, à la fois parce qu'il est largement détaillé dans mes articles sur le sujet, et parce que j'y reviens également dans le troisième volume de cette habilitation à diriger des recherches [chapitre 6, §118 et sq.]. Il me paraît plus intéressant, dans ces conditions, de discuter l'intérêt du travail sur ce concept, son émergence récente en géographie rurale ainsi que les débats que cela entraîne et comment j'ai envisagé mon positionnement par-rapport à ce terme.
La gentrification, en soi, est un concept qui fascine depuis un demi-siècle la recherche géographique. En effet, malgré son origine sociologique (Glass, 1964), il permet d'appréhender un processus de

transformation de l'espace urbain et de voir en temps réel la ville en cours de régénération : nouveaux bâtiments, rénovation des espaces publics, patrimonialisation. On appréhende également un moment agonistique de la production de l'espace, ce qui s'avère très pratique pour identifier le jeu des acteurs en présence. Concept fascinant, ainsi, que l'on voit vivre dans le territoire et qui est particulièrement facile à appréhender – même s'il est plus difficile à interpréter ensuite.
Dès lors, la transposition aux espaces ruraux s'est avérée séduisante : pouvait-on observer, de façon similaire, des processus d'enrichissement, voire de succession de classes sociales dans les campagnes sous l'effet de l'arrivée de néo-résidents plus aisés ? La tentation était d'autant plus grande que cela permettait de rénover la recherche sur les campagnes en déconstruisant l'amalgame entre ruralité et pauvreté, et en dévoilant la présence de ségrégations socio-spatiales fortes également dans les campagnes. Les chercheurs ont ainsi pu poser une hypothèse de travail forte : tout comme l'urbain, les territoires ruraux sont le reflet de la diversité sociale contemporaine ; ils font aussi l'objet de processus d'appropriation, de sélection sociale et de relégation, processus dont il s'agit alors de montrer les manifestations particulières aux campagnes.

Cependant, le fait de transposer un concept d'un champ vers un autre implique également d'en assumer l'héritage polémique. En effet, la gentrification a fait l'objet d'un fort débat entre deux grands courants de recherche, qui ont été largement documentés (Hamnett, 1984) et que l'on ne fait que résumer ici, par anticipation du troisième volume de ce travail.
L'un, plus libéral, voit ce processus comme la résultante spontanée de l'évolution post-industrielle des villes et d'une demande croissante en faveur d'espaces urbains tertiaires, de qualité et patrimonialisés. C'est l'abandon des quartiers ouvriers par l'activité industrielle qui ouvre de nouvelles possibilités d'aménagement urbain, dans un cycle productif marqué par le déclin historique des classes laborieuses à la fin du XX^{e} siècle et l'affirmation progressive d'une « classe créative » dans l'espace urbain (Ley, 1986 ; Rose, 1986).
Un autre courant, beaucoup plus critique, s'est alors élevé contre une telle conception de la gentrification (Smith, 1979). En effet, considérer la gentrification comme un processus spontané et historiquement naturel, c'est négliger complètement le caractère conflictuel de la production de l'espace, comme le rappelaient pourtant les travaux de Lefebvre (1974). Le remplacement des classes ouvrières modestes par des classes sociales plus aisées n'est pas du tout spontané, mais relève d'une approche spéculative de l'espace où c'est l'offre qui évolue sous la pression des propriétaires fonciers : les quartiers populaires centraux, du fait même de la hausse de la pression foncière et de la croissance des prix, avec l'étalement urbain, gagnent en valeur immobilière. Arrive alors un stade où l'écart de prix entre la rente locative et la plus-value immobilière à la revente devient décisive, et pousse les propriétaires à la vente à la découpe de leurs lots – produisant alors à la fois l'éviction des locataires les moins fortunés, et la rénovation des acquisitions par les nouveaux propriétaires fortunés. Ce processus de *rent gap* (Smith, 1987) est même, bien souvent, accompagné et renforcé par l'action des acteurs publics dans leur volonté de rénover les espaces urbains les plus vétustes et de promouvoir une image plus qualitative de leur ville.

En découvrant les travaux consacrés à la gentrification rurale, j'ai alors été frappé par le fait qu'on retrouvait, en quelque sorte, les deux versants de cette opposition dans les travaux des chercheurs – à ceci près que le courant libéral semble avoir pris le dessus (Tommasi et al., 2016 ; Slater, 2006). Les hésitations conceptuelles de Martin Phillips, principal chercheur sur le sujet, n'ont pas aidé : cet auteur, pourtant critique et introduisant l'idée d'une « colonisation de classe » dans ses travaux précoces (1993), ne sait pas aujourd'hui si la gentrification est distincte du processus global de

« renaissance rurale » et d'essor qualitatif des modes de vie ruraux, comme si la dimension critique du concept avait été évacuée de son propos avec le temps[5]. J'ai aussi noté la faible entrée critique des travaux des ruralistes français et québecois sur le sujet. Hormis peut-être les travaux initiaux de Frédéric Richard (2010) et du sociologue Marc Perrenoud (2008), l'approche est surtout esthétisante et traite finalement surtout de la « renaissance rurale » des campagnes (rénovation du bâti, renouveau de la vie sociale), avec bien peu de traces de processus conflictuels, voire d'une éviction sociale.
Sans doute le caractère trop idéalisé des campagnes, d'où on peine à faire émerger les signaux faibles de la ségrégation socio-spatiale, joue-t-il en faveur de cette occultation ? D'aucuns supposent d'ailleurs que le rural, compte-tenu de ses basses densités, présente une simple succession intra-classe entre plusieurs formes de bourgeoisie (Cloke &Thrift, 1987), sans sélectivité accrue pour l'occupation de l'espace – or la maîtrise foncière s'avère sélective même en contexte de basse densité, les terrains les plus intéressants étant finalement rares et convoités par plusieurs usages concurrents.

Dès lors, mon intervention sur ce sujet (2016, 2020) a consisté à défendre la valeur critique de la notion en la distinguant absolument de la « renaissance rurale », dont elle serait un *sous-ensemble*. La gentrification serait ainsi à comprendre comme un stade particulier de renaissance rurale dans lequel les processus de migration résidentielle en faveur du rural conduisent *effectivement* à la production de mécanismes ségrégatifs envers les populations les moins aisées. Certes, les formes que prennent alors la ségrégation ne sont pas les mêmes qu'en milieu urbain, en particulier du fait de l'absence d'un marché locatif vraiment significatif. Pas de *rent gap*, mais plutôt une appréciation des valeurs foncières qui conduit à une sélectivité sociale entre néo-résidents, pour ce qui est des villages les plus gentrifiés, en dissuadant les plus modestes de s'implanter. Les prix de foncier peuvent en outre se doubler de réglementations en urbanisme particulièrement strictes et dissuasives, similaires au processus de clubbisation étudié par Eric Charmes (2011) en contexte périurbain.

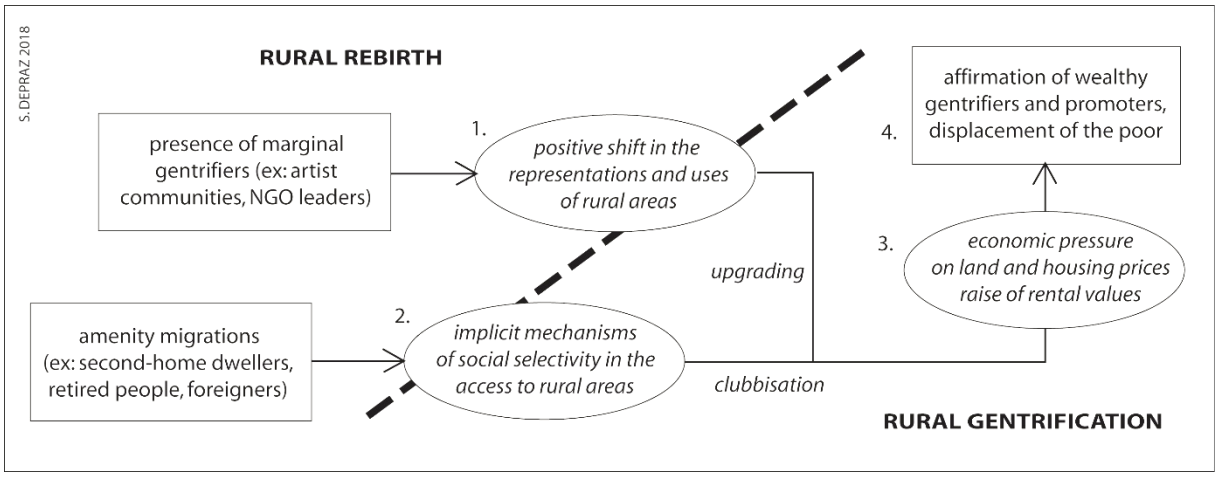

Figure 10 : de la renaissance rurale à la gentrification, un processus de sélection sociale par évitement – conception de l'auteur (2018) – article en version intégrale dans le vol. 2 de ce travail.

Je parle donc d'une sélection sociale *par évitement*, plus que par éviction. Les phénomènes les plus visibles de la renaissance rurale (rénovation du bâti, modification de l'offre commerciale et des

[5] Il faut aussi noter que le contexte anglais n'a pas été marqué de la même manière que la France par l'exode rural, les campagnes y restant relativement denses ; en outre, la notion de « périurbanisation » n'y existe pas non plus, ce qui complique l'analyse en ne permettant pas de bien distinguer différents types de contextes ruraux.

dynamiques sociales du rural) sont alors des signes possibles – mais pas certains – d'une gentrification rurale qui ne serait avérée que par une étude approfondie des valeurs foncières et des règlementations locales de l'urbanisme, comme j'ai tenté de le faire sur un terrain en Haute-Loire (2015).

Il en est ressorti une schématisation personnelle du processus de gentrification rurale (figure 10) où j'ai tenté d'articuler entre eux plusieurs étapes du processus de gentrification. Si la renaissance rurale produit un glissement positif dans les représentations du rural (étape 1, « positive shift »), et si les migrations d'agrément (« amenity migrations », cadre en bas à droite) contribuent à la rénovation des bâtiments (étape 2), la gentrification n'advient qu'ensuite, lorsque l'amélioration de l'offre économique locale (« upgrading ») et les mécanismes d'entre-soi (clubbisation) aboutissent à une réelle pression économique et ont un effet globalement dissuasif sur les ménages les plus modestes (étapes 3 et 4).

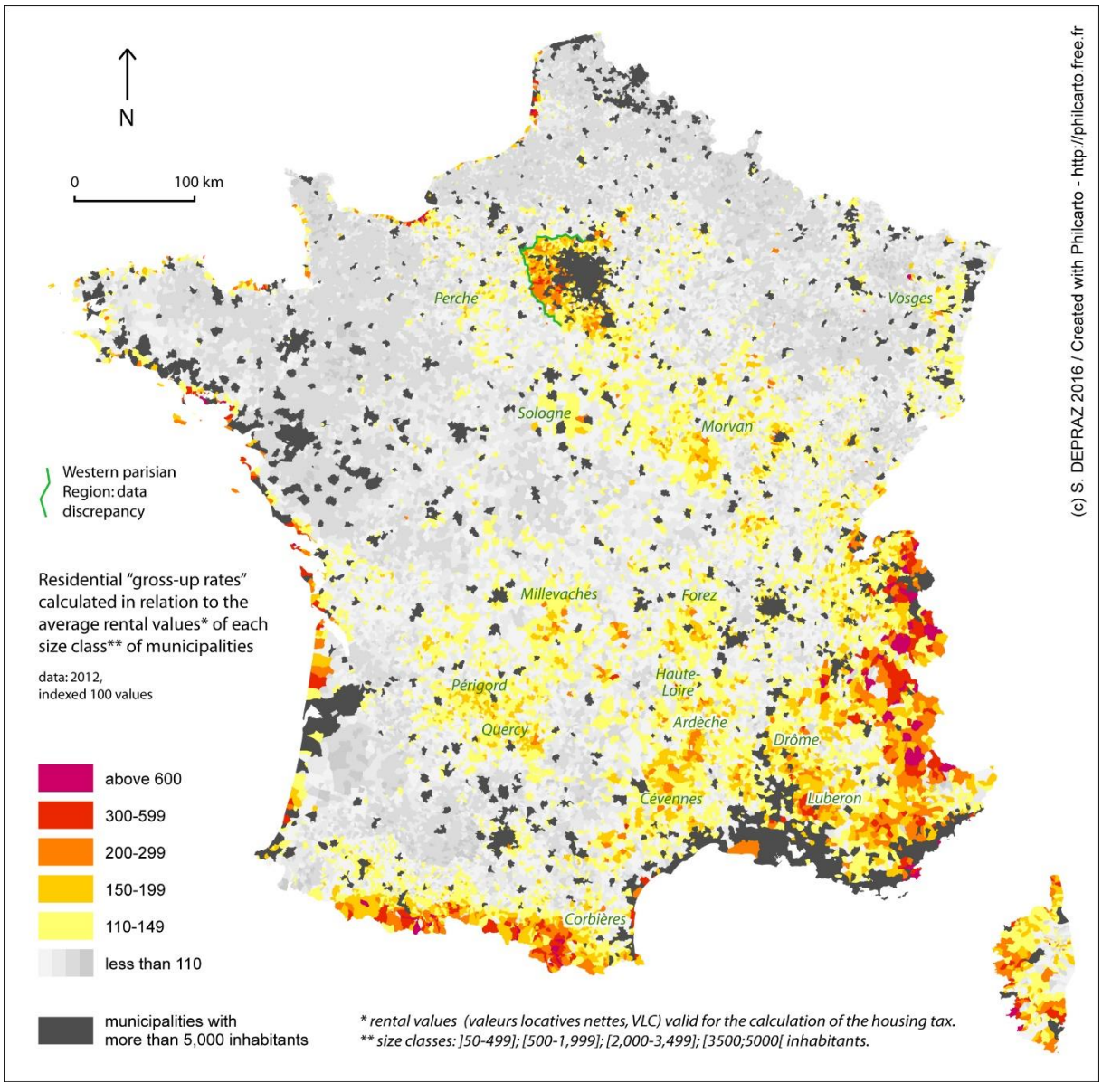

Carte 1 : identification des surcotes des valeurs locatives cadastrales dans les communes françaises en 2012 – calcul obtenu par comparaison à la moyenne des valeurs des communes de même taille. *Une telle analyse des valeurs du foncier est ici considérée comme un préalable nécessaire à l'identification de tout processus de gentrification rurale éventuel, en tant qu'il s'agit d'un critère de base de sélection sociale. Conception de l'auteur, 2016.*

Cette situation effective de gentrification, au sens critique du terme, est alors à réserver à un nombre réduit d'enclaves de gentrification rurale, que l'on a identifié surtout dans les sites où les valeurs locatives sont au moins deux fois supérieures à la moyenne des villages de même taille (carte 1) et où l'on pourrait ensuite, par enquête complémentaire de terrain, vérifier l'existence de réels verrous réglementaires et politiques dans l'accès local au foncier et au logement.

Je n'ai pas eu l'occasion de poursuivre encore plus avant ce nouveau champ de recherche ; en outre, je n'ai pas pu assister à tous les travaux récents sur la gentrification rurale, notamment à Limoges (colloque de 2018), ce qui fait que ce sujet n'est pas mis au premier plan de mes recherches. Cependant, les publications sont en cours (2020) et j'aimerais pouvoir encore retraiter l'évolution des valeurs foncières dans le temps, les bases de données fiscales m'ayant servi de ressource ayant été complétées depuis ma première recherche sur le sujet. Cela devrait permettre de conforter l'utilisation de ces bases de données en Open Data pour la recherche en géographie rurale.

b. l'hyper-ruralité

La notion d'hyper-ruralité a émergé dans le champ de la géographie rurale suite au rapport du même nom du sénateur de la Lozère, Alain Bertrand (2014). Elle a également été popularisée, dans un tout autre registre, par le roman *Sur les chemins noirs* de Sylvain Tesson (éditions Gallimard, 2016), dont l'introduction venait prendre le contrepoint de la position défendue par le rapport Bertrand. L'écrivain avait en effet été choqué par la volonté de modernisation et de rattrapage des campagnes qui semblait émaner du rapport, alors même que son roman venait défendre le caractère authentique de ces territoires encore à l'écart des tourments de la mondialisation et de l'urbanisation effrénée du monde. Il voyait déjà poindre les ronds-points, les zones commerciales et les antennes-relais dans le paysage, lui qui recherchait surtout la tranquillité et l'écart au monde dans ces confins ruraux.
D'une manière générale, et avant même d'envisager le débat entre les deux écrits, l'apparition d'un nouveau terme pour désigner les espaces ruraux les plus éloignés des pôles urbains a témoigné du fait que l'on manquait, au plan statistique, d'un indicateur opératoire pour qualifier les différents types de ruralité, le zonage en aires urbaines ayant atteint ses limites conceptuelles et idéologiques depuis 2010, comme on l'évoquera dans le volume 3 de ce travail d'habilitation à diriger des recherches [cf. chapitre 4, §82]. La notion d'hyper-ruralité est donc d'abord venue contrer les appellations précédentes, jugées trop négatives, de rural « isolé » ou « profond ».

Je me suis donc emparé de la notion pour cette raison principale : il y avait intérêt à défendre une nouvelle catégorisation du rural, plus attentive à l'examen des territoires de la basse densité, non-dépréciative et sans référence constante à l'urbain. Cela permet, en effet, de mieux isoler les données statistiques en éliminant les valeurs nécessairement fortes des villes pour se concentrer sur les nuances internes à la ruralité. En outre, le critère de définition de l'hyper-ruralité, élaboré par les travaux de Mohammed Hilal (et al., 2011) à partir de la typologie des espaces ruraux de la DATAR, prenait en compte, dans les bassins de vie, une distance-temps aux pôles de service et la densité du peuplement, donc évitait l'écueil de la définition du rural par le seul critère de l'emploi.
L'usage de cette catégorie a ainsi permis, dans mon approche des territoires de marge en France, de démontrer que ces campagnes, même isolées et peu denses, n'étaient pas nécessairement associées au déclin démographique ni à un manque de dynamisme social. J'en ai plutôt déduit toute une série de *paradoxes* : au plan démographique, une renaissance sans naissances, du fait du caractère

dominant des migrations d'agrément et des résidents secondaires (carte 2) ; au plan économique, un développement sans croissance, du fait de l'importance de la base résidentielle, telle qu'elle a été théorisée par Davezies (2009), Pecqueur & Talandier (2011) ; et, au plan des revenus, une redynamisation des disparités territoriales, l'hyper-ruralité n'échappant en aucun cas à un double processus de gentrification rurale et de pauvreté importée (2017).

Le but était donc ici de contribuer à revisiter la représentation héritée que l'on peut avoir des campagnes de faible densité par l'examen des données les plus récentes, et spécifiques à ces territoires, ce que la catégorie d'hyper-ruralité permet tout particulièrement.

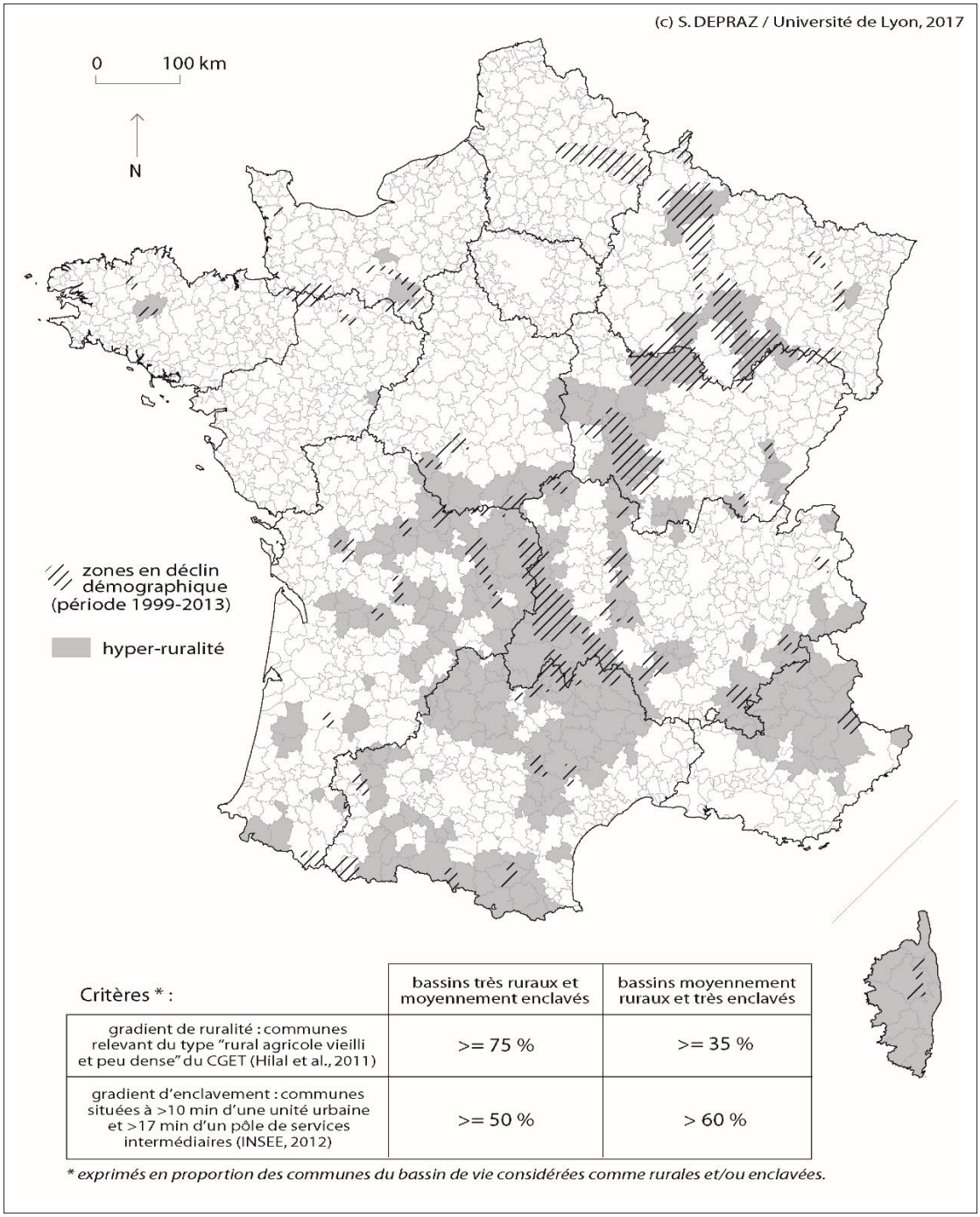

Critères * :	bassins très ruraux et moyennement enclavés	bassins moyennement ruraux et très enclavés
gradient de ruralité : communes relevant du type "rural agricole vieilli et peu dense" du CGET (Hilal et al., 2011)	>= 75 %	>= 35 %
gradient d'enclavement : communes situées à >10 min d'une unité urbaine et >17 min d'un pôle de services intermédiaires (INSEE, 2012)	>= 50 %	> 60 %

** exprimés en proportion des communes du bassin de vie considérées comme rurales et/ou enclavées.*

Carte 2 : l'hyperruralité n'est plus synonyme de déclin démographique – cartographie à partir des critères de Hilal in Bertrand (2014) et des données INSEE 1999-2013. Source : Depraz, 2017.

Au-delà de ce premier travail sur l'opérationnalité de la notion d'hyper-ruralité, j'ai aussi considéré que le terme méritait d'être défendu pour sa valeur anti-naturaliste. En effet – et quand bien même je peux tout à fait partager les représentations esthétisantes de Sylvain Tesson sur les campagnes de basse densité – il ne paraît pas acceptable, en termes de construction des représentations, de critiquer la position du rapport Bertrand au nom d'une vision idéalisée des campagnes encore en marge du développement urbain. C'est en effet l'exemple même d'une manifestation d'autorité qui semble plaquer sur un espace exogène (le rural) une vision naturaliste des campagnes (en général d'origine urbaine) sans questionner les réelles attentes des populations de ces espaces. Le rapport Bertrand, de fait, pose surtout la question de l'isolement social, de l'accès aux services publics et à la santé : plus que de modernité, il parle d'équité et de cohésion territoriale, voire de droits élémentaires des populations rurales. Il m'a donc semblé important de se méfier *a priori* d'une telle projection idéalisée sur les campagnes. L'hyper-ruralité permet justement d'aborder de manière critique la question de l'écologisation forcée des campagnes afin de questionner tout processus de domination sociale et de « décoloniser » nos propres cétégories d'appréhension du rural.
Si j'ai déjà ponctuellement développé cette idée dans quelques articles et communications (2017, 2018), elle n'a pas encore fait l'objet de développements plus poussés avant le présent travail d'habilitation à diriger des recherches, dans lequel je reviens en volume 3 sur la critique de l'écologisation des campagnes comme processus de domination sociale [cf. chapitre 6, §143].

c. la théorie des marges

Le cœur de mon travail sur les inégalités a cependant consisté à explorer, à partir de 2016, la notion de « marge » en géographie. Cette recherche, qui a surtout consisté en une synthèse bibliographique exploratoire parmi plus de 400 références scientifiques dans le champ des sciences humaines et sociales, a visé à faire une mise au point épistémologique sur l'usage que l'on pouvait faire de ce terme en géographie. Il s'agissait d'abord d'en cerner le contexte d'utilisation passé, puis de montrer les hésitations manifestes dans le sens que l'on donne à ce terme, selon les auteurs et les courants de notre discipline, avant de prendre parti et d'en proposer une définition et un usage plus précis, appliqué ensuite au cas français.

La démarche s'inscrivait, il est vrai, dans le cadre d'une question des concours de l'enseignement, ce qui aurait pu donner lieu à un simple exercice de pédagogie appliquée. Je n'ai pourtant pas souhaité concevoir ainsi mon travail, et l'ai plutôt construit comme une démonstration scientifique. Le premier temps de l'ouvrage, méthodologique, permet de dégager un modèle d'analyse qui est ensuite appliqué à différents types de territoires afin d'en vérifier la portée heuristique. Ces territoires ont été choisis *a priori* en fonction de la représentation commune que l'on peut en avoir en tant que « marges » : Outre-mer, espaces « naturels », hyper-ruralité, couronnes périurbaines, petites villes industrielles en déclin, banlieues et friches urbaines… Dans chaque cas de figure, on a alors tenté de déconstruire l'image pré-construite de la relégation, de l'écart, afin de mettre en lumière les spécificités propres à chaque situation dite « marginale ».
Dans la plupart des cas, la construction sociopolitique de l'idée de marge en est ressortie renforcée : loin de tout spatialisme, les marges résultent bien de situations produites et entretenues par des choix de société, comme celle de la dépendance pour l'Outre-mer, de la concentration urbaine de l'économie pour le rural, ou encore de la spéculation foncière pour le périurbain et de la ségrégation socio-spatiale pour les banlieues, par exemple.

Quel modèle de l'idée de marge en est alors ressorti ? J'ai procédé en deux temps. Le premier temps a consisté à extraire la notion de son origine structuraliste, afin de la détacher du puissant modèle centre-périphérie.

En effet, intuitivement, il paraît difficile de penser la marge sans référence au centre. Pourtant, sa place dans le modèle centre-périphérie n'est pas évidente. Est-elle située au-delà d'une périphérie, tel un espace hors-système (Bailly, 1995 ; Montagné-Villette, 2007), en *« dysfonctionnement »*, suscitant *« une sorte de géographie en négatif »* (Prost, *op. cit.* : 181) ? Est-elle au contraire un état intermédiaire entre le centre et la périphérie (Rolland-May, 2001) ? Est-elle sinon d'une autre nature, comme un sous-système bien différencié au sein d'un gradient territorial, comme le suggérait Sophie de Ruffay (2000) ? Ces hésitations nous ont semblé révélatrices du peu de fondement épistémologique sur lequel repose l'introduction de la marge, troisième terme d'un modèle centre/périphérie par nature binaire. Pour sortir de l'impasse, on a donc choisi de changer de paradigme scientifique et, en contexte post-moderne, de proposer une définition socio-constructiviste *« qui met l'accent sur la pluralité comme norme »* (Sierra & Tadié, 2008 : 5), où la marge n'est plus étudiée par-rapport à un centre, donc de façon comparative et hiérarchisante, mais en tant que telle, pour elle-même. L'idée-clef est sans doute celle du décentrement, inspiré par la géographie culturelle et les approches subalternes de la géographie sociale.

Ce n'est donc plus une géographie en négatif, mais une géographie de l'altérité, de la non-conformité et d'objets territoriaux limites (Houssay-Hotzschuch, 2006) qui nous est apparue la plus féconde.

Ce repositionnement épistémologique une fois fait, il était alors possible de construire un modèle de la marge à valeur définitoire, lequel s'est appuyé sur huit principes, listés ci-dessous :

Huit principes pour penser les marges (Depraz, 2017)

1/ La marge est une notion *multiscalaire* (elle est valable à plusieurs échelles) : tout territoire central contient lui-même des marges à une échelle plus fine, ou peut devenir marge par-rapport à un centre plus éloigné mais plus puissant.

2/ La marge est un principe *évolutif*. Une marge se construit dans le temps, les écarts mesurés peuvent s'approfondir ou se réduire.

3/ Une marge est un territoire *ouvert*, elle forme une transition aux limites floues vers d'autres réalités territoriales. Elle appelle une pensée ternaire de l'espace.

4/ La marge doit être conçue comme un espace de *mobilités* et d'échanges.

5/ La marge ne s'apprécie *pas qu'en termes économiques* ; elle implique des critères politiques, sociaux et culturels, qui peuvent d'ailleurs être contradictoires entre eux.

6/ La marge géographique *ne se réduit pas à la marginalité* ni à la pauvreté. Elle peut être aussi un écart volontaire. Elle doit en tout cas être pensée en termes de *différences* sociales, plus que de hiérarchisation par la richesse.

7/ la marge est un espace de *mise à distance de la norme*. Entre liberté et contrôle, entre tolérance et conflits, elle permet l'informalité voire la transgression.

8/ La marge est, de ce fait, un espace d'*innovation discrète*. Zone blanche, hors texte, tout n'y est pas déjà écrit. Il s'y produit des adaptations, inventions et hybridations originales, propres à chaque territoire de marge.

Ces huit points d'attention ont alors permis d'explorer chacun des territoires français appréhendés a priori comme des territoires de marge, et de mettre en valeur leur réponse variable au modèle. Un tableau de synthèse, en fin d'ouvrage, m'a permis de résumer la démarche suivie (tableau 1) :

	Territoires utramarins	**Marges naturelles**	**Territoires de l'hyper-ruralité**	**Couronnes périurbaines**	**Petites villes du déclin industriel**	**Marges urbaines**
Echelle	Mondiale	Régionale	Régionale	Régionale	Locale	Locale
Pauvreté	Très forte (sauf élite locale)	Très faible (valorisation touristique)	Forte et faible (selon les régions)	Très faible en moyenne	Forte	Très forte (sauf si gentrification en cours)
Temporalité et évolution	Marge entretenue, liée aux fluctuations des cycles de l'économie de rente, malgré l'idée de « rattrapage » économique	Variabilité forte, changements brusques (risques). Réduction puis protection voire reconstitution de ces espaces	Déclin hérité (exode rural), puis renaissance rurale, mais maintien de la distance à la ville	Marge en expansion constante (étalement périurbain), « front » de péri-urbanisation	Logique initiale de croissance, puis déclassement ; efforts de reconversion inégalement réussis	Production constante, mobiles et éphémères. Cyclique (paupérisation, enclavement ou gentrification)
Caractère flou, gradient	Variabilité des statuts politiques de l'Outre-mer, degrés d'autonomie négociés	frontières floues entre le sauvage et le domestique, influence anthropique variable, transitions	Définitions changeantes et concurrentes, limite floue avec le périurbain, rôle variable de la distance	Définition arbitraire, décroissance continue de l'influence urbaine, limite externe ouverte	Définition variable de la « petite ville », gradient décroissant de l'influence métropolitaine	Groupes culturels superposés, limites invisibles et changeantes, gradients de richesse
Entre-deux, hybridation	nord-sud, France / étranger	nature-culture, sauvage / domestique	plein / vide, concentration / dispersion	Rural / urbain	ouverture / repli, mondial / local	intégration / rejet, société / communauté
Mobilités, flux économiques	Emigration vers la métropole et afflux de migrants externes, fortes importations, subventions publiques	Perméabilité, échanges dynamiques de matière et d'énergie, flux touristiques	Reprise démographique (agrément, retraites, refuge), apports de l'économie résidentielle, subventions publiques	Fort essor démographique, dont populations jeunes, injection de revenus par l'économie résidentielle	Déclin démographique *shrinking cities*, évitement par les flux (transports), subventions publiques	Cycles résidentiels, nomadisme des groupes culturels, errances urbaines. Importance de l'informel
Rapport à la norme	Forte présence de l'informalité, négociation avec le cadre républicain (adaptations réglementaires)	mal contrôlé (espace évité, hostile) mais essor de la protection et des normes environnementales	Distance à la norme urbaine, forte présence du troisième secteur, présence de « rebelles » alternatifs	Espace très normalisé (documents d'urbanisme), conformisme social, individuation nette des modes de vie	Relative atonie voire résignation, peu de contestation, mais informalité et émeutes possibles	Transgression, antimondes, émeutes voire criminalité, informalité, discrétion / invisibilité
Enjeux et potentiels d'innovation	circuits économiques alternatifs, tourisme durable, créolité, îléité	naturalité, durabilité, protection de la biodiversité, tourisme de nature	réseaux solidaires, tourisme rural, énergies renouvelables, agriculture de qualité	mixité sociale recréée, gestion des espaces agricoles périurbains, circuits courts	patrimonialisation, réseaux solidaires, urbanisme « frugal », économie verte	création artistique, solidarité, cohésion et mixité sociale, ville alternative

Tableau 1 : synthèse des caractéristiques des territoires de marge – (Depraz, 2017 : 258-259)

D'un point de vue strictement scientifique, cette démarche a souffert de son positionnement dans le champ de la préparation aux concours d'enseignement. Si l'ouvrage *France des marges* a connu une bonne diffusion lorsque cette question était au programme des concours, la thématique est très vite retombée après, comme si la réflexion épistémologique sur le sujet n'était plus d'actualité. Je n'ai pas encore réussi à faire de cette recherche un champ autonome, en la présentant comme une nouvelle manière d'aborder la géographie régionale. L'angle d'attaque des « marges » me paraît en effet de plus en plus pertinent pour comprendre, en miroir, le fonctionnement des « centres ». Cela rééquilibre l'attention portée à tous les types de territoires, et aux sociétés diverses qui les composent.
J'espère, avec le temps, pouvoir faire mieux connaître cette démarche en la libérant de son attache originelle aux concours et en l'imposant comme une forme d'essai, de démonstration épistémologique à part entière sur la manière de renouveler les méthodes de la géographie régionale.

En revanche, et contre toute attente, c'est dans le champ médiatique que l'effet de cette parution a été le plus net. Le mouvement social des Gilets jaunes, à partir de novembre 2018, a occasionné une prise de conscience politique de l'intérêt d'analyser les « fractures territoriales », pour reprendre l'expression introduite par Laurent Davezies (2012) dans le débat politique, et de donner la parole aux géographes universitaires sur ce sujet. Les géographes grand public, comme Christophe Guilluy (2014) ont aussi beaucoup médiatisé la question territoriale – malheureusement de manière trop simpliste – ce qui a nécessité une prise de parole scientifique pour rétablir quelques fondamentaux de notre démarche de recherche.
Mon intervention sur le sujet a donc été provoquée par la mise en lumière de la France des marges de la part de quelques journalistes à partir de 2018, avec ensuite diverses interventions publiques (4 articles en presse nationale, 6 interviews, 3 plateaux télé, 4 auditions parlementaires et 1 conférence grand public). Dans tous les cas, mon axe d'intervention a été le même : il s'est agi de lutter contre la représentation commune qui consiste à penser que c'est le territoire qui produit les inégalités. Loin de tout spatialisme, il faut réintroduire de la nuance et montrer que ce sont d'abord les inégalités sociales qui font les difficultés, et que le territoire n'en est que le révélateur, la « caisse de résonance », particulièrement efficace dans le cas des ronds-points aux marges périurbaines des métropoles. On a pu aussi rappeler toute la richesse des travaux des géographes sur les espaces périurbains, et le fait que l'on trouvait de longue date, dans ces recherches, les analyses sur les difficultés économiques et sociales des populations pendulaires modestes. J'ai, enfin, tenu à diversifier le profil des Gilets jaunes en montrant que le lien avec la ruralité ou le périurbain n'était ni systématique, ni nécessaire : les petites villes du déclin industriel et une frange de l'Outre-mer y ont aussi trouvé leur place.

Cette petite présence médiatique m'a, du moins, conforté dans la conviction que la géographie peut avoir un rôle social immédiat et que le chercheur ne doit pas rester isolé dans son travail, au motif qu'il trahirait la complexité de ses recherches à force de réductionnisme. Il est essentiel de défendre au minimum les acquis fondamentaux du travail géographique, qui ne sont pas forcément des évidences pour le grand public, et de contribuer inlassablement à déconstruire les stéréotypes de lieux – c'est là sans doute notre utilité la plus évidente pour la société.

d. capital environnemental et environnementalité

Ce dernier thème de travail fait la jonction avec les précédents, puisqu'il évoque les inégalités en contexte rural et en relation avec les enjeux de protection de la nature. Je n'en suis cependant pas

l'initiateur, puisqu'il m'a été proposé par Sylvain Guyot (Université Bordeaux-Montaigne) suite aux travaux engagés par Frédéric Richard avec le laboratoire *Géolab* de Limoges sur cette thématique. La notion de capital environnemental a été développée et proposée au débat lors d'un colloque à Limoges, en 2015, lequel a donné lieu à trois séries de publications dans les revues scientifiques *Développement durable et territoires* (Beaurain et al., 2017), *Norois* (Tommasi et al., 2017) et *VertigO*. J'ai pu co-publier dans la seconde et co-diriger la troisième, dont nous avons rédigé l'introduction critique avec Sylvain Guyot.

En reprenant un entretien accordé à la Société de Géographie en 2018, j'ai ainsi pu résumer le contenu de la notion de capital environnemental telle que la conçoit l'équipe de Limoges :

> « Le capital environnemental n'a que peu à voir avec un actif financier, ni avec l'idée du 'capital naturel' que constituent les ressources du sol et du sous-sol (Costanza et al., 1997). Il s'agit avant tout d'une notion sociologique qui dérive de l'analyse bourdieusienne du capital social. Le capital environnemental permet de mettre en avant la valeur socio-économique contemporaine de l'environnement. Il désigne, selon ses auteurs, *« l'ensemble des investissements dans l'environnement effectués par des acteurs selon des représentations, intérêts et systèmes de valeur propres »* (*Géolab*, 2015 – appel à contributions du colloque).
>
> Ce qu'il faut entendre par là, c'est que l'environnement doit être reconsidéré aujourd'hui bien au-delà de sa stricte dimension écologique ou émotionnelle. Il s'agit d'un véritable levier d'action sur les territoires, dont le poids économique et politique est devenu incontournable. En spécialisant leurs discours et leurs actions dans le champ environnemental, de nombreux acteurs – qu'ils soient par exemple agriculteurs spécialisés dans les circuits courts et/ou la production biologique, artisans dans l'écoconstruction, entrepreneurs touristiques versés dans le tourisme de nature, ou encore militants associatifs en écologie – font plus qu'adopter un nouvel *habitus*. Ils convertissent tout ou partie de leurs capitaux financiers, culturels et symboliques en une nouvelle forme d'investissement qui impacte directement l'organisation des territoires et les systèmes de valeur locaux : achat de foncier, rénovation rurale, établissement de réseaux commerciaux et associatifs, acquisition de responsabilités politiques locales, etc. Ce capital social, multiforme, s'accumule en général dans certains lieux jugés à forte valeur naturelle, notamment les espaces naturels protégés ou les terroirs agricoles de qualité. Cependant, il influe aussi plus largement sur l'écologisation des pratiques dans d'autres espaces plus ordinaires *a priori*, comme les jardins partagés ou les actions de renaturation en milieu urbain. Il impacte aussi les actions locales en termes de régulation environnementale en imposant les normes de ses porteurs : qualité de l'eau, gestion différenciée des espaces verts, compostage urbain, etc. Enfin, tout en s'inscrivant dans une attente sociétale largement partagée en faveur de la protection de l'environnement, le capital environnemental peut aussi devenir un moteur de sélection sociale et territoriale, comme le montrent les analyses de situations de gentrification rurale que porte également l'université de Limoges.
>
> Penser l'environnement comme un capital social, c'est ainsi montrer comment les formes classiques du capital social de Bourdieu peuvent s'actualiser dans le champ environnemental, se concentrer aux mains de certains groupes sociaux plutôt que d'autres et générer, par conséquent, des rivalités voire des luttes de pouvoir. »

La notion est ainsi outil critique très utile pour aborder la question environnementale en rappelant les tensions liées à la construction du discours écologique, nouvel instrument potentiel de domination sociale.

Cependant, une discussion s'est ouverte quant à la pertinence qu'il y avait à distinguer l'environnement en tant que nouvelle forme de capital autonome, distinct des trois formes plus classiques du capital social telles qu'elles ont été formalisées par Pierre Bourdieu (1986) : capital

économique, culturel et symbolique. Très attentif à la critique d'Erik Neveu (2013) sur la propension qu'ont les sciences humaines et sociales à multiplier les formes de capital, il m'a en effet semblé douteux de devoir introduire l'idée d'un capital environnemental à côté des trois formes canoniques existantes, tant il semble possible de considérer l'environnement comme un *champ* particulier d'actualisation des formes du capital social, avec son *habitus* de classe (ex : normes morales habillées d'écologie, pratiques de consommation et références discursives partagées). Investir dans un terrain avec des objectifs de protection de la nature reste avant toute chose un investissement financier ; agir en faveur de cette protection par le biais de réseaux d'influence politique reste la manifestation d'un capital symbolique, et constituer une expertise scientifique en écologie, avec un vocabulaire dédié, est toujours la démonstration d'une concentration de capital culturel.
Autre réticence : j'avais considéré avec attention la notion de « ressource territoriale » élaborée en économie spatiale par les travaux de l'Université de Grenoble (Pecqueur, 2004 ; Gumuchian & Pecqueur, 2007). En effet, ce courant de recherche a étudié la manière dont les acteurs d'un territoire se structurent pour mobiliser certaines ressources locales et les transformer en actifs spécifiques, endogènes, qui permettent de bien différencier et de valoriser un territoire par-rapport à d'autres (François et al., 2006). Cette notion me semble en partie couvrir les biens environnementaux qui, très souvent, sont intégrés à l'offre qualitative d'un territoire. La notion de « ressource » est bien conçue, dans cette approche, comme un construit social relatif à un usage du territoire. Certes, peut-être l'aspect conflictuel ou les logiques de domination entre groupes sociaux sont-ils moins nécessairement contenus dans l'idée de « ressource » que dans la notion de « capital », puisque la ressource est abordée par une approche assez globale et institutionnaliste du territoire. Le « capital » serait donc plus aisé à analyser à l'échelle des individus, donc plus facile à diviser. Cependant la ressource environnementale peut tout de même être abordée en termes critiques : une ressource est différemment répartie dans l'espace et entre groupes sociaux ; elle est, par nature, conflictuelle – on parle bien de géopolitique des ressources – si bien qu'il était alors possible de douter du gain marginal apporté par l'introduction d'un nouveau concept dans la réflexion géographique.

Afin de limiter la portée de ces réserves, nous avons donc souhaité, avec Sylvain Guyot, nous concentrer spécifiquement sur les processus de captation du capital environnemental en parlant même d'accaparement et « d'exclusivisme » environnemental, lorsque les objets environnementaux sont mobilisés pour creuser les logiques de domination sociale entre acteurs d'un même territoire. Ainsi, *« la notion d'environnement, avec les objets qu'elle recouvre, est généralement considérée comme un bien public auquel un accès libre et universel doit être garanti – alors que l'idée de capital vient implicitement montrer le contraire. Le capital environnemental serait donc une sorte d'oxymore ou permettrait,* a minima*, d'établir le constat désabusé d'une impossible équité dans l'accès aux ressources environnementales »* (Guyot, Depraz, 2018). Nous confirmons en cela le fait que le lien entre « ressource » et « capital environnemental » tient au fait « *qu'on peut (et doit) qualifier une ressource de capital en tant qu'elle est à la fois valorisable et inégalement distribuée dans un champ social caractérisé par des rapports de concurrence et de pouvoir »* (Ripoll, 2010).
L'idée de « capital environnemental » permet alors d'établir un gradient de situations entre des logiques de partage versus des logiques d'accaparement, et des processus qui se déroulent à l'échelle locale ou bien à une échelle plus large, voire globale. Cette simple matrice nous a permis finalement d'aboutir à un tableau à double entrée (tableau 2) dans lequel peuvent être positionnées toutes les études de cas sur le sujet. La situation optimale de partage global des enjeux environnementaux, ou « universalisme environnemental », est alors à considerer comme un idéal-type fort peu fréquent, voire une utopie, surtout dans le contexte actuel où les objets environnementaux semblent de plus en

plus disputés, à toutes les échelles, au fur et à mesure de la prise de conscience de leur valeur et de leur dégradation.

		Échelle	
		Approche locale	Approche globale
Partage	Capital collectif	Partage environnemental (*green sharing*), communs (ex : jardins partagés, accès libre à la nature)	Universalisme environnemental (ex : biens du patrimoine mondial, prise en compte du changement global)
	Capital individuel	Accaparement environnemental (*green grabbing*), logique de glacis	Exclusivisme environnemental (ex : terrains d'action et réseaux des grandes ONG environnementales)

Tableau 2 : une matrice socio-spatiale pour analyser le capital environnemental
Source : adapté de Guyot & Depraz, 2018.

Cependant, si l'idée principale apportée par le capital environnemental consiste à traiter des questions environnementales de manière plus critique, il semble alors logique d'aller plus loin encore que ce que propose la sociologie bourdieusienne et de se pencher sur les apports de l'écologie politique à proprement parler.
Ce courant des sciences humaines et sociales, d'origine anglo-américaine pour l'essentiel, dérive des travaux de sociologie politique de l'école de Francfort autour de l'héritage de Jürgen Habermas (Benjaminsen & Svarstad, 2009 ; Robbins, 2012). Il s'inscrit dans le champ plus général de la géographie critique en ce qu'il s'appuie encore fortement sur des modèles d'analyse marxistes pour comprendre les luttes de domination qui s'inscrivent au cœur des questions environnementales contemporaines. Il s'attache non seulement à critiquer les logiques concurrentielles des acteurs pour la domination des objets environnementaux dans le territoire, mais aussi les conditions de production du discours écologique et, même, des savoirs de la part des chercheurs qui s'en réclament. La *Political Ecology* est donc attentive à la fois à la matérialité des conflits environnementaux, mais aussi au contexte idéologique de leur production.

En ce sens, nous avons aussi testé à plusieurs reprises une telle grille d'analyse en colloques (2016, 2017) afin de voir ce qu'elle permettait de mobiliser de plus que la seule notion de capital environnemental. L'idée proposée alors par Sylvain Guyot, et développée dans le cadre de son propre travail d'habilitation à diriger des recherches (2015 & 2017), a été de mobiliser un modèle analytique dérivé des travaux de Michel Foucault sur les régimes de gouvernementalité. Le philosophe s'était en effet penché sur les logiques de production des formes de pouvoir et avait pu montrer l'importance de considérer de manière très élargie tout ce qui pouvait contribuer à l'expression de la domination : non seulement le discours en lui-même, mais aussi de multiples formes discursives, non-verbales, qui contribuent à consolider le pouvoir dans le temps par des outils implicites de contrôle social. La gouvernementalité inclut ainsi des formes matérielles du pouvoir, construites en vue de faciliter le contrôle social, à l'image du panoptique et des hétérotopies qui mettent en scène la violence

institutionnalisée sur les personnes (prisons, asiles, etc.) ; des formes symboliques, avec le contrôle du savoir par l'éducation ; des formes financières, par le jeu du régime néolibéral contemporain ; etc. Je reviendrai sur cette approche foucaldienne des formes discursives de pouvoir dans le troisième volume du présent travail d'habilitation à diriger des recherches à travers la notion de « dispositif » de pouvoir [chapitre 2, §38]. Pour l'instant, contentons-nous de rappeler les quatre grands régimes qui composent la gouvernementalité selon Foucault, d'après ses Cours au collège de France de février 1978 (Malette, 2006) – le terme d'institution étant ici employé par commodité pour désigner la source d'un régime de pouvoir, quelle qu'en soit la nature :

- Régime de vérité : l'institution établit un discours normatif qui s'impose en tant que seule source légitime d'information, à travers des formes de production du savoir socialement reconnues (agences publiques, expertise scientifique notamment) ;
- Régime de souveraineté : l'institution met en place un corpus réglementaire assurant son contrôle social sur le territoire (règles d'accès, organisation de la décision politique et de la représentation sociale, etc.) ;
- Régime de discipline : l'institution instaure le respect envers les formes de pouvoir par l'éducation et par des formes ritualisées d'allégeance au pouvoir (cérémonies, symboles, etc.) ;
- Régime néo-libéral : l'institution assure également une domination par le contrôle des flux financiers en sa faveur (fiscalité, participations public-privé, dividendes, etc.).

Ces différentes formes de domination et de « disciplinarisation » de la société ont été surtout reprises en écologie politique (Luke, 1995 ; Agrawal ; 2005) puis l'anthropologue Robert Fletcher (2010), lorsque ces auteurs ont appliqué la gouvernementalité foucaldienne à l'étude des dispositifs environnementaux. En la nommant « environnementalité », ils désignent alors l'ensemble des mécanismes de domination sociale qui sont instaurés au nom de la protection de la nature et qui en reprennent les principales dimensions : imposition d'un impératif catégorique de protection au nom de la science écologique, éducation au principe de protection par l'enseignement et la symbolique émotionnelle dégagée par les éléments naturels, développement des normes environnementales et d'une autorité externe, et essor d'une économie de l'environnement à part entière, avec ses marchés et ses intérêts propres.
Comme toute démarche en écologie politique, l'objectif est alors, en prenant le parti des groupes sociaux subalternes, de déconstruire toutes les logiques de domination qui profitent de l'argument environnemental pour asseoir de manière illégitime le pouvoir des uns sur les autres ; il y a dans ces démarches un objectif de justice sociale évidente.

Cependant, en dépit même de l'intérêt critique de telles démarches, il est vite apparu que la théorie critique de l'écologie politique reposait avant tout sur un biais de confirmation majeur, celui de faire prévaloir le conflit de classe face à toute autre cause systémique possible. Géographie engagée – mais paradoxalement peu productrice de solutions pratiques pour répondre aux déséquilibres de pouvoir – la *political ecology* semble ainsi en partie manquer son objectif final d'efficience sociale.
Ainsi, malgré les injonctions faites aux géographes qui travaillent sur les questions environnementales à développer une véritable géographie politique de l'environnement en France (Chartier & Rodary, 2007 & 2016), il semble que la géographie politique ne parvienne pas à prendre suffisamment de recul sur ses présupposés idéologiques pour être véritablement opératoire (Laslaz, 2017). Bien entendu, il ne s'agit pas non plus de défendre une posture d'extériorité qui permettrait d'appréhender en toute

objectivité le jeu social : un tel paradigme de recherche est désormais totalement obsolète, et il est bien établi que le chercheur en sciences humaines et sociales est partie prenante des débats qu'il étudie. La position du chercheur est manifestement à l'équilibre – instable – entre les deux extrêmes de l'engagement et de l'extériorité, ce que Lionel Laslaz (*op. cit.*) appelle une posture « dégagée ».
Cela n'interdit pas le recours aux modèles critiques de l'écologie politique, à condition qu'ils ne deviennent pas la voie unique d'explication des tensions environnementales. Cela n'interdit pas non plus – à la différence de ce que prône Laslaz – de considérer le catastrophisme des lanceurs d'alerte comme légitime : cette attitude, là encore, est une réalité sociale qui a sa place dans la construction du discours scientifique et témoigne, au minimum, d'un principe de précaution que l'on peut moralement justifier. Il y a bien, au minimum, une « implication » du chercheur dans son objet, pour rendre au moins en partie justice à la proposition de Chartier & Rodary (2016, *op. cit.*).
Tout l'enjeu est de ne pas rester prisonnier d'un seul système explicatif ni de céder aux motifs émotionnels et idéologiques des discours environnementaux. Le « dégagement », si ce terme doit être un moteur efficace de la géographie environnementale, ne doit donc pas condamner *a priori* une attitude ni un type d'approche scientifique, mais bien savoir la prendre en compte et la confronter à d'autres selon sa pertinence pour chaque problème et chaque territoire.

Conclusion et ouverture

L'ensemble du parcours de recherche ainsi décrit correspond, finalement, à un processus très classique de construction et de maturation d'un projet de recherche dans le temps. À partir d'un objet d'étude initial relativement circonscrit – l'espace naturel protégé – se sont greffés plusieurs autres thèmes complémentaires qui ont peu à peu élargi mon champ d'investigation géographique et permis d'aborder finalement des questions de société fondamentales.
Ce que la ruralité interroge, en somme, c'est bien la la persistance d'une telle partition spatiale à travers le temps et les conséquences sociales d'une telle représentation dans la manière dont s'organisent les espaces ruraux contemporains, notamment en termes d'équilibre territorial. Ce que le conflit environnemental fait émerger, ce sont des asymétries de pouvoir et une inégalité socio-spatiale dans la gouvernance du territoire.

Le fil rouge, longtemps implicite, qui parcourt mes travaux – et qui parcourt d'ailleurs la plupart des travaux en sciences humaines et sociales – est ainsi peu à peu mis au jour. Il consiste bien, pour le chercheur, à identifier des dysfonctionnements sociaux afin de contribuer, autant que faire se peut, à leur réduction. La question de la justice sociale, déclinée pour le géographe en une justice spatiale – m'est alors apparue comme le trait d'union indispensable pour mettre en cohérence l'ensemble de mon activité de recherche depuis une quinzaine d'années.
C'est cela qui justifie le travail de recherche original constitutif du troisième volume du présent mémoire d'habilitation à diriger des recherches : un travail à concevoir comme un projet scientifique susceptible d'alimenter un certain nombre de thèses de doctorat à la croisée entre ruralité, protection de la nature et inégalités socio-spatiales.

Bibliographie

Acot P., 1988, *Histoire de l'écologie*, Paris : PUF.

Afeissa H-S., 2007, *Éthique de l'environnement. Nature, valeur, respect*, Paris : Vrin.

Agrawal A., 2005, *Environmentality: technologies of government and the making of subjects*, Londres: Duke University Press.

Ajzen I., 2005, *Attitudes, personality, and behavior*, Maidenhead: Open University Press.

Albert R., 1999, « La Grande Plaine hongroise, symbole national ; genèse d'un imaginaire 18e-20e siècles », in *Villes et campagnes en Hongrie XVIe-XXe siècles*, Atelier franco-hongrois en sciences sociales, cahier n°1, p. 11-35.

Anderson B.R., 1996, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris : La découverte.

Bailly A., 1995, « La marginalité, une approche historique et épistémologique », *Anales de Geografia de la Universidad Complutense*, 15, 109-117.

Bailly A., Gould P., 1995, *Le pouvoir des cartes : Brian Harley et la cartographie*, Paris : Anthropos.

Baldersheim H., Illner M., Wollmann H. (dir.), *Local Democracy in Post-Communist Europe*, Leske + Budrich, Opladen.

Ballas D., Kalogeresis T., Labrianidis L., 2003, *A Comparative Study of Typologies for Rural Areas in Europe*, Leeds: EARS proceedings (4).

Beaurain, C., Rouaud, R., Arnould, P., 2017, « Le capital environnemental : esquisse d'une notion pour la compréhension des dynamiques socio-environnementales », *Développement durable et territoires*, 8(3) : http://journals.openedition.org/developpementdurable/11947

Benjaminsen T.A., Svarstad, H., 2009, « Qu'est-ce que la 'political ecology'? », *Natures Sciences Sociétés*, *17*(1), 3-11.

Berger P., Luckmann T., 1996, *La construction sociale de la réalité*, Paris : A. Colin.

Bertin J., 1999, *Sémiologie graphique : les diagrammes, les réseaux, les cartes*, Paris : EHESS (réed.).

Bertin J. (dir.), 1977, *La graphique et le traitement graphique de l'information*, Paris : Flammarion.

Bertrand A., 2014, *Hyper-ruralité. Un pacte national en 6 mesures et 4 recommandations pour restaurer l'égalité républicaine*, Rapport au Sénat : https://www.vie-publique.fr/rapport/34216-hyper-ruralite-un-pacte-national-en-6-mesures-et-4-recommandations

Brehm S.S., Brehm J.W., 1981, *Psychological reactance: A theory of freedom and control*, New York: Academic Press.

Bourdieu P., 1986, "The forms of capital", in Richardson, J. G. (dir.), *Handbook of theory and research for the sociology of education*, Westport: Greenwood Press.

Caron A., Torre A., 2006, « Vers une analyse des dimensions négatives de la proximité. Les conflits d'usage et de voisinage dans les espaces naturels et ruraux », *Développement durable et territoires*, 7 : https://journals.openedition.org/ei/952

Charmes E., 2011, *La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris : PUF.

Chartier D., Rodary E. (dir.), 2016, *Manifeste pour une géographie environnementale : géographie, écologie, politique*, Paris : Presses de sciences Po.

Chartier D., Rodary E., 2007, « Géographie de l'environnement, écologie politique et cosmopolitiques », *L'Espace Politique*, 1 : http://journals.openedition.org/espacepolitique/284

Clémence A., 1991, « Les théories de la dissonance cognitive », *Social Science Information*, 30(1), 55-79.

Cloke P., Thrift N., 1987, « Intra-class conflict in rural areas », *Journal of rural studies*, 3(4), 321-333.

Corneloup, J., Bourdeau, P., Bachimon, P. & Bessy, O., 2014, « L'habitabilité récréative périurbaine », *Sociétés*, 125(3), 47-58.

Costanza R., d'Arge R., De Groot R., Farber S., Grasso M., Hannon B., Paruelo J., 1997, "The value of the world's ecosystem services and natural capital", *Nature*, 387(6630), 253‑260.

Crozier M., Friedberg E., 1997, *L'acteur et le système*, Paris : Seuil.

Davezies L., 2009, « L'économie locale 'résidentielle' », *Géographie, économie, société*, 11(1), 47-53.

Davezies L., 2012, *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*, Paris : Seuil.

De Ruffray S., 2000, « De la marginalité territoriale à la recomposition territoriale 'marginale' », *Revue Géographique de l'Est* vol. 40 n°4, [En ligne] = http://rge.revues.org/4061

Debarbieux B., 1995, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace Géographique*, 24(2), 97-112.

Deléage J-P., 2010, *Histoire de l'écologie : une science de l'homme et de la nature*, Paris : La découverte.

Drapier L. 2019, *Approche géographique comparée du démantèlement des seuils et des barrages sur les deux rives de l'Atlantique. Projet écologique, politiques publiques et riverains (Sélune, Orne, Musconetcong, Wood-Pawcatuck, Mousam)*, Thèse de doctorat, Créteil : Université Paris Est.

Dumont G-F., 2012, « Exclusif. Un meurtre géographique : la France rurale par Sherlock Holmes », *Population et avenir* (707), 3.

Eliade M., 1965, *Le sacré et le profane*, Paris : Gallimard.

Febvre L., 1922, *La Terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire*, Paris : La Renaissance du Livre.

Ferry L., 1992, *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Paris : Grasset.

Fletcher R., 2010, "Neoliberal environmentality: Towards a poststructuralist political ecology of the conservation debate", *Conservation and Society*, 8, 171-181.

François H., Hirczak M., Senil N., 2006, « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 5, 683-700.

Giney D., 2019, *De l'(in)acceptabilité à l'appropriation sociale et pratique d'un nouveau transport collectif en milieu urbain : le transport aérien par câble. Mise en perspective internationale : France/Italie/États-Unis/Colombie*, thèse de doctorat, Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Glass R., 1964, *London: Aspects of Change*, Londres: MacGibbon & Kee.

Gœury D., 2013, « Les aires protégées urbaines, des étendards identitaires ? Agadir, Souss, Maroc », in Bruno L., Lézy E. (dir.), 2012, *BiodiverCités. Les aires protégées urbaines, des laboratoires grandeur nature*, Paris : Le Manuscrit, coll. Tierces Natures, 143-162.

Goeury D., 2008, « Ces terrains lointains. De la naissance des hétérotopies en géographie », communication au colloque d'Arras : *À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie* : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00357669/

Grataloup C., 1998, « Sous l'influence des conventions scolaires », *Espace Temps*, 66(1), 65-79.

Guieysse J., Rebour T., 2013, « Villes et campagnes : comment les différencier ? », *Population & Avenir*, 712(2), 14-16.

Guilluy C., 2014, *La France périphérique, comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris : Flammarion.

Gumuchian H., Pecqueur B., 2007, *La ressource territoriale*, Paris : Economica / Antrhopos.

Gumuchian H., Pecqueur B., 2004, « La notion de ressource territoriale », *Montagnes méditerranéennes*, 20, 3-5.

Guyot S., 2017, *La nature, l'autre frontière : fronts écologiques au Sud (Afrique du Sud, Argentine, Chili)*. Berne : PIE Peter Lang.

Guyot S., 2015, *Lignes de front : l'art et la manière de protéger la nature*, Limoges : mémoire d'HDR : https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01242033/file/HDRsguyot_Vol1.pdf

Halfacree K., Kovách I., Woodwards R., 2002, *Leadership and Local Power in European rural Development*, Aldershot, Hampshire/Burlington.

Hall P., 1993, « Policy Paradigms, Social Learning, and the State », *Comparative Politics*, 25(3), 275-296.

Hamnett C., 1984, "Gentrification and residential location theory: A review and assessment", Herbert D., Johnston R. (dir.), *Geography and the urban environment, progress in research and application,* Chichester: John Wiley, 283-319.

Harrison R. P., 1999, *Forêts : essai sur l'imaginaire occidental*, Paris : Flammarion.

Hays S., 1959, *Conservation and the Gospel of Efficiency. The Progressive Conservation Movement (1890-1920)*, Harvard University Press.

Héritier S., Laslaz L. (dir.), 2008, *Les parcs nationaux dans le monde. Protection, gestion et développement durable*, Paris : Ellipses.

Hess G., 2018, *Éthiques de la nature. Ethique et philosophie morale*, Paris : PUF.

Hilal M., Barczak A., Tourneux F.P., Schaeffer Y., Houdart M., Cremer-Schulte D., Truchet S., 2011, *Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques*, Paris : Datar (Travaux en ligne, 12).

Houillon V., Thomsin L., 2000, « Définitions du rural et de l'urbain dans quelques pays européens », *Espace, Populations, Sociétés*, 3, 195-200.

Houssay-Holzschuch M., 2006, « Antimondes : Géographies sociales de l'invisible. Introduction », *Géographies et cultures*, 57, 3-8.

Job H., Becken S., Sacher P., 2013, « Wie viel Natur darf sein? Schutzgebietskonzepte im Wandel der Zeit », *Standort,* 37(4), 204-210.

Job H., 1996, « Großschutzgebiete und ihre Akzeptanz bei Einheimischen : das Beispiel der Nationalparke im Harz », *Geographische Rundschau*, 48(3), 159-165.

Kaplan R. & Kaplan S., 1989, *The experience of nature. A psychological perspective*, Cambridge : Cambridge University Press.

Larrère C., 2006, « Éthiques de l'environnement », *Multitudes* (1), 75-84.

Larrère C., 1996, Les philosophies de l'environnement, Paris : PUF.

Laschewski L., Siebert R., 2001, « Effiziente Agrarwirtschaft und arme ländliche Ökonomie ? Über gesellschaftliche und wirtschaftliche Folgen des Agrarstrukturwandels in Ostdeutschland », *Berliner Debatte Initial*, 12(6), 31-42.

Laschewski L., 1998, „Continuity and Changes. Agricultural Restructuring in East Germany", *Eastern European Countryside,* 4, 37-48

Laschewski L., Neu C. (dir.), 2004, *Sozialer Wandel in ländlichen Räumen: Theorie, Empirie und politische Strategien*, Aix-la-Chapelle: Shaker Verlag.

Lascoumes P., 1994, *L'Éco-pouvoir, environnements et politique*s, Paris : La Découverte.

Laslaz L., 2017, « Jalons pour une géographie politique de l'environnement », *L'Espace Politique*, 32 : http://journals.openedition.org/espacepolitique/4344

Laslaz L., Gauchon C., Duval M., Héritier S., 2014, *Les espaces protégés et territoires. Entre conflits et acceptation*, Paris : Belin.

Laslaz L., Gauchon C., Duval-Massaloux M., Héritier S. (dir.), 2010, *Espaces protégés, acceptation sociale et conflits environnementaux*, Chambéry : EDYTEM coll. « Cahiers de géographie », 10.

Laslaz L., 2005, *Les zones centrales des Parcs nationaux alpins français (Vanoise, Écrins, Mercantour), des conflits au consensus social ? Contribution critique à l'analyse des processus territoriaux*

d'admission des espaces protégés et des rapports entre sociétés et politiques d'aménagement en milieux montagnards, Thèse de doctorat, Chambéry : Université Savoie Mont-Blanc.

Latour B., 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétr*ique, Paris : La Découverte, coll. « L'armillaire ».

Lefebvre H., 1974, *La production de l'espace*, Paris : Anthropos.

Lévy J., 1999, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris : Belin.

Lévy J., Poncet P., Tricoire E., 2003, *La carte, enjeu contemporain*, Paris : La documentation photographique (n°8036).

Ley D., 1986, "Alternative explanations for inner-city gentrification: A Canadian assessment". *Annals of the Associarion of American Geographers*, 7652, 1- 35.

Luke T.W., 1995, "On Environmentality: Geo-Power and Eco-Knowledge in the Discourses of Contemporary Environmentalism", *Cultural Critique*, 57-81.

Lücke D, 1995, *Akzeptanz. Legitimität in der „Abstimmungsgesellschaft"*, Opladen, Leske+Budrich.

Malette S., 2006, *La gouvernementalité chez Michel Foucault*, Université Laval : mémoire de maîtrise en philosophie : https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/18716

Mathieu N., 1998, « La notion de rural et les rapports ville-campagne en France Les années quatre-vingt-dix », *Économie rurale*, 247, 11-20.

Micoud A., 1991, *Des Hauts Lieux : la construction sociale de l'exemplarité*, Paris : CNRS.

Mink G., Szürek J-C. (1998), « L'ancienne élite communiste en Europe centrale: stratégies, ressources et reconstructions identitaires », *Revue française de Sciences politiques*, 48(1), 3-41.

Monmonier M., 2019, *Comment faire mentir les cartes*, Paris : Autrement (réed).

Montagné-Villette S., 2007, « Les marginalités : du subi au choisi », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 84(3), 305-314.

Neveu É., 2013, « Les sciences sociales doivent-elles accumuler les capitaux ? », *Revue française de science politique*, 63(2), 337-358.

Nora P. (dir.), 1992, *Les Lieux de mémoire*, Paris : Gallimard.

Pecqueur B., Talandier M., 2011, *Les espaces de développement résidentiel et touristique. État des lieux et problématiques*, Paris : DATAR (*Territoires 2040*).

Perrenoud M., 2008, « Les artisans de la 'gentrification rurale' : trois manières d'être maçon dans les Hautes-Corbières », *Sociétés contemporaines*, 3, 95-115.

Pfuderer S., 2003, *Statistics on Rural Development and Household Income*, Genève: UNECE/Agri Task Force, note (1).

Phillips A., 2003, « Turning Ideas on their Head: the new Paradigm for Protected Areas », *The George Wright Forum*, 20(2), 8-32.

Phillips M., 1993, "Rural gentrification and the processes of class colonization", *Journal of rural studies*, 9(2), 123-140.

Prost B., 2004, « Marge et dynamique territoriale », *Géocarrefour*, 79(2) : http://geocarrefour.revues.org/695

Raffestin C., 1989, « Théorie du réel et géographicité », *Espaces Temps*, 40-41 (Géographie, état des lieux. Débat transatlantique), 26-31.

Rekacewicz P., 2006, « La cartographie, entre science, art et manipulation », *Le Monde diplomatique*, février 2006, 14-15.

Rentsch G., 1988, *Die Akzeptanz eines Schutzgebietes untersucht am Beispiel der Einstellung der lokalen Bevölkerung zum Nationalpark Bayerischer Wald*, Munich: Münchener Geographische Hefte, 57.

Richard F., 2010, « La gentrification des 'espaces naturels' en Angleterre : après le front écologique, l'occupation ? L'exemple du Lake District et de ses environs », *L'Espace Politique*, 9, https://doi.org/10.4000/espacepolitique.1478

Richez G., Richez J., 1978, « Les parcs naturels, une broussaille de conflits », *Autrement*, 14 : « Avec nos sabots… la campagne rêvée et convoitée », 128-136.

Ripoll F., 2010, « L'économie 'solidaire' et 'relocalisée' comme construction d'un capital social de proximité », *Regards sociologiques*, 40, 59–75.

Robbins P., 2012, « Qu'est-ce que la Political Ecology ? », in Gautier D., Benjaminsen T.A. (dir.), *Environnement, discours et pouvoir. L'approche Political Ecology*, Versailles : Quae, 21-36.

Rodary E., Castellanet C., Rossi G., 2003, *Conservation de la nature et développement : l'intégration impossible ?,* KARTHALA Editions.

Rolland-May C., 2001, « Périphéries, bordures, marges territoriales : sous les mots, les concepts », Héraud J-A., Nonn H. (dir.), *Regards croisés sur les territoires de marge(s)*, Strasbourg : PUS, 39-60.

Rose D., 1984, "Rethinking gentrification: Beyond the uneven development of Marxist urban theory", *Society and Space*, 2, 47-74.

Rudolf F., 1998, *L'environnement, une construction sociale*, Strasbourg : PU.

Sack R.D., 1983, "Human territoriality: a theory", *Annals of the association of American geographers*, 73(1), 55-74.

Sauer A., Luz F., Suda M., Weiland U., 2005, *Steigerung der Akzeptanz von FFH-Gebieten*, Bonn: Bundesamt für Naturschutz, coll. BfN-Skripten 144.

Schenk A., 2000, *Relevante Faktoren der Akzeptanz von Natur- und Landschaftsschutzmaßnahmen*, Sankt-Gallen: Ostschweizerischen Geographischen Gesellschaft.

Schoenichen W., 1954, *Naturschutz, Heimatschutz, ihre Begründung durch Ernst Rudorff, Hugo Conwentz und ihre Vorläufer*, Stuttgart: Wissenschaftliche Verlagsgesellschaft.

Séchet R., Veschambre V., 2006, *Penser et faire de la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, PU.

Sierra A., Tadié J., 2008, « Introduction », *Autrepart*, 45 : *La ville face à ses marges* », 3-13.

Slater T., 2006, « The eviction of critical perspectives from gentrification research », *International Journal of Urban and Regional Research*, 30(4), 737-757.

Smith N., 1987, "Commentary. Gentrification and the rent gap", *Annals of American Geographers*, 77(3), 462-478.

Smith N., 1979, "Towards a theory of gentrification: A back to the city movement by capital, not people", *Journal of the American Planning Association*, 45, 538-48.

Stark D., Bruszt L., 1998, *Postsocialist Pathways; transforming Politics and Property in East-Central Europe*, Cambridge: Cambridge University Press (Cambridge Studies in Comparative Politics).

Stoll-Kleemann S., 2001, "Barriers to Nature Conservation in Germany: A Model Explaining Opposition to Protected Areas", *Journal of Environmental Psychology* 21 (4), S. 369 - 386.

Stoll S., 1999, *Akzeptanzprobleme bei der Ausweisung von Großschutzgebieten: Ursachenanalyse und Ansätze zu Handlungsstrategien*, Frankfurt am Main: Leske+Budrich, coll. "Europäische Hochschulschriften / Ökologie, Umwelt und Landespflege », 24.

Surel Y., 1998, « Idées, intérêts, institutions dans l'analyse des politiques publiques », *Pouvoirs*, 87(4), 161-178.

Táll É. (1999), "Old and new Values and Attitudes in Rural Hungary", in Starosta P., Kovách I., Gorlach K. (dir.), *Rural Societies under Communism and beyond*, Łódź: University Press, 334-349.

Thiesse A-M., 2014, *La création des identités nationales. Europe, XVIIIe-XXe siècle*, Paris : Seuil.

Tommasi G., Richard F., Saumon G., 2017, « Introduction. Le capital environnemental pour penser les dynamiques socio-environnementales des espaces emblématiques », *Norois*, 2, 7-15.

Tommasi G., Richard F., Cognard F., 2016, « Les choses sans les mots ? Circulation du concept de gentrification rurale en France », communication au colloque : *La renaissance rurale d'un siècle à l'autre*, mai 2016, Toulouse (inédit) ⟨halshs-01331483⟩

Torre A., 2009, « Retour sur la notion de proximité géographique », *Géographie, économie, société*, 11(1), 63-75.

Tuan, Y. F., 1979, « Space and place: humanistic perspective », In Gale S., & Olsson G. (dir.), *Philosophy in geography*, Dordrecht: Springer, 387-427.

Weixlbaumer N., 2006, « Auf dem Weg zu innovativen Naturschutz-Landschaften – Natuverständnis und Paradigmen im Wandel », in Erdmann K-H., Bork H-R., Hopf T. (dir.), « Naturschutz im Gesellschaftlichen Kontext », *Naturschutz und Biologische Vielfalt*, 38, 7-28.

MÉMOIRE D'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

SAMUEL DEPRAZ

JUSTICE SPATIALE ET RURALITÉ

VOLUME II : PRODUCTION SCIENTIFIQUE ET ACADÉMIQUE

BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE

La bibliographie ci-après recense de manière chronologique toute mon activité de production de textes de recherche, regroupant ainsi sans distinction ouvrages, chapitres d'ouvrage, articles avec comité de lecture, sans comité de lecture, communications écrites en colloques et écrits de vulgarisation. Quelques communications orales sans actes ont été ajoutées lorsque le texte avait été produit dans une version suffisamment aboutie pour être diffusée en ligne. Les autres activités de recherche sont référencées quant à elles dans le volume I du présent travail.
Cette bibliographie, exception faite des travaux universitaires hors thèse (mémoires de maîtrise et de DEA), est intégralement référencée sous HAL-SHS, et les liens correspondants sont ainsi indiqués en fin de référence, complétés par des DOI ou liens de téléchargement dans le cas de supports en libre accès. Le code mentionné en début de référence servira de référence bibliographique abrégée pour le volume III de ce mémoire, ou « position et projet scientifique ».
L'ordre chronologique n'a été modifié que pour les articles relevant d'une traduction ou d'une republication après colloque, pour une plus grande logique éditoriale.

Codes employés pour identifier les types de publications, et nombre (entre parenthèses) :

• **ACL – article en revue avec comité de lecture** (référencée HCERES / validation CNRS)	(18)
• **ASCL – article en revue sans comité de lecture** (publication invitée)	(06)
• **ACTI – communication dans actes de colloque international** (avec comité de lecture)	(03)
• **ACTN – communication dans actes de colloque national** (avec comité de lecture)	(06)
• **COM – communication en colloque sans actes** (version auteur mise en ligne)	(06)
• **OS – ouvrage scientifique** (auteur unique ou co-auteur sans distinction de chapitrage)	(04)
• **CHO – chapitre d'ouvrage** (avec ou sans comité de lecture)	(11)
• **DO – Direction d'ouvrage** (notamment introductions, têtes de chapitres, conclusions)	(02)
• **AP – Autres publications** (mémoires de recherche, activité de vulgarisation)	(15)

[D00] DEPRAZ S. (1998) – *La prise en compte de l'environnement : bilan de la coupure verte et propositions pour les espaces naturels de l'agglomération bisontine* – Mémoire professionnel du Magistère Aménagement et urbanisme, Paris : Universités de Paris I et Paris VIII / Institut français d'urbanisme, 73 p. (AP).

[D01] DEPRAZ S. (2000) – *Un parc national dans le Kiskunság (Hongrie) : pour quoi faire ?* – Mémoire du DEA « Environnement, temps, espaces, sociétés », Paris : Université de Paris I, 146 p. (AP).

[D02] DEPRAZ S. (2001) – « Les fonctions environnementales des parcs nationaux en Hongrie à l'aune de la transition économique », in BERGER, A. (dir.), *Dynamiques rurales, environnement, stratégies spatiales*, Montpellier : Université Montpellier III, p. 97-104 (ACTN) 〈halshs-01547238〉.

Résumé : Selon les critères édictés par le congrès mondial de l'UICN de New-Delhi, en 1973, un parc national est censé remplir des fonctions écologiques comme la protection des biotopes et l'étude des écosystèmes, mais également des fonctions sociales, c'est-à-dire surtout la diffusion des connaissances sur la nature et le développement de loisirs de plein air qui soient compatibles avec les objectifs de protection des parcs. Le premier point a été largement mis en œuvre en Hongrie avant 1990, car la protection de la nature était forte sous le socialisme ; en revanche la protection de l'environnement, prise dans un sens suffisamment large pour inclure des objectifs socio-économiques, restait très limitée. La gestion des espaces protégés semble ainsi s'être faite selon un mode autarcique en se limitant à des objectifs scientifiques. En raison de cet héritage, une participation citoyenne dans le champ de l'environnement, considérant la nature non pas comme une prérogative scientifique mais comme une ressource partagée, fait encore défaut en Hongrie. Une intégration de la protection de la nature au développement rural est pourtant nécessaire, comme la présentation de la crise sectorielle de l'agriculture et du développement des activités tertiaires dans la région du Parc national du Kiskunság (Petite Coumanie hongroise) tentera de le montrer.

[D03] DEPRAZ S., KERTÉSZ A. (2002) – « L'évolution de la notion de protection de l'environnement en Hongrie : analyse géographique et sociale à travers l'exemple des parcs nationaux », *Annales de Géographie*, vol. 111 n°626, p. 419-430 (ACL). 〈http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2002_num_111_626_1986〉. DOI : 〈10.3406/geo.2002.1986〉. 〈halshs-01546824〉.

Résumé : L'idée de protection de l'environnement en Hongrie, comme dans beaucoup de pays d'Europe centre-orientale, s'est ancrée autour d'un paradoxe : d'un côté, on constate l'essor de nombreux parcs nationaux et de réserves naturelles durant la période socialiste ; de l'autre, on déplore de graves atteintes à l'environnement (pollutions par les industries lourdes, notamment). C'est qu'il faut comprendre la politique environnementale socialiste comme une protection de la seule "nature" – soit ici des seuls écosystèmes, considérés indépendamment de leur rapport à la société. Dans cette logique, les fonctions assurées par les parcs nationaux sont avant tout scientifiques, et s'inscrivent peu dans l'espace rural alentour. A ce fonctionnement autarcique, sans effet d'entraînement sur l'espace-support, s'ajoute une fonction administrative de représentation de l'Etat au plan local, sans exclure une dimension politique de parc "alibi" au plan international. Pour autant, ce poids des héritages centralisateurs ne doit pas masquer l'important potentiel de développement que représentent les zones de nature protégée : quelques dynamiques sont déjà à l'œuvre, notamment dans l'émergence d'une politique environnementale à part entière, reconsidérant dans leur globalité les rapports de la société à son milieu. Reste à montrer si les parcs sont susceptibles de fédérer des politiques de développement local dans le tourisme vert, déjà ponctuellement présent, et le cas échéant, selon quelles spécificités, compte-tenu des représentations de la nature propres à la Hongrie.

[D04] DEPRAZ S. (2002) – « La genèse d'une géographie nationale imaginaire à travers la peinture romantique hongroise », *Géographie et cultures* n°43, p. 3-18 (ACL). 〈halshs-01546928〉

Résumé : la pensée romantique, en Hongrie comme ailleurs, a joué un grand rôle dans la constitution d'une identité nationale au XIXe siècle. Cet article souhaite montrer en particulier comment la peinture romantique hongroise a créé une image archétypale du territoire hongrois. A partir du tournant de 1848, les peintres hongrois les plus populaires réinterprètent les paysages en tant que symboles. On constate alors un retournement, historique et spatial : le romantisme pictural hongrois se tourne vers le cœur du royaume de Hongrie, en particulier vers la Grande Plaine ou Alföld. Ceci a permis la constitution d'une géographie imaginaire des lieux strictement hongroise et a renforcé l'image de la nation au sein d'une Europe en plein essor.

[D05] DEPRAZ S. (2003) – « Les parcs naturels en Hongrie, protection de la nature et développement local », *Le Courrier des Pays de l'Est* vol. 2003/5 n°1035, p. 71-79 (ASCL). 〈halshs-01546994〉

Résumé : cet article constitue un rapport sur les mesures de protection de la nature en Hongrie et leur rôle dans le développement des campagnes postsocialistes. Sont analysés successivement les différents statuts de protection de la nature, les structures publiques mises en place pour gérer les zones protégées et l'intégration de ces structures dans les dynamiques de développement local. Il s'agit notamment de démontrer que les « Directions des parcs nationaux », en raison d'une organisation spécifique à la Hongrie, peuvent jouer un rôle central dans la coordination des initiatives de développement local autour de la ressource environnementale en milieu rural, voire dans la redistribution des fonds d'intervention européens allant dans ce sens. Les Directions sont en effet (a) des partenaires publics au niveau national, représentant le Ministère de l'environnement et de l'eau ; (b) des intervenants dans les conseils d'aménagement du territoire, qui contrôlent l'insertion paysagère des projets en urbanisme pour une région entière ; (c) des propriétaires terriens actifs, proposant des fermages au niveau local et développant parfois des initiatives en faveur de l'agriculture biologique, du tourisme de nature et du patrimoine. Subsistent cependant quelques latences héritées du socialisme et des résistances au niveau local qui empêchent la pleine valorisation de ce « système d'action complexe » original.

[D06] DEPRAZ S. (2003) – « Nature et qualité de vie. Un héritage idéologique commun », in *Revue de l'économie méridionale* (REM) vol. 51 n°201-202, CRPEE / Université Paul Valéry, Montpellier, p. 123-128 (ACL). 〈halshs-01547177〉

Résumé : L'idée de "qualité de vie" reste vague dans son acception française. Il s'agit plutôt d'un champ notionnel que d'un concept; son contenu est en fait fortement empreint d'idéologie. Ce bref essai tente de démontrer que les discours politiques revendiquant une amélioration de la qualité de vie pour les populations qu'ils concernent – lesquels sont fréquents en aménagement et en urbanisme – se réfèrent en fait à un modèle culturel remontant aux temps modernes. Cet héritage idéologique valorise la Nature en tant que contre-modèle social, en accord avec le romantisme, certains courants agrariens et les utopies sociales. Ainsi l'hygiénisme et le catholicisme social ont intégré la Nature dans leur réflexion urbanistique en l'utilisant comme une garantie récurrente de l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain à la fin du 19e siècle. Un tel arrière-plan « culturaliste » ne doit pas être sous-estimé et nous invite à préférer l'interrogation sociologique à la méthode des choix rationnels dans l'étude des processus de prise de décision en urbanisme.

[D07] DEPRAZ S. (2003) – « De l'égalitarisme à l'équité : la traduction spatiale d'un changement de paradigme à l'échelon des sociétés locales en Europe centre-orientale ». Communication aux journées d'étude : *Egalitarisme et inégalités dans les pays de l'Est - Héritage, recomposition et critiques*, Varsovie (COM). 〈hal-01544950〉

Résumé : une fois le discours égalitariste de la période socialiste disparu, les inégalités territoriales dans les pays d'Europe centre-orientale se sont (ré)affirmées, tant à l'échelle nationale qu'entre individus et sociétés locales. Les sociétés rurales, en particulier, subissent des effets de taille et d'enclavement avivés par le passage à l'économie de marché et par la mise en œuvre d'un nouveau paradigme, désormais appuyé sur la rationalité économique et l'équité entre territoires. Mais cette approche gestionnaire occulte les facteurs non-rationnels de résistance au nouveau système politique. En effet, les inégalités sociales sont accentuées par une distance socioculturelle aux prescriptions nouvelles des gouvernements centraux, lesquelles reposent essentiellement sur les impératifs de convergence de l'Union Européenne et sur l'intégration au paradigme néo-libéral dominant. Or les sociétés locales hongroises et est-allemandes, prises ici pour exemple, s'appuient encore partiellement sur certaines représentations de l'Etat et des gouvernements locaux héritées du socialisme. L'utopie égalitariste se perpétue malgré tout, et l'on s'adapte au nouveau cadre institutionnel tout en transformant les héritages. Le développement des territoires centre-européens, et partant l'objectif de minorer les inégalités entre sociétés locales, semble donc devoir compter sur les représentations sociales héritées à l'échelon local pour atteindre un niveau performatif significatif.

[D08] DEPRAZ S. (2004) – « Les analyses paysagères et leur légitimation sociale : la place de l'enquête sociologique dans les évaluations paysagères », in PUECH D., RIVIERE-HONEGGER A. (dir.), *L'évaluation du paysage : une utopie nécessaire ? A la recherche d'indicateurs / marqueurs pluridisciplinaires*, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, coll. "Territoires en mutation", p. 375-383 (ACTN). 〈halshs-01547132〉

Résumé : Il est désormais tout à fait convenu de constater une demande grandissante en matière de paysages, voire une mode quant à l'emploi du terme. Le paysage est revendiqué et approprié par une multitude de discours et un grand nombre de groupes sociaux, à tel point que le principe d'évaluation des paysages semble devenir une "nécessité" sociale. Le paysage fait recette, il a produit ses experts. Mais quelle est donc l'instance qui légitime cette nécessité? Plus précisément, pour qui fait-on finalement des évaluations paysagères? Cet article entend démontrer la force du paradigme qui arme les analyses paysagères et qui tend à biaiser les études en leur conférant une objectivité et une technicité fallacieuses. On plaide à l'inverse, par un bref exemple appliqué à l'agglomération de Besançon, pour l'intégration du social au paysage par les enquêtes sociologiques, c'est-à-dire pour une confrontation au moins a posteriori des analyses avec leurs destinataires afin d'en tester la réception face à l'irréductible multiplicité des regards sur le paysage.

[D09] DEPRAZ S. (2005) – « Action environnementale et démocratie locale en Hongrie post-socialiste », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, vol. 36 n°1, p. 33-61 (ACL). 〈www.persee.fr/doc/receo_0338-0599_2005_num_36_1_1695〉. DOI : 〈10.3406/receo.2005.1695〉. 〈halshs-01547057〉

Résumé : l'histoire des politiques environnementales en Hongrie est marquée par les caractéristiques du système d'État socialiste : la prise en compte de l'environnement dans la planification est restée, jusqu'en 1989, largement sectorielle et limitée à la seule protection de la nature. Les décisions politiques relevaient du pouvoir central et de la sphère bureaucratique, peu enclins à la prise en compte des pollutions et des risques environnementaux. Les mouvements écologistes des années 1980 ont précisément contribué à dénoncer ces traits et à ébranler le régime finissant. Cependant, la période post-socialiste, malgré sa volonté affichée de rupture avec le régime précédent, n'a pas tout à fait gommé les traces des pratiques politiques et institutionnelles antérieures. L'action environnementale a repris un tour technocratique et centralisé ; les institutions politiques peinent à appliquer le paradigme environnemental européen fondé sur le développement durable et l'initiative locale - précisément parce que cette dernière fait défaut. Le principal héritage du socialisme serait ainsi le manque relatif de participation démocratique à la question environnementale comme à l'action locale en général.

[D10] DEPRAZ S. (2005) – « Le concept d'Akzeptanz et son utilité en géographie sociale : exemple de l'acceptation sociale des parcs nationaux allemands », *L'espace géographique*, tome 34 n°1, p. 1-16 (ACL). 〈https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2005-1-page-1.htm〉. DOI : 〈10.3917/eg.341.01〉. 〈halshs-01546911〉

Résumé : le concept d'Akzeptanz, développé par la psychologie sociale allemande, est ici étendu au champ d'analyse de la géographie. Il s'applique à des structures spatiales plaquées par des politiques mondiales sur un territoire local et a été employé en particulier pour définir le degré d'acceptation d'un parc national par les sociétés locales qu'il concerne. L'« acceptance » implique un degré supérieur d'acceptation qui consiste en une identification aux valeurs portées par l'objet nouveau. Ce concept permet de mieux cerner les écarts de valeurs implicites existant dans les relations sociales avant ou après un conflit d'usage. Spatialiser l'« acceptance » rend également possible une reconnaissance des facteurs territoriaux intervenant dans la différenciation des réactions d'une commune à l'autre et conforte l'idée d'un « cratère d'acceptance » autour des parcs. Les directions des parcs nationaux, poussées par l'exemple des parcs régionaux en Europe, cherchent donc à élargir la reconnaissance de leur action au niveau local : tout leur dilemme consiste alors à convaincre sans se dénaturer, dans un débat de fond entre « acceptance » et adaptation.

[D11] DEPRAZ S. (2005) – *Recompositions territoriales, développement rural et protection de la nature dans les campagnes d'Europe centrale post-socialiste*, Thèse de doctorat, Montpellier : Université Paul Valéry, 525 p. + annexes (AP). 〈tel-00204942〉

Résumé : les campagnes d'Europe centrale post-socialiste ont été soumises depuis la rupture systémique de 1989 aux effets conjoints des héritages structurels du socialisme et d'une convergence accélérée vers le cadre normatif européen. Dans ce champ de forces exogènes, elles apparaissent en position de faiblesse socio-économique car la recomposition des territoires reste très sélective. Pour autant, cette recherche

entend démontrer que les trajectoires de sortie du socialisme sont plurielles dans l'espace rural, à la fois à l'échelon régional et à l'échelon local. Le rôle des collectivités locales est devenu déterminant et les acteurs ruraux réinterprètent les principes du développement rural pour produire des stratégies alternatives proprement endogènes. L'exemple de l'intégration discutée d'une fonction de nature dans les campagnes hongroises et est-allemandes situées autour d'un parc national viendra ainsi illustrer les modalités d'acceptation locale d'un modèle de développement.

[D12] DEPRAZ S. (2005) – « Ancrage culturel d'un imaginaire : de la forêt aux parcs naturels allemands, une mise en scène de l'univers du conte ? », in *La Grande Oreille*, revue littéraire de recherche sur le conte, n°24, p. 54-58 (ASCL). 〈halshs-01547030〉

Résumé : la géographie n'a apparemment que peu à voir avec l'univers du conte. Pourtant, au-delà d'une explication rationnelle du visible, le chercheur en sciences sociales est bien vite confronté à la dimension imaginaire et culturelle des objets. Ainsi la forêt est-elle un objet éminemment symbolique, et tout particulièrement en Allemagne : plus encore qu'ailleurs, il semble qu'elle soit devenue l'archétype d'une nation. La forêt possède une forte dimension identitaire, elle qui a été investie au dix-neuvième siècle de nombreuses valeurs culturelles. Les écrits poétiques du romantisme, les mythes germaniques et les contes populaires s'y réfèrent constamment. Ceci aboutit à une mise en patrimoine progressive de la nature et de la forêt, tout comme les contes et les récits de la tradition orale furent consignés et recueillis par les érudits au dix-neuvième siècle. La forêt imaginée du conte et l'espace protégé des parcs naturels forestiers partagent un même code esthétique, un même imaginaire hérité du romantisme : on ne doit pas s'étonner de voir aussi coïncider leur expression spatiale, les lieux des contes étant systématiquement protégés. Le parc naturel allemand, au-delà de son rôle écologique, se trouve ainsi investi d'une valeur testimoniale symbolisée par la forêt. Il ancre l'imaginaire culturel d'une société dans son territoire et concrétise un désir : celui de s'affranchir de la tyrannie du temps et de pouvoir faire revivre son enfance, durant l'instant d'une visite en forêt, en accédant enfin au monde rêvé du conte.

[D13] DEPRAZ S. (2005) – « Développement local et politiques de gestion des communes rurales en Hongrie centrale », in *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol. 82 n°2, p. 168-181 (ACL). 〈http://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2005_num_82_2_2451〉. DOI: 〈10.3406/bagf.2005.2451〉. 〈halshs-01547048〉

Résumé : la transformation systémique intervenue en 1989 en Hongrie a entraîné un renouvellement profond des bases de gestion des communes sur fond de démocratisation et d'ouverture à l'économie de marché. Elles ont eu pour objectif l'affirmation de la démocratie locale et l'introduction d'une discipline budgétaire stricte dans des municipalités devenues quasi-souveraines quant à la gestion des affaires locales. Le résultat de cette politique semble toutefois rester en-deçà des espérances, tout au moins dans les espaces ruraux de la grande plaine Hongroise. La pauvreté rurale conjuguée à une structure défavorable du peuplement, une gestion budgétaire très parcimonieuse et, plus encore, une stabilité édilitaire inhérente aux hiérarchies sociales héritées du socialisme rendent les communautés rurales hongroises peu à même de mener des politiques endogènes de développement.

Traduit et adapté in :

[D14] DEPRAZ S. (2006), "Paternalistic Countryside: the Hard Way towards Local Development in the Rural Municipalities of Central Hungary". *Eastern European Countryside*, n°12, p. 93-110 (ACL). 〈http://www.home.umk.pl/~eec/wp-content/uploads/2006_6_Depraz.pdf〉. 〈halshs-01547379〉

Summary: the new political and budgetary standards for Hungarian local governments, introduced as early as 1990 in accordance with the criteria of the European integration, aimed at promoting local democracy and reinforced the autonomy of local governments. Furthermore, they were supposed to stimulate development on the short term, so that local societies would show initiative through co-operation and a fair territorial competition. The results of this policy seem nevertheless to remain beyond expectations, at least in rural areas of the Hungarian Great Plain. Rural poverty, together with an unfavourable settlement structure, are often seen as the main causes of this miscarriage. But a somewhat grudging local budgetary policy and, which is more, a strong stability of local representatives inherited from a conservative social

hierarchy make Hungarian local societies quite unable to run efficiently endogenous development policies. Thus the legacy of the socialist era does not seem to be the perpetuation of the values of the former system, but rather the reinforcement of a long-lasting paternalistic social structure of the countryside.

[D15] DEPRAZ S. (2006) – « Du territoire identitaire au maillage fonctionnel : la réforme graduelle des communes dans les Nouveaux Länder allemands ». in BLETON-RUGET A., COMMERÇON A., GONOD P. (dir.), *Territoires institutionnels, territoires fonctionnels*, Mâcon : IRVSM, p. 227-235 (ACTN). 〈halshs-01547339〉

Résumé : la question du maillage territorial a été pleinement relancée en Europe centrale et orientale suite au changement de système survenu à partir de 1989. Entre la réactivation d'anciens découpages territoriaux pré-socialistes, d'assise identitaire, ou bien la transformation des maillages autoritaires hérités du socialisme pour les adapter aux enjeux institutionnels de démocratisation, ou bien la refonte fonctionnelle des unités territoriales en vue d'adapter les échelons administratifs et politiques à la nouvelle économie de marché, l'Europe centrale et orientale s'est transformée depuis 15 ans en un vaste laboratoire de réflexion et d'expérimentation sur les modalités d'organisation socio-économique des territoires. Le contexte de la transition permet toutefois une plus grande malléabilité de ces maillages et, surtout, des réformes en continu depuis 1989. Cette intervention vise à présenter une étude de cas concernant le maillage communal du nouveau Land de Mecklembourg-Poméranie orientale. Le rejet de l'organisation socialiste des territoires y a été assez général. En revanche, on y observe un mouvement de balancier entre la réactivation de petites communes aux identités politiques et sociales bien marquées, et la tentation du gouvernement du Land de profiter de cette période de réadaptation politico-administrative pour instaurer un maillage communal plus large, fondé sur le modèle ouest-allemand et nord-européen de la grande commune. Entre les deux tendances surgissent des solutions pragmatiques d'organisation territoriale, dont la durabilité variable reflète la constante évolution des équilibres entre impératifs opérationnels et représentations sociales.

[D16] DEPRAZ S. (2006), « La définition de l'espace rural dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire en Allemagne », Séminaire du CIERA : *Vivre et penser la campagne en Allemagne aujourd'hui, un modèle pour l'Europe ?*, Lyon (COM). 〈hal-01546402〉

Résumé : Les politiques publiques reposent bien souvent sur des modèles de référence qui orientent, explicitement ou non, la forme de l'action collective. C'est ainsi que l'analyse de l'intervention publique sur l'espace rural allemand implique, elle aussi, d'interroger quels « modèles de ruralité » fondent et encadrent les programmes de développement rural. Cet article se propose d'étudier la définition prise par le concept de ruralité d'après certaines de ses occurrences dans les politiques d'aménagement allemandes contemporaines. Cette grille exploratoire, sans être exhaustive, permet cependant de faire ressortir le contexte politique et culturel de chaque approche et de définir quelques grands paradigmes qui semblent fonder l'action publique. L'Allemagne semble notamment se caractériser par un refus persistant de donner un contenu prédéterminé à la catégorie du « rural » ; les recherches tant théoriques qu'appliquées se focalisent en priorité sur l'espace urbain et sur une optimisation de l'organisation socio-économique d'ensemble des territoires. Le développement rural n'est appréhendé qu'indirectement par la capacité d'impulsion des principaux pôles de peuplement. Seule la fin des années 1990 voit apparaître une définition spécifique, couplée avec une approche locale et intégrée de la ruralité, conforme à la méthode participative et ascendante aujourd'hui largement partagée sur la scène européenne – mais même cette définition semble aujourd'hui remise en question par les nouvelles orientations des politiques d'intervention de l'Union.

Adapté et édité in :

[D17] DEPRAZ S. (2012), « La définition de l'espace rural dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire en Allemagne », in Von Hirschhausen B., Lacquement G. (dir.), *Vivre et penser la campagne en Allemagne aujourd'hui, un modèle pour l'Europe ?*, Lyon : ENS Editions, p. 58-74 (CHO). 〈halshs-01260077〉 .

[D18] DEPRAZ S. (2006), « Campagnes et naturalité : le *Nationalparkprogramm* dans la région de Müritz (Allemagne orientale) », Séminaire du CIERA : *Vivre et penser la campagne en Allemagne aujourd'hui, un modèle pour l'Europe ?*, Berlin (COM). 〈hal-01546344〉

Résumé : cette intervention vise à présenter le programme ambitieux de création d'espaces naturels protégés en Allemagne orientale après 1989, suite à la chute du Rideau de fer, et à l'interpréter de manière critique en évaluant en quoi cette politique publique de protection de la nature surimpose de nouvelles valeurs aux sociétés rurales de l'ex-RDA. Ses effets – un déficit notable d'acceptation sociale – et ses tentatives de conciliation ultérieures seront ensuite détaillées.

[D19] DEPRAZ S. (2006), « Parcs naturels et développement local : de l'Allemagne à la Hongrie, les limites du transfert d'un modèle », Séminaire du CIERA : *Vivre et penser la campagne en Allemagne aujourd'hui, un modèle pour l'Europe ?*, Lyon (COM). 〈hal-01546380〉

Résumé : la sensibilité à l'idée de nature, en Hongrie comme en Allemagne, est chose ancienne. L'évolution historique de cette perception présente d'ailleurs de nettes similitudes entre les deux pays. Dans les deux cas, elle aboutit après 1989 à un renforcement des structures et des institutions de protection de la nature et, en théorie tout au moins, à une participation de leurs représentants aux politiques de développement local dans les espace ruraux du post-socialisme. Cependant, dans les faits, la participation des établissements gestionnaires des parcs naturels s'avère bien plus efficiente dans le cas allemand que le cas hongrois, tout au moins comme l'exemple de nos expériences de terrain semblent le montrer : comment expliquer cet écart au modèle ? Au-delà des écarts de moyens financiers, on avancera l'idée que le paradigme nouveau du développement local, fondé notamment sur des principes de consultation, d'initiative ascendante, de multifonctionnalité et de durabilité, est plus difficilement partagé en Hongrie qu'en Allemagne.

[D20] DEPRAZ S. (2007), « Campagnes et naturalité. La redéfinition d'un rapport à la nature dans les espaces ruraux des Nouveaux Länder allemands », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, vol. 38 n°3, p. 135-152 (ACL). 〈http://www.persee.fr/doc/receo_0338-0599_2007_num_38_3_1850〉. DOI : 〈10.3406/receo.2007.1850〉. 〈halshs-01547315〉

Résumé : la réunification de 1990 a constitué pour les nouveaux Länder allemands une bifurcation politique et sociale de premier ordre. Ce fut aussi un changement soudain et profond dans les politiques de protection de la nature avec la création ambitieuse d'aires protégées couvrant 10 % de la surface de l'ex-RDA. Ce programme écologique, parfois très strict, a eu pour conséquence première une friction entre acteurs locaux au sujet des espaces placés sous statut de protection. En effet, une « fonction de nature » est imposée à ces espaces ruraux allemands qui ont tout juste recouvré l'exercice de la démocratie locale et dont les objectifs de développement peuvent être éloignés de la protection de la nature. Cependant, au-delà du conflit, l'instauration des parcs a surtout provoqué un débat sur l'identité nouvelle des campagnes allemandes et sur l'inévitable intégration de la dimension environnementale dans le développement des espaces ruraux. Quelques dynamiques participatives, catalysées par les parcs nationaux, témoignent ainsi d'une convergence croissante entre perceptions du territoire.

[D21] DEPRAZ S. (2007), « Quelle méthode d'analyse pour le rural centre-européen? », in MAUREL M-C., LACQUEMENT G. (dir.), *Agriculture et ruralité en Europe centrale*, Paris : Aux lieux d'être, pp. 16-35 (CHO). 〈https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00693493〉. 〈halshs-01547480〉

Résumé : ce chapitre vise à identifier les outils statistiques les plus pertinents pour étudier l'espace rural centre-européen, ce qui suppose au préalable de préciser la nature de la ruralité que l'on souhaite étudier, tant les définitions dépendent des objectifs qu'on assigne à chaque étude. La posture théorique et méthodologique ici retenue vise à bien distinguer deux moments de l'analyse : la définition du rural, d'une part, et sa qualification d'autre part. La définition du rural, à base exclusivement morphologique (calcul de densités), repose sur une adaptation de la définition de l'OCDE de 1997 à l'échelon LAU1 de la nomenclature NUTS. La qualification du rural, ensuite, se fait en retentant une série de variables statistiques dans une visée démonstrative, adaptée aux contextes les plus expressifs du changement dans l'espace centre-européen. On fait le postulat que la diversité des campagnes peut être saisie dans sa

dimension actuelle aussi bien que diachronique à partir de trois ensembles de données : l'évolution démographique, la restructuration agricole et la diversification des activités socio-économiques des campagnes, notamment vers le tourisme et les activités qualitatives de nature. C'est donc, en filigrane, le virage vers la multifonctionnalité rurale en Europe centrale qui est ici esquissé.

Traduit et adapté in :

[D22] DEPRAZ S. (2008), "Differentiating between Rural Areas : Indicators and Typologies", in Gajdoš P. (ed.), *Regional Disparities in Central Europe*, Prague : Académie des sciences de Slovaquie / Comité UNESCO de Slovaquie / CEFRES, pp. 24-36 (CHO). 〈halshs-01547488〉

Summary: the study of regional disparities on the European scale is often conducted with the NUTS3 or NUTS2 statistical units of the Eurostat statistical office. Such a reading scale is too loose to allow a precise analysis of the qualitative differentiations between rural areas. This paper aims at suggesting a methodological re-positioning (a) on an efficient statistical definition of rural areas, and (b) on the proper scale of the analysis of rural facts, in order to isolate rural areas among global statistical tables and to build qualitative typologies on the current evolutions of the Central European Countryside. The example of Hungary will then be used as a concrete case-study.

[D23] DEPRAZ S. (2008), « Aux sources picturales de la construction d'une identité nationale imaginaire en Hongrie (1848-1873) », Colloque: *Folklore et identité nationale*, Paris : Université Paris Sorbonne, France (COM). 〈http://www.circe.paris-sorbonne.fr/spip.php?article105〉. 〈halshs-01546419〉

Résumé : en réaction à la révolution manquée de 1848, la quête identitaire de la nation hongroise trouve son expression la plus vive dans la résistance à la puissance habsbourgeoise. Les artistes budapestois, portés tant par la fougue du romantisme que par une demande locale renouvelée, en deviennent alors les plus illustres représentants, dans une allégeance fidèle à la figure du jeune poète Sándor Petőfi, mort sur le champ de bataille de la révolution en composant des vers exaltés à la gloire de l'identité magyare et des paysages de son pays natal. Cependant, les figures esthétiques employées par ces auteurs au fil du XIXe siècle montrent la recherche d'une vision spécifique de l'identité hongroise, capable de se démarquer suffisamment des codes internationaux pour fonder une géographie imaginaire de la nation. Se produit alors un véritable travail de détachement envers les figures du classicisme européen : la peinture de paysages, en particulier, permet de montrer l'invention d'un certain nombre d'archétypes de la nation hongroise au travers des nouveaux codes esthétiques du romantisme et de la veine montante de l'orientalisme. C'est également un retournement spatial qui consacre comme motif pictural la Grande Plaine hongroise, par opposition à la quête traditionnelle du pittoresque ou des ruines italianisantes qui conduisait les peintres à aller chercher hors du cadre national les sources de leur inspiration. On se penchera cependant sur le mécanisme de sélection des éléments picturaux qui a abouti à la création de cette identité nationale : un certain nombre de biais ont pu peser, dont la subjectivité exaltée des auteurs romantiques, leur tendance à se conformer malgré tout à un certain goût international, à emprunter à d'autres peintures nationales, mais aussi la force du conservatisme des sociétés rurales dans la célébration du folklore hongrois : autant de facteurs qui ont pu peser durablement dans les modes d'appréhension du visage de la nation.

[D24] DEPRAZ S. (2008) – « Les parcs nationaux d'Europe centrale au risque du développement durable », in HERITIER S., LASLAZ L. (dir.), *Les parcs nationaux dans le monde, protection, gestion et développement durable*, Paris : Ellipses, p. 165-183. (CHO). 〈http://www.editions-ellipses.fr/product_info.php?products_id=6648〉. 〈halshs-01547507〉

Résumé : ce chapitre vise à présenter la situation de la protection de la nature en Europe centrale (Hongrie, ex-RDA, Pologne, Slovaquie et République tchèque). Il démontre avant toute chose que la protection de la nature y est bien antérieure à la rupture de 1989, même si la période socialiste a également été marquée par ailleurs par de fortes déprédations environnementales. Plus encore, la situation n'y est pas du tout homogène: chaque Etat a choisi des types d'espaces et des modes de gestion bien spécifiques, le principal point commun étant la fréquence des espaces protégés situés dans des campagnes denses et peuplées, avec une forte pression anthropique (habitat, agriculture, tourisme). Cependant, depuis la chute du Rideau

de Fer, tous les Etats centre-européens ont relancé leur politique de protection de la nature dans l'objectif d'une convergence avec les acquis de l'Union européenne. Cette évolution ne manque pas de soulever également des conflits dans les modes de gouvernance des campagnes à l'échelon local, ces dernières se retrouvant prises entre l'impératif de transformation socio-économique post-socialiste et celui du développement durable.

[D25] DEPRAZ S. (2008), *Géographie des espaces naturels protégés. Genèse, principes et enjeux territoriaux*, Paris : Armand Colin, coll. « U », 320 p. (OS). http://www.armand-colin.com/geographie-des-espaces-naturels-proteges-genese-principes-et-enjeux-territoriaux-9782200347581 〈halshs-01546412〉

Résumé : aujourd'hui (en 2008), 120 000 espaces naturels protégés couvrent 20 millions de kilomètres carrés dans le monde. Ils ont accompagné l'essor contemporain de la conscience écologique. Depuis leur création voilà 150 ans, ils sont un élément incontournable de la gestion et de l'aménagement des territoires. Pourtant les espaces naturels protégés traduisent des représentations très variables du rapport des sociétés à leur espace de vie. Ils sont les révélateurs de tensions existant entre des modes concurrents de gestion des territoires. L'auteur propose les outils conceptuels pour appréhender les statuts de protection et leurs enjeux. Synthèse novatrice sur la dimension politique et sociale des espaces naturels protégés, l'ouvrage éclaire leur rôle dans le fonctionnement et le développement des territoires.

[D26] DEPRAZ S. (2009), « Vers une définition internationale du rural en Europe », in BERGER A., CHEVALIER P., CORTES G., DEDEIRE M. (dir.), *Héritages et trajectoires rurales en Europe*, Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », pp. 85-108 (ACTN). 〈http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=28973〉. 〈halshs-01547512〉

Résumé : la définition théorique de l'espace rural constitue un thème très classique des études académiques en géographie. Elle apparaît cependant aussi comme un outil de plus en plus nécessaire pour l'évaluation des politiques de développement rural aux échelons nationaux et européens. Cette communication envisage ainsi une recension comparative des définitions officielles les plus récentes de la ruralité employées dans plus d'une trentaine de pays européens afin d'en rappeler les principaux maillages et critères d'application, tout comme les différentes typologies en résultant. Mais au-delà de l'exercice, une forme de convergence internationale semble peu à peu s'imposer en Europe, guidée par les impératifs opérationnels de l'aménagement communautaire : une définition graduelle, régionale, multiscalaire et fonctionnelle des campagnes européennes.

Traduit in :

[D27] DEPRAZ S. (2008), "Czy powstanie międzynarodowa definicja obszaru wiejskiego w Europie?", *Wieś I Rolnictwo*, vol. 139 n°2, pp. 26-42 (ASCL). 〈http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/230445/2/WiR-2-2008%2026-42.pdf〉. 〈halshs-01547500〉

[D28] DEPRAZ S., HERITIER S. (2009), « Les espaces naturels protégés, pour quoi faire ? », intervention aux *Cafés Géographiques*, 25/02/2009, Lyon (AP). http://cafe-geo.net/wp-content/uploads/espaces-naturels-proteges.pdf. 〈halshs-01811197〉

Résumé : l'actualité éditoriale de l'année 2008 témoigne d'un nouveau regard porté par les géographes sur les espaces naturels protégés. Devenus des objets géographiques originaux, à part entière, les espaces protégés sont envisagés comme le reflet des rapports que tissent les hommes avec les milieux dits "naturels". Questionnant les rôles économiques, sociaux, culturels ou politiques que remplissent ces espaces, les géographes rendent alors possible le débat les concernant, leur simple fonction écologique n'allant plus forcément de soi-ou n'étant plus exclusive. A la question « A quoi servent les espaces naturels protégés ? », on peut répondre en donnant une valeur morale pleine et entière à ces espaces, véritables sanctuaires face à une nature fortement dégradée par l'homme. Un autre type de réponse, plus utilitariste, s'interroge sur la réelle valeur fonctionnelle de ces espaces naturels dorénavant classés. Voguant entre ces deux visions, les auteurs revisitent ici les différentes fonctions assignées aux espaces naturels protégés.

[D29] DEPRAZ S. (2010), « Protection de la nature et développement rural en Europe centrale : par-delà le conflit local, un conflit entre paradigmes ? », in *Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest,* vol. 41 n°3, p. 91-106. (ACL). 〈halshs-01227970〉

Résumé : la présence de conflits sociaux autour des espaces protégés est une constante territoriale qui se rencontre, à des degrés divers, dans la quasi-totalité des études portant sur les mesures de protection de la nature. L'Europe centrale ne fait pas exception à la règle : après la rupture de 1989 et la réaffirmation forte de la démocratie à l'échelon local, il est fréquent que des riverains, et notamment des élus ruraux, acceptent mal les structures de protection. Dans ces crispations sociales, des éléments relèvent à l'évidence du conflit d'usage local, voire du conflit de voisinage. Cependant, la tension provient également d'une contradiction de vues plus profonde au sein des espaces ruraux d'Europe centrale : un espace protégé détermine aussi une conception particulière du rapport des sociétés rurales à la nature. Il est le vecteur d'un paradigme dominant qui fixe les orientations du développement rural à l'échelle européenne et dans lequel les espaces protégés sont placés au cœur des logiques de multifonctionnalité et de durabilité de l'espace rural. Or ce paradigme, s'il est bien connu et même repris, au moins en façade, dans les stratégies d'experts, n'est pas nécessairement partagé par l'ensemble des acteurs de la scène rurale : le conflit social autour des espaces protégés, par-delà sa dimension écologiste, illustre plus généralement les tensions liées aux questions de gouvernance territoriale et au mode de définition des stratégies globales de développement des espaces ruraux européens.

[D30] BORJA S., CRETIN A., DEPRAZ S., FLEURY A., IOST D., KWASCHIK A., RAMADIER T., (2010), « Figurer l'espace en sciences sociales », *Transeo*, n°2-3 (ASCL). 〈http://www.transeo-review.eu/Figurer-l-espace-en-sciences.html〉. 〈halshs-00563953〉

Résumé : les articles du dossier de ce numéro double de Transeo *s'inscrivent dans une problématique qui interroge les manières dont les pratiques et les représentations sociales, en déterminant enjeux et les stratégies de par leur relation, conduisent à mettre en formes des espaces. Mais, avant de présenter ces études dans sa dernière partie, notre introduction revient sur le principe selon lequel figurer l'espace consiste à (re)construire une image de la réalité à partir d'un ensemble d'éléments identifiables et de la distance qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Cette (re)construction dépendant de la position du chercheurs, des méthodes, outils et épistémologie(s) dont il use, autant que des données qu'il sélectionne et positionne, figurer l'espace nous apparaît moins comme la possibilité de sortir d'un point de vue particulier, comme le souhaiteraient certains courants de la cartographie, que comme le moyen de donner un point de vue spécifique sur un ensemble de points. D'où la nécessite peut-être, afin d'élargir ce point de vue spécifique, de se situer dans une perspective transdisciplinaire, de tenter de faire coïncider ou coordonner un ensemble d'axes paradigmatiques, c'est-à-dire de se situer dans plusieurs (sous)espaces disciplinaires et d'en cumuler les outils de connaissances afin d'affiner toujours davantage cette (re)construction.*

Ainsi, après être revenu, sans objectif d'exhaustivité, sur diverses études qui ont figuré l'espace en sciences sociales (« Figuration de l'espace et sciences sociales », p.3) en dépassant les grandes oppositions qui structurent cet univers de production culturelle particulier que représente le champ scientifique, notre propos a consisté à chercher une articulation entre trois types d'espaces différents qui y co-existent : l'espace physique, l'espace social et l'espace socio-cognitif. Cette option théorique comme piste de recherche pour rendre compte de l'activité du monde social (« Espaces figurés et articulations des figurations de l'espace », p.7), demandant de passer par l'objectivation de et des positions dans la mesure où ce sont en effet ces positions qui permettent de localiser des points de repère délimitant alors un espace, de (se) le représenter pour tenter d'en saisir les agencements et les configurations qui procèdent de la relation entre ces points. Ensemble de positions dont les relations élident donc des espaces, qu'il s'agisse de lieux, de textes, de groupes de personnes et/ou de représentations, permettant aussi de saisir alors ce qui les lie autant que les espaces qu'elles définissent et qui contribuent à les définir. Dans tous les cas, les dimensions sociales et leurs enjeux (de pouvoir et de domination) se retraduisent, de manière « brouillée » dirait Bourdieu ou « masquée » pour Lacoste, toujours en termes spatiaux, comme les dimensions spatiales sont l'œuvre d'incessantes pratiques (qui peuvent être non moins brouillées et/ou masquées) de qualifications, de classifications, de représentations, de hiérarchisations sociales de personnes, de groupes... Ce que montrent bien chacun des textes qui se situent d'ailleurs tous à l'intersection de plusieurs disciplines pour rendre compte des objets qu'ils se sont donnés d'analyser.

[D31] DEPRAZ S. (2010), "Is there a Post-socialist Model of National Park in Central Europe?" (Existe un modello post-socialista di parco nazionale in Europa Centrale?), in PICCIONI L. (dir.) *Cento anni di parchi nazionali in Europa e in Italia*, Pisa : Edizioni ETS, p. 57-70 (ACTI). 〈halshs-01266857〉

Summary: Central Europe, understood here as the German-Danubian area comprised between the Baltic Sea and the Hungarian Great Plain, and mostly located in the Socialist camp during the second half of the 20th Century, was neither a distant "far East", nor an environmental desert during this whole period of time. Contrasting with the idea of the Socialism as a lagging-behind area in the field of Nature protection, National Parks have been created there during the very same period as in Western Europe, or even before Western Europe in some cases. This chapter intends first to demonstrate the significant legacy of nature protection in Central Europe, and then would like to investigate the specificities of National Parks during the Socialist era, wondering whether a specific political regime produced specific forms of protected areas. It will be demonstrated that there is neither a real "socialist" model of a national park, nor a "post-socialist" one, but rather a sum of very different national policies that converge today towards an integrated policy that has been built within the European Union. New national parks have quickly been created since 1990 in a "catching up" strategy, but with a much broader range of functions than before: not only ecological ones, but also economic and social ones in the idea of gaining a better social acceptance and applying the principles of a sustainable development of Central European rural areas.

[D32] DEPRAZ S. (2011), « Les territoires de nature protégée, de la théorie participative aux pratiques de bonne gouvernance », introduction in *Bulletin de l'Association de Géographes français*, vol. 88 n°4 : « Les territoires de nature protégée, quel rôle dans la gouvernance et le développement local ? », p. 365-374 (DO). 〈www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2011_num_88_4_8231〉. DOI : 〈10.3406/bagf.2011.8231〉. 〈halshs-01253125〉

Résumé : La protection de la nature par des parcs, réserves et autres statuts d'espaces naturels protégés connaît depuis les années 1980 un tournant en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux économiques et sociaux environnants. Ce « paradigme intégrateur », qui vise à une conciliation durable entre écologie et société, reste cependant difficile à mettre en œuvre sur le terrain. Ce texte introductif explore ainsi les motifs d'émergence de cette préoccupation nouvelle, et esquisse quelques-unes des raisons qui rendent son application complexe selon les statuts de protection et les contextes géographiques.

[D33] DEPRAZ S. (2011), « La protection de la nature est-elle durable ? Espaces naturels protégés et développement durable ». *Historiens et géographes*, n°415, p. 109-122 (ASCL). 〈halshs-01244905〉

Résumé : la gestion des espaces naturels protégés, d'abord vouée à partir de la fin du XIXe siècle à la protection des sites et éléments naturels les plus remarquables et guidée, ensuite, par des principes écologiques assez radicaux, se trouve aujourd'hui profondément affectée par le paradigme du développement durable. Il ne suffit pas, en effet, de protéger les écosystèmes pour faire preuve de durabilité : le secteur de la protection de la nature se doit désormais d'être socialement responsable et doit intégrer dans ses démarches non seulement les enjeux écologiques, mais aussi les enjeux économiques et sociaux des territoires dans lesquels se fait son intervention. Cependant, ce glissement conceptuel dans les pratiques de gestion des espaces naturels protégés n'est pas toujours évident. Quelques exemples critiques de cette évolution inachevée et des dysfonctionnements territoriaux qui en résultent seront ici successivement développés, tant dans le domaine de l'écologie que de l'économique ou du social, prouvant les limites de la mise en œuvre du développement durable en matière de protection de la nature. Si bien qu'une démarche d'évaluation globale des impacts de la protection de la nature sur les sociétés et leurs territoires semble en réalité bien nécessaire pour permettre une réelle durabilité de la protection – laquelle implique, en particulier, une gouvernance territoriale élargie et mieux intégrée à l'échelle locale.

Traduit et adapté in:

[D34] DEPRAZ S. (2012), "Are Protected Areas really sustainable? How to develop sustainibility within Nature conservation", in Comby J., Eames K.A.T. et al., *Developing Sustainability, The Dorich*

House Research Group, Instanbul: Stambul Bilgi University Press, p. 225-230 (CHO). 〈halshs-01260070〉

[D35] DEPRAZ S., LASLAZ L., HERITIER S., GUYOT S. (2012), *Atlas mondial des espaces naturels protégés,* Autrement, Paris, 128 p. (OS). 〈hal-00912732〉

Résumé : un tour du monde totalement inédit en 90 cartes et infographies pour présenter les enjeux, les difficultés et les limites des multiples dispositifs de protection de l'environnement existant à la surface du globe. Des exemples concrets sont proposés, sur tous les continents, pour comprendre les liens entre les sociétés et leur environnement selon chaque contexte culturel. L'ouvrage propose ainsi une immersion totale dans l'univers de la protection, confronté à une nouvelle donne, source de tensions : intégrer les hommes. Se dévoile alors la réalité contemporaine des espaces protégés, qui s'éloignent de leur mission de conservation initiale pour devenir des outils politiques et économiques d'aménagement du territoire. « À travers le kaléidoscope des espaces protégés, c'est une lecture du monde actuel et de ses inégalités qui est ici proposée.

Extraits adaptés in :

[D36] LASLAZ L., DEPRAZ S., GUYOT S., HERITIER S. (2014), « Géopolitique des espaces naturels protégés, miroirs de nos sociétés », in BAUTZMANN A., FOURMONT G. (dir.), *Atlas géopolitique mondial*, Paris : éd. Argos, p. 154-159, republié depuis la revue *Carto* n°19, sept-oct. 2013, p. 58-63 (AP).

[D37] DEPRAZ S. (2015), « L'environnement en danger : vers quelle protection ? », in *Grand Atlas 2016*, Paris : Autrement / Courrier International, p. 66-67 (AP).

[D38] DEPRAZ S., HERITIER S., (2012), « La nature et les parcs naturels en Amérique du Nord », *L'information géographique* vol. 76 n°4, p. 6-28 (ACL). 〈https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2012-4-page-6.htm〉. DOI : 〈10.3917/lig.764.0006〉. 〈halsde-00962183〉

Résumé : La nature occupe une place importante dans la constitution et l'organisation des territoires nord-américains. La nature sauvage affrontée par les pionniers, ou Wilderness, participe de l'identité nationale et a motivé la création précoce des parcs nationaux – surtout dans les Montagnes rocheuses – et, avec eux, de réseaux nationaux d'espaces protégés parmi les plus ambitieux au monde. Mais la découverte de nouveaux gisements d'hydrocarbures, l'étalement urbain ou les atteintes aux surfaces forestières constituent aussi des facteurs de déstabilisation du rapport des sociétés à la nature sur les fronts écologiques du Canada ou les secteurs métropolitains des États-Unis et du Mexique. Cela relance dans le même temps la question du partage de la gouvernance avec les Peuples autochtones.

[D39] DEPRAZ S. (2013), « Mais où est donc passé l'espace rural ? », *Les Cafés géographiques*, en ligne : https://cafe-geo.net/mais-ou-est-donc-passe-l-espace-rural/ (AP). 〈halshs-01623948〉

Résumé : Il existe de nombreux débats sur des notions qui ne font pas consensus au sein de la communauté géographique. Parmi ces débats, on trouve toujours un vieux serpent de mer : l'opposition entre les concepts de rural et d'urbain – pour autant qu'il s'agisse là de concepts. Ce questionnement s'inscrit dans une longue continuité. Dès les années 1970, on dissertait déjà sur le « malaise » ou la « crise » des études rurales, questionnant ce qui reste du rural. On s'interrogeait alors non seulement sur un objet d'analyse, mais aussi, à travers lui, sur les évolutions en cours de la société française. La ruralité est, en effet, en évolution profonde, à la mesure de l'évolution de l'urbain - mais peut être plus difficile à cerner que l'urbain ; en effet, les phénomènes peuvent être diffus, et très divergents. La question posée dans cette communication : « Mais où est donc passé l'espace rural ? », vise donc à une mise au point sur l'évolution des campagnes et sur les définitions du rural, suite à l'actualisation par l'INSEE depuis 2011 de son « zonage en aires urbaines » dans lequel « l'espace à dominante rurale » n'existe plus.

[D40] DEPRAZ S. (2013), « Nature industrielle, espace protégé urbain : le dépassement des oxymores »,. In Bruno L, Lezy E. (dir.), *BiodiverCités : les aires protégées urbaines, des laboratoires grandeur nature*, Paris : ed. Le Manuscrit, p. 59-80 (ACTN). 〈halshs-01257926〉

Résumé : le concept d'espace naturel protégé, généralement associé aux territoires peu habités voire sauvages, s'étend pourtant aujourd'hui jusqu'aux espaces urbanisés en prenant même la forme de « parcs nationaux urbains ». De même, le parc urbain, autrefois perçu comme un espace domestiqué et artificialisé, devient lui-même un support de naturalité et de sauvage dans la ville, ne serait-ce que par la tendance actuelle à développer une gestion différenciée des espaces verts en milieu urbain. Cette convergence entre deux objets opposés ouvre à une redéfinition de la nature en ville, désormais intégrée au patrimoine urbain et protégée avec lui. Cependant, si la réflexion sur l'intégration de la nature en ville est en fait ancienne, sa désignation sous le terme de nature sauvage, à protéger, est nouvelle et en renforce la valeur écologique. L'exemple des anciens terrains industriels du bassin de la Ruhr (Allemagne) illustre tout particulièrement ce nouveau paradigme, puisque la rénovation de la région se fonde sur des processus écologiques originaux de renaturation des friches, mais aussi de protection et de valorisation d'une « nature industrielle », c'est-à-dire d'une véritable biodiversité urbaine intégrée à un projet régional de Parc paysager de l'Emscher. L'article souhaite démontrer qu'il s'agit là d'une forme de protection innovante de la nature, centrée surtout sur les processus écologiques d'évolution de la biodiversité plutôt que sur un état initial idéalisé de nature sauvage ou un statut d'espace naturel protégé à proprement parler ; une protection ouverte, souple, qui non seulement tient compte du contexte urbain environnant, mais est en fait même intrinsèquement liée à lui.

[D41] DEPRAZ S., LASLAZ L. (2014), « Une méthode en dix points pour comprendre l'acceptation sociale des espaces protégés », in LASLAZ L., GAUCHON C., DUVAL M., HERITIER S. (dir.), *Les espaces protégés entre conflits et acceptation*, Paris : Belin, p. 49-66 (ACTN). 〈hal-00956350〉

Résumé : ce chapitre d'ouvrage tente, à partir d'une réflexion théorique sur la notion d'acceptation sociale, de proposer une grille de lecture, d'analyse, d'interprétation de cette notion a priori difficilement mesurable. Dix méthodes d'enquêtes précises sont appliquées à des études de cas et des expériences internationales de terrain.

[D42] DEPRAZ S., CORNEC U., GRABSKI-KIERON U. (dir.) (2015), *Acceptation sociale et développement des territoires*, Lyon : ENS Editions coll. « Sociétés, Espaces, temps » (OS). 〈http://catalogue-editions.ens-lyon.fr/fr/livre/?GCOI=29021100468660〉 . 〈halshs-01547582〉

Résumé : la notion d'acceptation sociale, qui reste peu formalisée par la recherche en sciences humaines, est pourtant omniprésente dans les politiques de développement des territoires. Les études d'impact, les politiques participatives, la quête d'une bonne gouvernance territoriale ou d'une durabilité sociale dans la décision publique sont des démarches qui visent toutes, implicitement, à réduire les contestations de la part de la société civile face aux projets de développement, donc à améliorer l'acceptation sociale par une association plus étroite aux processus de transformation du territoire. Cependant, ces dispositifs ne sauraient se réduire à des mesures d'ordre technique et institutionnel qui garantiraient automatiquement une meilleure adhésion aux projets. De nombreuses composantes subjectives régissent la réception sociale des innovations ainsi que les attitudes qui en résultent. Cet ouvrage vise donc à mettre en lumière les critères d'acceptabilité des projets de développement territorial. Dans une approche comparative franco-allemande stimulante, les auteurs développent toute une série de méthodes d'analyse qui interrogent, notamment, la dimension visuelle des projets, les rapports interpersonnels de pouvoir ou encore les représentations et pratiques du territoire, autant de leviers dont l'identification peut aider les chercheurs comme les praticiens du territoire à mieux comprendre les tensions et conflits sociaux.

Incluant les publications suivantes :

[D43] DEPRAZ S. (2015), « Pourquoi et comment travailler l'acceptation sociale dans les territoires ? » introduction générale in *Acceptation sociale et développement des territoires*, Lyon : ENS Editions, p. 13-36 (CHO).

[D44] DEPRAZ S. (2015), « Une modélisation de l'acceptation sociale par l'échelle d'acceptance », article in *Acceptation sociale et développement des territoires*, Lyon : ENS Editions, p. 137-142 (CHO).

[D45] DEPRAZ S. (2015), « Les composantes sociales et environnementales du développement des nouvelles mobilités », introduction de partie in *Acceptation sociale et développement des territoires*, Lyon : ENS Editions, p. 89-94 (CHO).

[D46] DEPRAZ S. (2015), « L'acceptation sociale des enjeux de protection du patrimoine naturel et culturel », introduction de partie in *Acceptation sociale et développement des territoires*, Lyon : ENS Editions, p. 191-196 (CHO).

[D46] DEPRAZ S. (2015), « Conclusion générale : le temps de l'acceptance », in *Acceptation sociale et développement des territoires*, Lyon : ENS Editions, p. 245-259 (CHO).

[D47] DEPRAZ S. (2016), « The Dynamics of hyper-rural areas in France : New economic bases for rural peripheries », chapitre d'ouvrage in GRABSKI-KIERON U., MOSE I., REICHERT-SCHICK A., STEINFÜHRER A. (eds), *European rural peripheries revalued. Governance, actors, impacts*, Berlin : LIT Verlag, p. 47-63 (ACTI). 〈http://www.lit-verlag.de/isbn/3-643-13050-1〉. 〈halshs-01547589〉

Summary: in a context of strengthened metropolization and urban growth, official French spatial categories have erased the references to rural areas as a space distinct from cities and their influence, so that the adjective "rural" appears now to be an out-dated socio-spatial scientific reference. However, this paper intends to demonstrate that rural peripheries in France are still to be considered as a research object per se, since recent changes into the most remote, scarcely populated areas in France have occurred. Based on three recent studies, this paper will show that "hyper-rural" peripheries are growing again, with positive allocations of revenues and new, non-productive economic bases – but with remaining structural weaknesses at the same time. That is why an adapted regional policy is still claimed for those "hyper-rural areas".

[D48] DEPRAZ S. (2016), « An innovative or adaptative model of protected areas? French Regional Nature parks and climate change », chapitre d'ouvrage in HAMMER T., MOSE I., SIEGRIST D., WEIXLBAUMER N. (eds), *Parks of the Future. Protected Areas in Europe challenging Regional and Global Change*, Vienne : Oekom Verlag, p. 101-112 (CHO). 〈https://www.oekom.de/nc/buecher/gesamtprogramm/buch/parks-of-the-future.html〉. 〈halshs-01547596〉

Summary: French regional nature parks (Parcs naturels régionaux) have proved to be the most relevant examples of an integrated nature protection in France. They have successfully developed until today, fostered by a strong sense of identity for rural regions under a contractual, voluntary-based management process at inter-communal level. This contribution would like to show, however, that regional parks shall not be considered an innovative structure, since they neither lead the scientific concerns in the field of nature protection, nor anticipate the new goals that are arising on the European environmental scene, among them climate change adaptation in rural areas — a theme that will be analyzed in the present paper. French regional nature parks should rather be seen as a model of smart adaptive governance, thus becoming essential for the future of rural areas by providing expertise that is currently lacking to small-scale management authorities.

[D49] DEPRAZ S., DESHAIES M. (dir.) (2016), « Allemagne, vers une territorialité durable ? », *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 93 n°1/2. Notamment : « Introduction du second numéro », *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 93 n°2, p. 141-144 (DO). URL : http://journals.openedition.org/bagf/847

Incluant les publications suivantes :

[D50] DEPRAZ S. (2016), « Economie sociale de marché ou économie verte de marché ? L'équilibre délicat de la durabilité territoriale allemande », *Bulletin de l'Association de géographes français*,

vol. 93 n°1, p. 3-25 (ACL). 〈http://journals.openedition.org/bagf/769〉. DOI : 〈10.4000/bagf.769〉. 〈halshs-01547625〉

Résumé : l'objectif de la réflexion collective menée ici sera tout d'abord de mettre en question le "modèle allemand", remarquable par ses performances économiques (stabilité budgétaire, faible chômage) ou sa capacité d'attraction toujours croissante sur les migrants internationaux. On questionne tout d'abord la pertinence du maintien du pivot de 1989 dans la lecture des évolutions allemandes, tant de nouvelles logiques de rattrapage est-ouest s'affirment depuis 2008 surtout, malgré une perception toujours dégradée des territoires de l'Allemagne orientale. On envisage ensuite la situation allemande au filtre des trois piliers de la "durabilité". Au plan économique, le modèle allemand est d'autant plus performant qu'il s'appuie sur des inégalités accrues et de nouvelles formes de pauvreté. Au plan social, la question du vieillissement démographique reste également une exception à expliquer dans le contexte nord-ouest européen, et qui s'avère politiquement délicate à gérer. Enfin, au plan environnemental, les faux-semblants de la transition énergétique hors du nucléaire, vers les énergies renouvelables, ne doivent pas masquer une dépendance persistante au lignite et aux importations d'hydrocarbures. C'est dans cette lecture des contrastes et des fragilités occultées que s'inscrivent alors la plupart des analyses de ces deux numéros du BAGF (93-1 et 93-2).

[D51] DEPRAZ S. (2016), « Hambourg. Paradoxes et représentations contradictoires d'une métropole populaire », *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 93 n°1, p. 115-136 (ACL). 〈http://journals.openedition.org/bagf/833〉. DOI : 〈10.4000/bagf.833〉. 〈hal-01548614〉

Résumé : cet article examine les conditions de l'émergence d'une dimension métropolitaine à Hambourg, dans le contexte allemand d'un polycentrisme économique très marqué où plusieurs métropoles sont en compétition pour accéder à un statut de commandement international. Les acteurs publics et privés de la seconde agglomération d'Allemagne portent un discours militant en faveur de l'essor des fonctions économiques supérieures de la ville ainsi que des projets de rénovation urbaine ambitieux. On analyse ainsi les effets de ces transformations sur les formes urbaines, ainsi que le processus corrélatif de gentrification qui voit la reconquête des centres par les classes aisées et les activités de services supérieurs. Cependant le caractère populaire de la ville portuaire et industrielle suscite des réactions originales de rejet violent d'une métropolisation mal adaptée à une identité ouvrière encore défendue par plusieurs segments alternatifs de la société urbaine.

Traduit et adapté in :

[D52] DEPRAZ S. (2018), "Hamburg. Paradoxes and conflicting representations of a working-class metropolis", *Europa Regional*, vol. 25 n°3/4, p. 54-67 [en ligne]: https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-62257-4 (ACL). 〈halshs-02124746〉

[D53] DEPRAZ S. (2017), « Les nouveaux bourgeois des campagnes : vers une éviction rurale ? », *Les Cafés géographiques*, Annecy [en ligne] : http://cafe-geo.net/les-nouveaux-bourgeois-des-campagnes-vers-une-eviction-rurale/ (AP). 〈halshs-01623915〉

Résumé : cette intervention a pour cadre général la "renaissance rurale", cette tendance à l'augmentation de la population et à la reprise progressive de bâtiments anciens observée dans la plupart des campagnes françaises. Une tendance qui s'accompagne d'autres signaux, plus discrets, avec la mise en place de nouveaux conseils municipaux, d'une offre commerciale et artisanale plus diversifiée, ou encore d'actions culturelles plus fréquentes. Ce renouvellement laisse parfois apparaître de nouvelles tensions entre habitants de l'espace rural, mais également des complémentarités accrues avec la ville, autour d'une effervescence globale qui nous éloigne de l'ancien "rural profond" et de toute idée d'"exode rural" – un terme aujourd'hui révolu. Ces transformations multiples seront ici illustrées à partir de l'exemple du Parc naturel régional (PNR) du Massif des Bauges, pour lequel on interrogera un processus en particulier : en quoi est-ce qu'un espace naturel protégé tel qu'un PNR est non seulement vecteur d'une transformation positive de l'image des espaces ruraux, donc d'une renaissance rurale, mais aussi d'une forme d'embourgeoisement et de sélectivité sociale des campagnes ?

[D54] DEPRAZ S., LASLAZ L. (2017), „Conflicts, acceptance problems and participative policies in the National Parks of the French Alps“, *EcoMont (Online Issue)*, *Journal of protected mountain areas research* - Special Issue, 9 (ACL). 〈 http://epub.oeaw.ac.at/eco.mont〉. DOI : 〈 10.1553/eco.mont-9-sis46〉. 〈halshs-01547576〉

Summary : This article provides an updated insight into the now completed compliance process with the charters of the French Alpine national parks (Vanoise, Ecrins, Mercantour), a participative measure that was initiated in 2006. A theoretical approach to social acceptance is given, followed by an analysis of the upsurge or the rise of conflicts during the negotiation process with local municipalities of the national park perimeter in a more empirical way. It will be demonstrated that fostering acceptability and participation does not necessarily produce wider social acceptation.

[D55] DEPRAZ S. (2017), *La France des marges. Géographie des espaces « autres »*, Paris : Armand Colin coll. « U », 288 p. (OS). 〈halshs-01546416〉

Résumé : les marges désignent des territoires discrets, qui occupent une position périphérique par rapport aux centres d'impulsion de l'économie et de la vie publique française que sont les métropoles ou les grands sites économiques et touristiques. Banlieues, espaces périurbains, marges rurales, petites villes en déclin, espaces interlopes des cœurs de ville, îles et territoires ultramarins, marécages, montagnes et forêts… ces territoires méconnus et en transition permanente font ici l'objet d'une analyse précise. À travers une lecture fine de ces espaces autres*, sont ainsi mis en évidence l'organisation socio-économique régionale de chacun d'eux et les mécanismes d'inscription des inégalités dans les territoires. La géographie des marges vient alors révéler la complexité de ces espaces, animés à la fois par des logiques de mise à l'écart, mais aussi d'affranchissement vis-à-vis des dominations extérieures. L'étude des marges permet ainsi, en miroir, de mieux revenir sur la puissance des centres. Elle permet aussi de s'interroger sur ce qui fait la norme sociale et sur les moyens d'atteindre une meilleure justice spatiale.*

[D56] DEPRAZ S. (2017), « Penser les marges en France » l'exemple des territoires de "l'hyper-ruralité" », *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 94 n°3, pp.385-399 (ACL). 〈 http://journals.openedition.org/bagf/2086〉. DOI : 〈10.4000/bagf.2086〉. 〈halshs-01632608〉

Résumé : l'hyper-ruralité, notion polémique proposée par un récent rapport parlementaire sur les espaces isolés de très basse densité en France, embrasse des territoires mal connus, tant ces derniers sont imprégnés des représentations sur le « rural profond », la « désertification » des campagnes ou la « diagonale du vide ». Or les dynamiques démographiques les plus récentes contredisent cette vision et montrent à la fois une recomposition rapide des espaces de très basse densité, et l'existence de nouvelles bases économiques attractives pour les néo-résidents. Pour autant, toutes les difficultés structurelles liées à l'éloignement ne sont pas gommées : dès lors, l'analyse scientifique se doit de concilier la situation de vulnérabilité de l'hyper-ruralité avec les dynamiques émergentes, dans une situation paradoxale mais caractéristique des territoires de marge. L'article vise donc, à travers l'exemple de l'hyper-ruralité, à montrer plus fondamentalement la valeur herméneutique du concept de « marge » pour la géographie.

[D57] GEFFROY V., DEPRAZ S. (2017), « Formalisation du capital environnemental et projet de territoire : le cas des Biosphärenparks autrichiens », *Norois*, n°243, pp.41-53 (ACL). 〈 http://journals.openedition.org/norois/6080〉. DOI : 〈10.4000/norois.6080 〉. 〈halshs-01611391〉

Résumé : les Biosphärenparks autrichiens, territoires distingués par un label de l'UNESCO pour leur gestion « durable », peuvent être efficacement analysés à travers la notion de « capital environnemental ». Celle-ci permet d'englober l'ensemble des valeurs, notamment non-économiques, attribuées aux objets de nature d'un espace donné, et surtout les relations sociales et culturelles qui élaborent ces valeurs. Nous tentons ici de montrer la pertinence d'une telle approche, relationnelle, constructiviste et holiste, pour la compréhension des projets de développement des territoires ruraux. Les Biosphärenparks constituent en effet une plate-forme de coordination des efforts de formalisation d'un capital environnemental.

[D58] DEPRAZ S., SANIAL E., REES-CATALAN A.K., SALINAS-ROJAS A. (2017), "Less protection for better conservation? A politicised relationship between a city and its protected area in the vicinity of Nevado de Toluca (Mexico)", *Articulo - Journal of Urban Research (Online)* (ACL). 〈http://journals.openedition.org/articulo/3261〉. DOI : 〈10.4000/articulo.3261〉. 〈halshs-01731058〉

Summary: the Nevado de Toluca Mountain is a protected area located near Toluca, the fifth largest city in Mexico. In 2013, Nevado de Toluca National Park was downgraded to an Area of Protection for Flora and Fauna. This new status aims to allow a measured use of natural resources in the Park, while also enhancing their control by stakeholders by means of supervised management plans. Tolerate and control, rather than forbid and fail, should thus better address the social pressure due to many surrounding suburban activities. This article will show, however, that the new status is not primarily geared towards improving nature conservation policies. Instead it is revealing a new pattern in stakeholder relationships, as well as power asymmetries and development gaps between rural and urban areas, with the possible privatization of forest resources. This trend also questions the liberalization in the management of protected areas at the international scale.

[D59] HOENIG M., DEPRAZ S. (2017), « La géographie et le tournant postcolonial, regards croisés franco-allemands », Séminaire de l'axe 6 du laboratoire Environnement, Ville, Société : "*Faire territoire, faire société*", Sep 2017, Lyon, France. (COM). 〈halshs-01815190〉

Résumé : Issues principalement du débat académique anglo-saxon, les postcolonial studies *représentent aujourd'hui une approche de base de la Nouvelle géographie culturelle allemande. Elles forment un champ de recherche hétérogène inspiré de la* French Theory*, mouvement critique visant avant tout à souligner l'aspect épistémologique de la domination. Cet échange théorique vise à montrer les contenus du terme « postcolonial », ses auteurs principaux mais aussi ses effets dans l'écriture géographique actuelle, avec une éclairage plus particulier sur la déconstruction des discours pédagogiques des manuels scolaires et du vocabulaire employé par l'école pour décrire les anciens espaces de la colonisation.*

[D60] GUYOT S., DEPRAZ S. (2018), « À qui profite le capital environnemental ? L'environnement au service de la sélectivité territoriale », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série n°29 : « Echelles et espaces du capital environnemental » [En ligne] (ACL). 〈http://journals.openedition.org/vertigo/19074〉. 〈halshs-01802382〉

Résumé : le « capital environnemental » est un concept à forte valeur heuristique, mais aussi grandement chargé de présupposés épistémologiques, tant les deux termes qui le constituent – le capital et l'environnement – sont eux-mêmes sujet à débat. Notion sociologique plus qu'économique, le capital environnemental serait ainsi « l'ensemble des investissements (socio-économiques, idéologiques, émotionnels, politiques, artistiques…) dans l'environnement réalisés par des acteurs selon leurs représentations, intérêts et systèmes de valeur spécifiques » (Tommasi et al., 2017). La proposition induit cependant le risque d'une inflation conceptuelle autour de la notion de capital, toujours plus fragmentée et décomposée en de multiples sous-dimensions matérielles et immatérielles. Il s'agit donc de rappeler ici précisément (a) ce que contiennent les deux termes constitutifs du sujet afin de montrer s'ils relèvent véritablement d'une nouvelle forme de capital, ou bien s'il ne s'agit pas plus simplement d'un champ particulier d'actualisation des capitaux sociaux bourdieusiens, avant (b) d'en parcourir plusieurs applications possibles, tout en tentant d'éclairer les écarts et divergences qui animent le débat entre auteurs.

[D61] DEPRAZ S., MILHAUD O. (2018), « France des marges : comment refaire de la géographie ? », Intervention pour les Cafés géographiques, Paris (AP). http://cafe-geo.net/france-des-marges-comment-refaire-de-la-geographie/ 〈halshs-01815000〉

Résumé : cette présentation vise à préciser les contenus de la notion de marge en géographie. Le terme, qui désigne ce qui est « excentré et excentrique », « à l'écart de la norme », est tout d'abord replacé dans son contexte épistémologique et trouve sa justification dans la géographie sociale plus que dans l'économie. Trop souvent connoté négativement, ou associé à la seule pauvreté, il permet surtout de révéler le fonctionnement d'espaces dans l'ombre, trop peu traités par la géographie et pourtant très

riches de sens. C'est aussi une notion spatiale : si la marginalité est d'abord produite socialement, celle-ci s'inscrit plus dans certains lieux que d'autres (ex : la banlieue, l'Outre-mer, les friches urbaines), si bien que l'espace peut rendre visible, voire accentuer la marginalisation. Enfin, la marge est aussi une question politique lorsqu'elle permet de mettre en lumière les failles du pacte républicain dans l'accès aux services et à l'exercice de la citoyenneté.

[D62] DEPRAZ S. (2018), « De la France périphérique à la France des marges : comment rendre leur juste place aux territoires urbains marginalisés ? », contribution sur le *Carnet des études urbaines* [en ligne], (AP). https://urbs.hypotheses.org/411 〈halshs-01815021〉

Résumé : ce billet vise à présenter l'intérêt d'une lecture de la France par ses marges, afin de sortir de la vision bien trop dichotomique du territoire national que les travaux sur la "France périphérique" ont popularisée. La géographie, c'est d'abord prêter attention à la nuance et à la diversité des contextes locaux. On dénonce ensuite tout particulièrement le danger du spatialisme, qui consiste à expliquer les processus de marginalisation par l'espace, et en particulier par l'éloignement aux métropoles : tout territoire contient ses marges, et ce sont même les métropoles qui concentrent le plus de faits de pauvreté. Négliger ainsi les faits de disqualification sociale des marges intra-urbaines revient à pécher par abductivisme en cédant aux biais de confirmation, où l'on ne voit que la prétendue captivité des populations éloignées des centres, et non le déficit de mobilité interne aux métropoles. On dénonce enfin une lecture trop misérabiliste du territoire : étudier les marges permet aussi d'y voir des processus sociaux originaux, entre adaptation à la contrainte et innovations informelles.

[D63] DEPRAZ S. (2018), « L'espace protégé nous renvoie à nos désirs de nature et à notre conception morale de la liberté et de l'altérité », Entretien auprès de la *Société de géographie* [En ligne], (AP). https://socgeo.com/2018/10/16/samuel-depraz-lespace-protege-nous-renvoie-a-nos-desirs-de-nature-et-a-notre-conception-morale-de-la-liberte-et-de-lalterite/ 〈halshs-02124760〉

Résumé : la question de la protection de l'environnement peut sembler évidente tant les attentes à son égard apparaissent aujourd'hui consensuelles. Cependant, par-delà la lecture empreinte de romantisme dont elle fait souvent l'objet, celle-ci soulève des questionnements complexes qui tiennent à la difficulté même de définir la notion de protection de l'environnement. Cette contribution revient ainsi sur une question d'actualité, à la bascule entre sciences naturelles et sciences humaines.

[D64] DEPRAZ S. (2019), « La France contrainte des gilets jaunes », in Bourmaud S. (dir.), *Gilets jaunes, hypothèses sur un mouvement*, Paris : La découverte / Revue AOC [*Analyse Opinion Critique*], coll. « Essais et documents », p. 75-80 [en ligne], (AP). https://aoc.media/analyse/2018/12/12/gilets-jaunes-france-contrainte/. 〈halshs-02124810〉

Résumé de l'éditeur : mise à toutes les sauces depuis des années, la notion fourre-tout de « France périphérique » a servi à de nombreux médias de première clé de lecture du mouvement des Gilets Jaunes. Rien pourtant de plus faux : dans les bassins de contestation on trouve à la fois des lieux de désindustrialisation et des carrefours du monde périurbain pétri par l'influence des métropoles. De là proviennent des militants hétérogènes, que rallie davantage une certaine idée de la justice fiscale plutôt qu'un ancrage territorial défini.

[D65] DEPRAZ S. (2019), « La géographie est-elle une science engagée ? Fracture(s) territoriale(s) et gilets jaunes », in *Historiens & Géographes* n°446 (mai 2019), p. 25-29 (ASCL). 〈halshs-02276654〉

Résumé : le mouvement des gilets jaunes, survenu depuis l'automne 2018, a permis de mettre en avant des questionnements nouveaux sur les équilibres territoriaux de la France. L'expertise géographique est soudain devenue nécessaire pour comprendre les « fractures territoriales » ou l'affirmation d'une « France périphérique » dans le débat national. Pourtant, cette posture du discours géographique n'était pas acquise d'avance. Après avoir rappelé la difficile quête de légitimité de la géographie en tant que science sociale, cet article illustre ce que cette discipline a pu apporter à la compréhension des nouvelles inégalités

territoriales de la France. La spatialité du mouvement des gilets jaunes, à la fois périurbain et issu des petites villes désindustrialisées, peut ainsi être lue comme la résultante des injustices fiscales et du poids des dépenses contraintes dans la société française.

[D66] DEPRAZ S. (2020), « Enseigner les espaces de faible densité : impensés et richesse des 'vides' », Géoconfluences [en ligne] – http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/articles/faibles-densites

Résumé : la notion de « faible densité » est souvent présentée comme une évidence alors qu'elle mérite d'être questionnée. Associée à d'autres termes à connotation péjorative, elle empêche de voir que les espaces peu densément peuplés n'en sont pas moins fortement habités, qu'ils sont le théâtre de nombreux investissements symboliques et sociaux, et que les tensions d'appropriation y sont d'autant plus vives que les ressources sont dispersées et précieuses.

[D67] DEPRAZ S. (2020), "A critical assessment of rural gentrification in France", in HEINDL A.B., REICHERT-SCHLICK A., GRABSKI-KIERON U. (ed.), *New rural geographies in Europe: actors processes, policies*, vol. 6, coll. "Rural areas: Issues of local and regional development", Berlin: LIT Verlag, p. 131-150 (ACTI). ⟨halshs-02124823⟩

Summary: This chapter intends to discuss the use of the concept of rural gentrification in order to give it stronger critical value, as well as a more precise meaning than the term "rural rebirth", as it is usually understood. Beyond the demographic revival of the countryside and the upgrading of rural landscapes and functions, which are easy to identify in the field, does social segregation actually occur in rural areas? On the basis of the examination of the current evolution of French rural areas, it will be suggested thanks to statistical analysis, selected case studies and complementary qualitative field interviews that real displacement processes of the poor are seldom encountered in French rural areas; however, some more invisible selective mechanisms, based on land prices or housing regulations, can be indirectly considered as a stronger and more critical validation of the concept of gentrification for rural areas.

[D68] DEPRAZ S. (2020), notices "conservation" et "écocentrisme" du *Dictionnaire critique de l'anthropocène*, groupe Cynorhodon, Paris : éditions du CNRS, p. 201-204 et 305-306 (AP).

Résumé : Si les changements environnementaux liés à l'humanité ne font aucun doute, leur ampleur et leurs conséquences ne sont pas si faciles à évaluer. Pour le savant, il s'agit d'établir les liens de causalité et les impacts avec le plus de précision possible, puis de poser un diagnostic. Le présent dictionnaire s'appuie sur le concept récent d'« anthropocène », qui a le mérite, qu'on l'approuve ou non, de relancer la réflexion sur les rapports entre nature et société, entre constat scientifique et action politique, à travers une approche spatiale et territoriale. Procédant de façon critique, et fruit d'une démarche collective, cette vaste entreprise éditoriale se fonde sur une pratique de terrain, attentive aux détails et méfiante à l'égard des discours pré-établis.

[D69] DEPRAZ S. (2020), « Les populations rurales : une inégalité insurmontable face à la ville ? » et « Inégalités et injustices au sein du monde rural », chapitres d'ouvrage in LIBOUREL H. (dir.), *Populations et inégalités dans le mond*e, Paris : Atlande, p. 381-408, 422, 445-447, 461, 465, 482 (AP).

Résumé : ces chapitres examinent les effets de la transition urbaine mondiale sur les populations et les territoires ruraux. S'il est aisé de mesurer le degré de creusement des inégalités matérielles ou sanitaires entre populations rurales et urbaines, il convient également d'interroger, pour chaque contexte régional ou national, l'éventuelle production ou aggravation de ces inégalités au détriment des campagnes et de leurs habitants, du fait d'une position subalterne dans les politiques publiques et les représentations. En outre, le monde rural est, lui aussi, traversé par de nombreuses tensions, notamment sur l'accès au foncier, à l'eau ou à la nature. Ceci impose un examen détaillé de la diversité de situation des campagnes, à la fois marquées par des enjeux migratoires encore vifs et par des mouvements de lutte sociale et d'adaptation constante à la contrainte socio-économique.